Atlas de la Biodiversité Communale

Angoulême

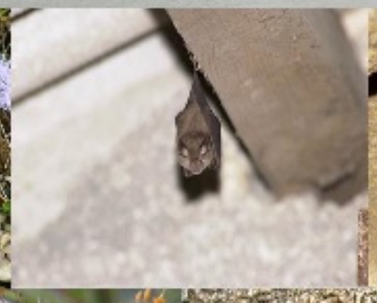

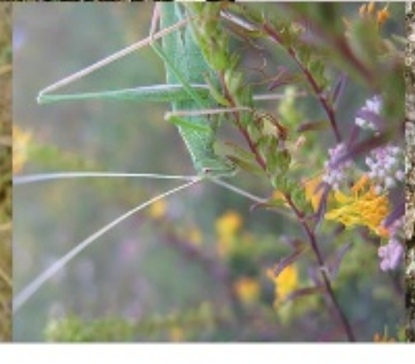

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
POITOU-CHARENTES

Charente nature

Secteur

Expertises & inventaires

2015

Sommaire

1. **Introduction…… 3**

2. **Méthodologie des inventaires…….. 4**

2.1. Les habitats et la flore…… 4

2.2. La faune…… 4

3. **Résultats…….. 5**

3.1. Les habitats et la flore…… 5

3.1.1. *Description et état de conservation global des habitats patrimoniaux 7*

3.1.1.1. *Les zones humides…… 7*

3.1.1.2. *Les pelouses calcaires……... 10*

3.1.1.3. *Les boisements et lisières…… 13*

3.1.1.4. *Les falaises et cavités…….. 16*

3.1.1.5. *Les autres milieux…… 16*

3.2. La faune…… 17

3.2.1. *Les mammifères……... 17*

3.2.2. *Les oiseaux……... 17*

3.2.2.1. *Les oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs….. 17*

3.2.2.2. *Les oiseaux migrateurs et hivernants…….. 19*

3.2.3. *Les reptiles……... 19*

3.2.4. *Les amphibiens……... 20*

3.2.5. *Les insectes…….. 20*

3.2.5.1. *Les lépidoptères rhopalocères…….. 20*

3.2.5.2. *Les odonates…… 21*

3.2.5.3. *Les orthoptères…… 21*

3.2.5.4. *Autres insectes……... 22*

4. **Description et localisation des espèces patrimoniales……. 23**

4.1. Le patrimoine floristique…… 23

4.1.1. *Espèces protégées en France…… 24*

4.1.2. *Espèces protégées en Poitou-Charentes…….. 26*

4.2. Le patrimoine faunistique…….. 37

4.2.1. *Les mammifères…….. 39*

4.2.2. *Les oiseaux…….. 47*

4.2.3. *Les reptiles……... 61*

4.2.4. *Les amphibiens……... 64*

4.2.5. *Les insectes…… 67*

4.2.5.1. *Les odonates……... 67*

4.2.5.2. *Les lépidoptères rhopalocères…… 70*

4.2.5.3. Les orthoptères……... 74

4.2.5.4. *Les coléoptères……... 76*

4.2.6. *Espèces animales patrimoniales potentielles……... 78*

Conclusion…… **78**

Bibliographie…….. **79**

Annexe 1 L'enquête participative……. *80*

Annexe 2 Les animation scolaires…… *81*

Annexe 3 Les animations auprès de la population…… *81*

Annexe 4 A travers la presse…… *82*

1. Introduction

La Ville d'Angoulême est engagée dans une démarche d'Agenda 21 depuis 2008, dont la préservation de la biodiversité est l'un des enjeux prioritaires ; elle affirme son ambition de protéger son patrimoine naturel et paysager en l'intégrant au développement urbain afin de concilier préservation de la biodiversité et développement urbain.

L'association Charente Nature est associée à la commune dans cette démarche volontaire, portée par la municipalité, en participant, notamment, à l'équipe projet "Renforcer la biodiversité en ville". Dans ce cadre, elle a proposé d'être partenaire afin de réaliser un Atlas de la biodiversité communale, inventaire des richesses naturelles patrimoniales, et de l'accompagner dans l'animation du dispositif.

Une synthèse de toutes les données biologiques disponibles sur le territoire communal, ainsi qu'une cartographie des milieux naturels ont été réalisées. Un travail de terrain a également été effectué, en 2014 et 2015, afin d'actualiser certaines données anciennes et de rechercher de nouvelles espèces. Une enquête participative sur les oiseaux hivernants a également été menée auprès des habitants afin de les inciter à participer à cet inventaire, via des fiches à remplir. Enfin, des sorties et des ateliers de découverte du patrimoine naturel communal, ainsi qu'un programme pédagogique ont été animés auprès de la population et des scolaires.

Ce rapport présente l'inventaire écologique de la ville d'Angoulême, en termes d'habitats naturels et en termes d'espèces animales et végétales. Il met ensuite en évidence les éléments du patrimoine naturel, au regard des connaissances les plus récentes et de la législation en vigueur. Un travail de cartographie a également été réalisé afin de localiser, de façon précise, le patrimoine naturel identifié.

Angoulême abrite un patrimoine biologique connu de longue date par les naturalistes : 2 ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 1 et un site Natura 2000 occupent une partie du territoire communal (voir carte n°1).

Carte n° 1 : Zonage écologique de la ville d'Angoulême

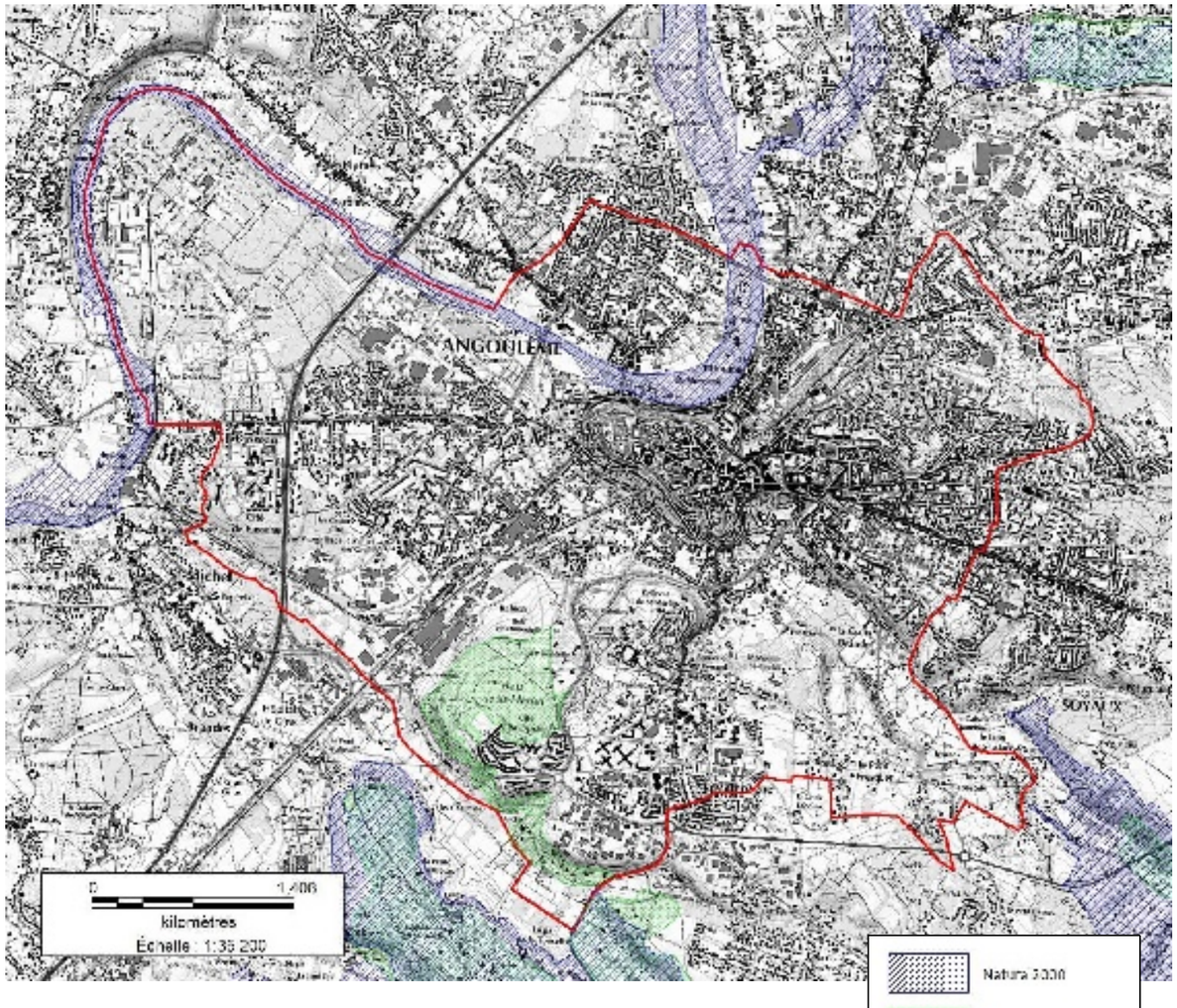

2. Méthodologie des inventaires

Différentes méthodes de collecte de données naturalistes ont été utilisées sur le terrain au cours de cette étude, aussi bien pour la flore et les habitats que pour les différents groupes faunistiques concernés.
22 sorties de terrain ont été réalisées entre le 5 mars 2014 et le 17 juillet 2015, dans le cadre de cet ABC, afin d'affiner les connaissances (vérification de stations d'espèces, visites sur des secteurs peu prospectés…). On notera que nous n'avons pas travaillé sur les espaces urbains.
Plusieurs études, réalisées sur le territoire communal par d'autres structures, ont été consultées, notamment les fiches ZNIEFF et les documents d'objectifs des sites Natura 2000 (voir la bibliographie en fin de rapport).
La base de données naturalistes de l'association, alimentée par les bénévoles et professionnels, a apporté de nombreuses informations précieuses.

2.1. Les habitats et la flore

Sur les sites où nous avons travaillé de façon détaillée, nous avons utilisé la méthode des relevés phytosociologiques qui découle des travaux de Braun-Blanquet (1964). Sur les autres secteurs, de simples relevés floristiques ont été réalisés. Chaque relevé conduit alors à définir, par sa composition, une association de plantes regroupées en ***Alliance***, les alliances en ***Ordres*** et les ordres en ***Classes.*** Au niveau d'analyse qui nous intéresse, nous nous arrêterons au niveau de l'alliance. Les taxons plus affinés font encore l'objet d'études et, outre cette incertitude, n'apporteraient rien aux conclusions que ce travail nous amène à faire.

La cartographie a été réalisée en utilisant tous les documents récents traitant des milieux naturels, complétée par des visites de terrain, mais aussi de la photo-interprétation. Elle a été informatisée à l'aide du logiciel Map Info.

Remarques :

- *La description qui suit ne doit pas laisser croire que les groupements recensés sont aussi clairement définis sur le terrain. En effet, il arrive souvent que les limites soient floues, que plusieurs plantes d'une alliance se retrouvent dans une autre, ou qu'au sein d'une parcelle apparemment homogène se retrouve, pour des raisons très locales de sol, de micro-climat, d'humidité, une alliance différente de celle qui domine la parcelle. Néanmoins, la physionomie phytosociologique du site est aujourd'hui clairement définie et cet état initial peut être considéré comme presque complet.*
- *L'étude des groupements végétaux permet de réaliser l'inventaire floristique du site. L'étude des espèces végétales permet de déterminer les stations d'espèces patrimoniales, protégées ou non. Les plantes les plus rares ou les plus caractéristiques sont ainsi mises en évidence.*

2.2. La faune

De nombreux travaux d'écologie fondamentale ont permis de mettre au point, depuis plus de 30 ans, des méthodes de description et d'analyse des milieux naturels terrestres (notion de "diagnostic écologique" de J. Blondel - 1979).
Bien sûr, il est impossible de réaliser l'inventaire exhaustif de la faune d'un lieu donné. Néanmoins, les connaissances acquises permettent d'identifier, dans différents groupes d'animaux - vertébrés notamment - des espèces dites "bio-indicatrices" qui donnent au site étudié ses caractères biologiques essentiels.
Chez les mammifères, ce sont surtout les chauves-souris qui présentent un grand intérêt, à la fois biologique par leur place dans les écosystèmes et patrimonial par la rareté de certaines espèces. Les oiseaux, d'une façon générale, sont les meilleurs bio-indicateurs car, outre leur facilité d'étude, ils sont répartis dans toutes les dimensions de l'espace et sont représentés dans tous les niveaux trophiques.
Reptiles et amphibiens peuvent être des éléments importants du patrimoine et donner à certains habitats une valeur particulière.
Enfin, chez les invertébrés, seuls 3 groupes ont été inventoriés : les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), les odonates (libellules) et les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets). L'étude de ces insectes est facilitée par l'observation et l'identification assez aisée des individus, ce qui est rare chez les invertébrés. De plus, ces groupes constituent de bons bio-indicateurs de l'état de conservation des milieux. Quelques autres espèces observées au cours de l'étude ont également été notées.

Chaque groupe a été étudié selon la méthodologie en vigueur :

- *Mammifères* :
  - Observation visuelle (affûts matinaux et crépusculaires)
  - Recherche de traces, fèces et reliefs de repas
  - Analyse de pelotes de rejection de rapaces nocturnes (micromammifères)
  - Détection acoustique des chiroptères (détecteur Pettersson D-240x) avec analyse, si besoin, à l'aide du logiciel Batsound
  - Visite des cavités pour observation directe des chiroptères en hibernation où en période de reproduction

- *Oiseaux* :
  - Observation visuelle
  - Détection par points d'écoute

- *Reptiles et amphibiens* :
  - Observation directe
  - Ecoute crépusculaire et nocturne des chants (pour les anoures uniquement)

- *Insectes :*
  - Observation directe
  - Capture au filet si nécessaire pour identification, avec relâché sur place
  - Récolte d'exuvies (pour les odonates)

Toutes les captures ont été réalisées par des détenteurs d'autorisation préfectorale pour les espèces protégées.

3. Résultats

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des différents inventaires qui ont été menés sur le territoire d'Angoulême. Tous les habitats naturels et semi-naturels et espèces faunistiques et floristiques sauvages recensés y sont présentés sous forme de tableaux commentés. Le patrimoine naturel, plus détaillé, est traité ensuite.

3.1. Les habitats et la flore

Le tableau suivant récapitule les 34 habitats définis dans la nomenclature internationale CORINE BIOTOPE et identifiés sur la ville d'Angoulême. Parmi eux, ***on notera la présence de 14 habitats d'intérêt communautaire, dont 3 considérés comme prioritaires***.

Tableau n° 1 : Les habitats

COR = Code CORINE biotope
N2000 = code Natura 2000 (signifie que l'habitat est considéré comme prioritaire)*
*VPR = Valeur patrimoniale régionale : * faible, ** moyenne, *** assez élevée, **** élevée, ***** très élevée*

Habitat	Nomenclature phytosociologique (niveau ordre ou alliance)	Code CORINE	N2000	VPR	Surface (Ha)
Milieux aquatiques					***61.4***
Eaux mésotrophes à eutrophes avec végétation flottante fixée	NYMPHAEION ALBAE	22.43	3150	*****	61,4
Végétation des rivières mésotrophes	CALLITRICHO-BATRACHION	24.43	3260	****	
Milieux palustres					***27,7***
Petits hélophytes des eaux dormantes ou courantes	GLYCERIO-NASTURTIETEA	53.4		***	non mesuré
Prairies méso à hygrophiles atlantiques	BROMION RACEMOSI	37.21		***	23,7
Lisières à grandes herbes des bords des cours d'eau	CONVOLVULION SEPIUM	37.7	6430	***	4
Milieux herbacés					***43,2***
Pelouses médio-européennes sur débris rocheux calcaires	ALYSSO-SEDION ALBI	34.11	6110*	****	qq m2
Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides	MESOBROMION	34.32	6210	****	12,5
Pelouses calcaires subatlantiques très sèches	XEROBROMION	34.33	6210	****	2,6
Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale	THERO-BRACHYPODION	34.51	6220*	*****	qq m2
Ourlets xéro-thermophiles	GERANION SANGUINEI	34.41		*****	3,3
Prairies de fauche atlantiques	LINO-GAUDINION	38.21	6510	**	21,2
Prairies pâturées	CYNOSURION CRISTATI	38.11		*	3,6
Milieux arbustifs					***32,8***
Landes atlantiques à Erica et Ulex	ULICION MINORIS	31.23	4030	****	0,8
Fourrés médio-européens sur sol fertile	PRUNO-RUBION FRUTICOSI	31.81		*	11,2
Fruticées à Genévrier commun	BERBERIDION	31.88	5130	****	9,3
Saulaies marécageuses	SALICION CINEREAE	44.92		****	11,5
Milieux arborés					***218,6***
Chênaies-frênaies atlantiques	ENDYMIO-CARPINETUM	41.21		*	31,8
Forêts de Chêne sessile ou Chêne pédonculé	QUERCION ROBORI-PETRAEAE	41.5		***	78,3
Chênaie blanche occidentale	QUERCION PUBESCENTI-PETRAEAE	41.71		*	76,3
Aulnaies-frênaies des rivières à eaux lentes	ULMO-FRAXINETUM	44.33	91E0*	***	22,7
Frênaies mixtes humides	ULMENION MINORIS	44.42	91F0	*	2,6
Forêts de Chêne vert supra-méditerranéennes	QUERCION ILICIS	45.32	9340	**	3,2
Plantations de conifères		83.31		*	0,7
Plantations de peupliers		83.321		*	3
Milieux rupestres					
Falaises continentales sèches	POTENTILLION CAULESCENTIS	62.1	8210	****	non mesuré
Espaces souterrains artificiels		88		****	?
Communautés des anfractuosités des vieux murs	CENTRANTHO-PARIETARION	86		*	non mesuré
Milieux rudéraux					
Friches rudérales nitrophiles	ARCTION LAPPAE	87.2		*	7,4
Cultures et maraîchage		82.12		*	non mesuré
Haies et alignements d'arbres		84.2		**	non mesuré
Milieux anthropiques					
Espaces urbains		85		*	-
Grands parcs et squares citadins		85.1		***	20,7
Sites industriels en activité		86.3		*	-
Sites industriels anciens		86.4		*	-

Carte n° 2 : cartographie des habitats naturels

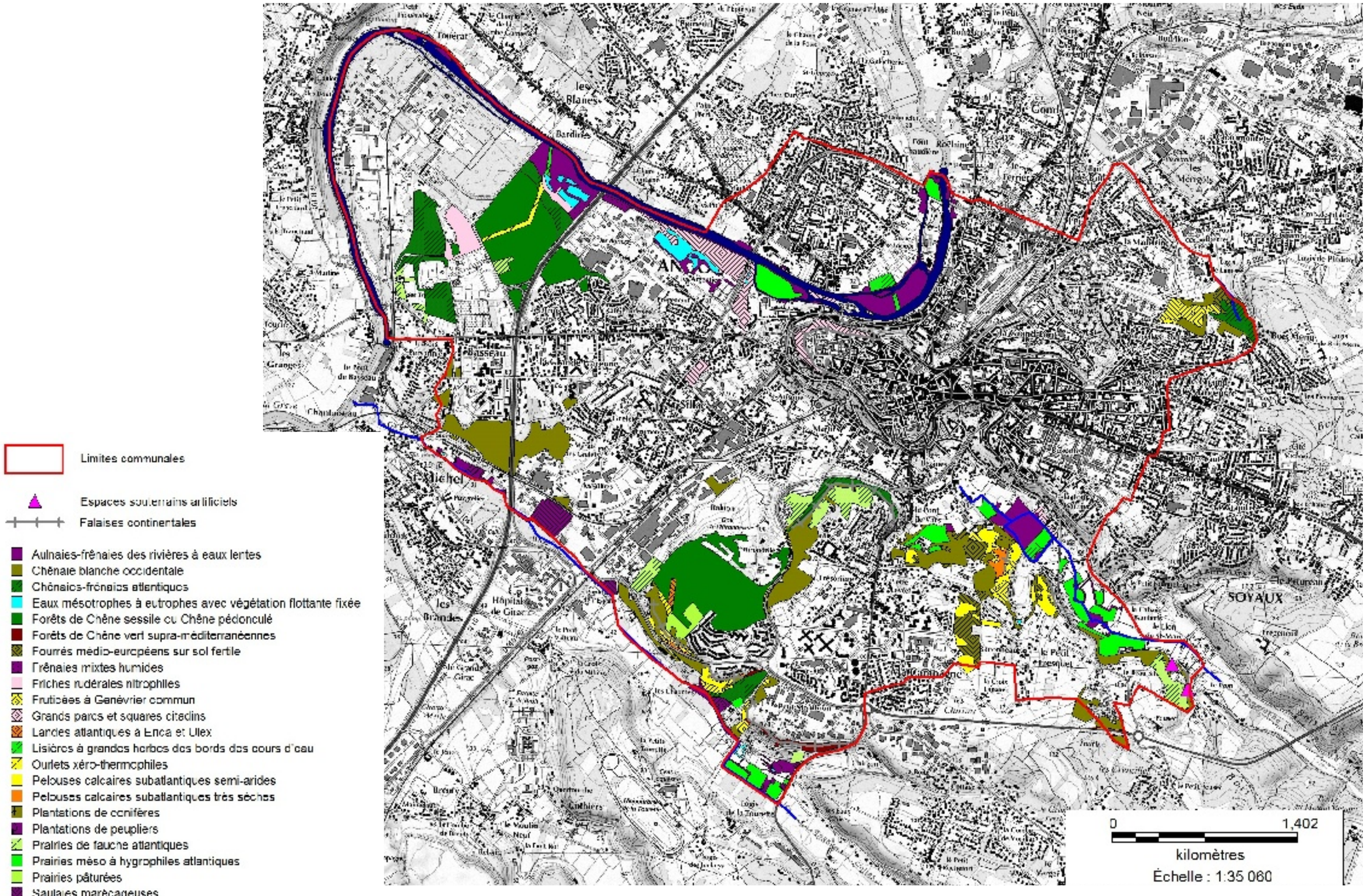
Limites communales
Espaces souterrains artificiels
Falaises continentales
Aulnaies-frênaies des rivières à eaux lentes
Chênaie blanche occidentale
Chênaies-frênaies atlantiques
Eaux mésotrophes à eutrophes avec végétation flottante fixée
Forêts de Chêne sessile ou Chêne pédonculé
Forêts de Chêne vert supra-méditerranéennes
Fourrés médio-européens sur sol fertile
Frênaies mixtes humides
Friches rudérales nitrophiles
Fruticées à Genévrier commun
Grands parcs et squares citadins
Landes atlantiques à Erica et Ulex
Lisières à grandes herbes des bords des cours d'eau
Ourlets xéro-thermophiles
Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides
Pelouses calcaires subatlantiques très sèches
Plantations de conifères
Plantations de peupliers
Prairies de fauche atlantiques
Prairies méso à hygrophiles atlantiques
Prairies pâturées
Saulaies marécageuses
Végétation des rivières mésotrophes
0
1,402
kilomètres
Échelle : 1:35 060

3.1.1. Description et état de conservation global des habitats patrimoniaux

Dans ce chapitre nous avons décrit de façon sommaire les différents habitats qui présentent une valeur patrimoniale régionale élevée, ou qui sont inscrits à l'annexe 1 de la directive européenne « habitats, faune, flore ». Des cortèges d'espèces végétales caractéristiques sont indiqués, **les plantes patrimoniales sont signalées en gras** ; les plantes invasives sont soulignées.
Habitats d'intérêt communautaire (inscrit à l'annexe 1 de la directive européenne)
Habitats d'intérêt communautaire prioritaire

3.1.1.1. Les zones humides

Sur le périmètre de la ville d'Angoulême, les zones humides sont bien représentées. En effet, le fleuve Charente borde la ville au nord et à l'ouest, et 2 ruisseaux y circulent : les Eaux-Claires, au sud et l'Anguienne, à l'est. A ces eaux vives s'ajoutent les eaux stagnantes des étangs et mares, principalement représentés dans la vallée de la Charente (étangs de Frégeneuil et du Bois de la Poudrerie). On distinguera les milieux strictement aquatiques et les milieux palustres, dont la végétation amphibie supporte un assèchement régulier en période d'étiage estival.

Milieux strictement aquatiques :

Eaux mésotrophes à eutrophes avec végétation flottante fixée

Il s'agit d'herbiers aquatiques qui peuplent les étangs et mares, mais aussi les parties calmes des grands cours d'eau comme le fleuve Charente. Nous avons relevé :

- Jussie — *Ludwigia grandiflora*
- Myriophylle du Brésil — *Myriophyllum aquaticum*
- Myriophylle en épis — *Myriophyllum spicatum*
- Nénuphar blanc — *Nymphaea alba*
- Nénuphar jaune — *Nuphar lutea*
- Petite lentille d'eau — *Lemna minor*
- Potamot crépu — *Potamogeton crispus*

Herbiers de Nénuphar blanc sur les mares de Frégeneuil

Végétation des rivières mésotrophes

Il s'agit d'herbiers aquatiques qui peuplent les ruisseaux et rivières de plaine. Ils sont dépendants d'une bonne qualité et oxygénation des eaux, mais aussi d'un bon ensoleillement.
Sur la commune d'Angoulême, ces herbiers sont présents çà et là dans les cours de la Charente, des Eaux-Claires, et de l'Anguienne. La végétation est composée principalement de callitriches, plantes aquatiques dont il existe plusieurs espèces de détermination difficile.

- Callitriche à angles obtus — *Callitriche obtusangula*
- Cératophylle immergé — *Ceratophyllum demersum*
- **Grande naïade** — ***Najas marina***
- Potamot dense — *Groenlandia densa*

…

Le fleuve Charente vu de l'Ile Marquais

L'état de conservation global des milieux aquatiques est assez dégradé à Angoulême, excepté sur les secteurs ou le courant est assez important, ce qui permet une bonne oxygénation des eaux. On notera la présence de quelques herbiers de Jussie, plante invasive d'Amérique, sur le fleuve Charente, mais elle reste sporadique, ainsi que la présence du Myriophylle du Brésil sur les mares de Frégeneuil.

Milieux palustres :

Petits hélophytes des eaux dormantes ou courantes

Il s'agit d'herbiers amphibies qui se développent de façon linéaire sur les berges vaseuses des cours d'eau, dans des secteurs ensoleillés. Ce milieu se présente sous la forme d'un tapis vert recouvrant une partie des surfaces en eau des ruisseaux, dominé par la Ache faux-cresson et la Berle dressée. On notera que l'Agrion de Mercure, petite libellule protégée, apprécie tout particulièrement cet habitat. Nous avons relevé :

- Ache faux-cresson — *Apium nodiflorum*
- Berle dressée — *Berula erecta*
- Cresson de fontaine — *Nasturtium officinale*
- Glycérie flottante — *Glyceria fluitans*
- Menthe aquatique — *Mentha aquatica*
- Myosotis des marais — *Myosotis scorpioides*
- Véronique aquatique — *Veronica anagallis-aquatica*

…

Herbiers à Ache faux-cresson et Berle sur l'Anguienne, au Petit Fresquet

L'état de conservation de cet habitat sur la commune d'Angoulême est assez bon, et parfois il a tendance à recouvrir complétement les petits cours d'eau et nécessite des opérations de gestion ponctuelle, comme cela a été réalisé au Petit Fresquet sur le cours de l'Anguienne.

Prairies méso à hygrophiles atlantiques

Il s'agit de prairies plus ou moins humides, pâturées ou fauchées qui occupent les zones alluviales. A Angoulême, ces prairies sont présentes dans les vallées de l'Anguienne et des Eaux-Claires, et dans une moindre mesure le fleuve Charente (Ile aux Vaches). Le cortège floristique y est assez diversifié. Cet habitat sert de milieux de vie à de nombreuses espèces animales (amphibiens et insectes). Nous avons relevé :

- Agrostis stolonifère — *Agrostis stolonifera*
- Cardamine des prés — *Cardamine pratensis*
- Gaillet des marais — *Galium palustre*
- **Germandrée des marais** — ***Teucrium scordium***
- Jonc aggloméré — *Juncus conglomeratus*
- Jonc diffus — *Juncus effusus*
- Laîche hérissée — *Carex hirta*
- Lotier des marais — *Lotus uliginosus*
- Lychnis fleur de coucou — *Lychnis flos-cuculi*
- Lysimaque nummulaire — *Lysimachia nummularia*
- Oenanthe fistuleuse — *Oenanthe fistulosa*
- Renoncule âcre — *Ranunculus acris*
- Renoncule rampante — *Ranunculus repens*
- Séneçon aquatique — *Senecio aquaticus*

…

Prairie humide de l'Ile aux Vaches

L'état de conservation de ces prairies est ici assez moyen, d'une part suite à des variations de niveau d'eau insuffisantes, avec des inondations devenues rares et ponctuelles, ce qui donne un caractère plutôt mésophile au cortège végétal, et d'autre part suite à une gestion assez aléatoire (périodes de fauche inadaptées, abandon…).

Lisières à grandes herbes des bords des cours d'eau

Il s'agit de prairies humides à hautes herbes qui se développent à la suite des prairies humides, lorsque les pratiques de pâturage ou de fauche sont abandonnées, mais aussi en bordure des fossés et de certaines berges de façon linéaire, ou au sein de peupleraies. Le cortège floristique est assez diversifié mais n'abrite pas d'espèces rares. Il s'agit néanmoins d'un milieu menacé en Poitou-Charentes. Nous avons relevé :

- Epilobe hirsute — *Epilobium hirsutum*
- Eupatoire chanvrine — *Eupatorium cannabinum*
- Euphorbe velue — *Euphorbia villosa*
- Gaillet des marais — *Galium palustre*
- Guimauve officinale — *Althaea officinalis*
- Iris des marais — *Iris pseudacorus*
- Liseron des haies — *Calystegia sepium*
- Lysimaque vulgaire — *Lysimachia vulgaris*
- Menthe aquatique — *Mentha aquatica*
- Pigamon jaune — *Thalictrum flavum*
- Reine des prés — *Filipendula ulmaria*
- Roseau — *Phragmites australis*
- Salicaire — *Lythrum salicaria*
- **Sanguisorbe officinale** — ***Sanguisorba officinalis***
- Souchet long — *Cyperus longus*

…

Clairière dans l'Ile Marquais

L'état de conservation de cet habitat est globalement bon à Angoulême, même si les surfaces occupées sont faibles.

Saulaies marécageuses

Il s'agit de fourrés arbustifs dominés par les saules, qui se développent en bordure des cours d'eau sous forme de ripisylve, ou sur des terrains humides à la suite des lisières à hautes herbes. Sur la commune d'Angoulême, ce boisement est surtout présent de façon ponctuelle, notamment dans la vallée des Eaux-Claires. Nous avons relevé :

- Bourdaine — *Frangula dodonei*
- Laîche des rives — *Carex riparia*
- Nerprun purgatif — *Rhamnus cathartica*
- Ronce commune — *Rubus fruticosus*
- Saule blanc — *Salix alba*
- Saule roux — *Salix atrocinerea*
- Sureau hièble — *Sambucus ebulus*
- Viorne aubier — *Viburnum opulus*

…

L'état de conservation des saulaies est assez bon sur la commune d'Angoulême.

Aulnaies-frênaies des rivières à eaux lentes

Ce type de boisement est bien représenté sur la commune d'Angoulême, où il est présent principalement dans la vallée de la Charente, soit sous forme de ripisylve plus ou moins large, soit sous forme de boisements étendus (Ile Marquais, Bois de la Poudrerie). Une belle parcelle est également présente dans la vallée de l'Anguienne, au niveau du Petit Fresquet. L'aulnaie-frênaie constitue le stade forestier climacique des grandes vallées alluviales comme celle du fleuve Charente et ne subsiste le plus souvent que sous forme linéaire le long des cours d'eau. Les essences dominantes sont l'Aulne glutineux et le Frêne commun, accompagnés par des saules et aussi quelques chênes. Nous avons relevé :

- Aulne glutineux — *Alnus glutinosa*
- Cardamine des prés — *Cardamine pratensis*
- **Fausse giroflée** — ***Erysimum cheiranthoides***
- Ficaire — *Ranunculus ficaria*
- Frêne à feuilles étroites — *Fraxinus angustifolia*
- Frêne commun — *Fraxinus excelsior*
- **Fritillaire pintade** — ***Fritillaria meleagris***
- Groseiller — *Ribes rubrum*
- Laîche des marais — *Carex acutiformis*
- Laîche pendante — *Carex pendula*
- Lathrée clandestine — *Lathraea clandestina*
- Lysimaque nummulaire — *Lysimachia nummularia*
- Nerprun purgatif — *Rhamnus cathartica*
- Orme champêtre — *Ulmus minor*
- Ortie dioïque — *Urtica dioica*
- Ronce bleue — *Rubus caesius*
- Valériane officinale — *Valeriana officinalis*
- Viorne obier — *Viburnum opulus*

…

Bois de la Poudrerie, au printemps

L'état de conservation de ce boisement est variable sur la commune d'Angoulême : bon lorsqu'il occupe des surfaces assez importantes, moyen lorsqu'il se présente sous forme d'une maigre ripisylve.

Frênaies mixte humides

Ce boisement est très localisé à Angoulême, puisqu'il n'est présent qu'à l'est des Bois de la Poudrerie, à l'intersection du fleuve Charente et de la RN10. Il ressemble beaucoup au précédant, mais se développe dans des conditions plus sèches. Il présente ici un cortège très appauvris, riche en essences introduites (marroniers, platanes, peupliers…). L'état de conservation est ici très moyen, liés à la pollution induite par la route nationale (gaz d'échappement, déchets divers…).

3.1.1.2. Les pelouses calcaires

Les pelouses calcaires, aussi appelées "chaumes", sont des milieux herbacés qui se développent sur des sols superficiels secs, ici des plateaux calcaires. Les conditions particulières qui y règnent (microclimat chaud et sec), font penser à des garrigues méditerranéennes. Le cortège floristique de ce groupe d'habitats est l'un des plus riches du Poitou-Charentes, avec un fort contingent d'espèces méditerranéennes ici en limite nord de répartition.
Ces pelouses sont composées de 5 habitats différents bien décrits par les botanistes et qui sont ici étroitement imbriqués, se succédant de la roche presque nue aux fourrés de genévriers. Tous ces habitats présentent une forte valeur patrimoniale.
Sur la commune d'Angoulême, ces complexes de pelouses sont principalement localisés sur les pentes sud du Bois de Saint-Martin et des Chaumes de Crage, ainsi qu'au niveau du Petit Fresquet.

Pelouses médio-européennes sur débris rocheux calcaires

Cet habitat est très ponctuel et localisé au sein des complexes de pelouses calcaires d'Angoulême. Il se développe sur les affleurements calcaires et corniches rocheuses, en mosaïque avec les pelouses sèches, mais aussi sur des rebords de toits et sommet de vieux murs. Le recouvrement de la végétation est très faible et les plantes qui le caractérisent sont adaptées à la sècheresse. Nous avons relevé :

- Epiaire droite — *Stachys recta*
- **Hutchinsie des pierres** — ***Hornungia petraea***
- Immortelle des sables — *Helichrysum stoechas*
- Linaire couchée — *Linaria supina*
- **Mélique ciliée** — ***Melica ciliata***
- Orpin blanc — *Sedum album*
- Orpin jaunâtre — *Sedum ochroleucum*
- Orpin jaune — *Sedum acre*
- Saxifrage à 3 doigts — *Saxifraga tridactylites*

…

Pelouses à orpins au Petit Fresquet

Pelouses calcaires subatlantiques très sèches

Cet habitat se développe sur sol calcaire squelettique et bien exposé. Ce sont des pelouses rases laissant fréquemment apparaître le sol et présentant un cortège végétal très riche, composé principalement de petites plantes vivaces avec de nombreuses méditerranéennes en limite nord de répartition. Sur la commune, cet habitat est présent au sud du Bois de Saint-Martin et sur le plateau dominant le Petit Fresquet. Nous avons relevé :

- Ail à tête ronde — *Allium sphaerocephalon*
- **Armoise blanche** — ***Artemisia alba***

- **Biscutelle de Guillon** — ***Biscutella guilloni***
- **Bugrane striée** — ***Ononis striata***
- **Campanule à feuilles rondes** — ***Campanula rotundifolia***
- Carline vulgaire — *Carlina vulgaris*
- **Crapaudine de Guillon** — ***Sideritis guilloni***
- Euphorbe de Séguier — *Euphorbia seguieriana*
- **Euphraise de Jaubert** — ***Odontites jaubertianus***
- Fétuque des moutons — *Festuca gr ovina*
- Fumana couché — *Fumana procumbens*
- Germandrée des montagnes — *Teucrium montanum*
- **Globulaire de Valence** — ***Globularia valentina***
- Hélianthème des appenins — *Helianthemum appeninum*
- Inule des montagnes — *Inula montana*
- Koelérie du valais — *Koeleria vallesiana*
- Laîche de Haller — *Carex halleriana*
- Laîche humble — *Carex humilis*
- **Liseron cantabrique** — ***Convolvulus cantabrica***
- **Marguerite à feuilles de graminée** — ***Leucanthemum graminifolium***
- Ophrys araignée — *Ophrys aranifera*
- Ophrys petite araignée — *Ophrys araneola*
- Orchis bouffon — *Anacamptis morio*
- Piloselle — *Hieracium pilosella*
- Potentille printanière — *Potentilla neumanniana*
- **Renoncule à feuilles de graminée** — ***Ranunculus gramineus***
- Scille d'automne — *Scilla autumnalis*
- Tabouret perfolié — *Tlaspi perfoliatum*
- **Thésion divariqué** — ***Thesium divaricatum***
- Thym serpolet — *Thymus gr serpyllum*
- **Trinie glauque** — ***Trinia glauca***
- Vulnéraire — *Anthyllis vulneraria*

…

Vue printanière des pelouses calcaires très sèches

Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides

Cet habitat succède aux pelouses très sèches, sur sol plus profond. La végétation se densifie et le sol n'est plus visible. Sur la commune, il est présent sur les pentes des Chaumes de Crage et celles du plateau du Petit Fresquet. La diversité végétale y est assez importante, même si les graminées, dominantes, limitent le développement des plantes basses. Nous avons relevé :

Plateau du Petit Fresquet

- Aspérule des teinturiers — *Asperula cynanchica*
- Brachypode penné — *Brachypodium pinnatum*
- Brize intermédiaire — *Briza media*
- Brome dressé — *Bromus erectus*
- Brunelle laciniée — *Prunella laciniata*
- Cardoncelle molle — *Carduncellus mitissimus*
- Cirse sans tige — *Cirsium acaule*
- Chlore perfolié — *Blackstonia perfoliata*
- Coronille naine — *Coronilla minima*
- Dactyle aggloméré — *Dactylis glomerata*
- Fer-à-cheval — *Hippocrepis comosa*
- **Genêt poilu** — ***Genista pilosa***
- Germandrée petit-chêne — *Teucrium chamaedrys*
- Globulaire commune — *Globularia bisnagarica*
- Laitue vivace — *Lactuca perennis*
- Lin fausse-soude — *Linum salsoloides*
- Ophrys abeille — *Ophrys apifera*
- Ophrys araignée — *Ophrys aranifera*
- Ophrys bécasse — *Ophrys scolopax*

- Ophrys mouche — *Ophrys insectifera*
- Orchis homme-pendu — *Orchis anthropophora*
- Orchis pourpre — *Orchis purpurea*
- Orchis pyramidal — *Anacamptis pyramidalis*
- Panicaut des champs — *Eryngium campestre*
- Petite sanguisorbe — *Sanguisorba minor*
- Phalangère rameuse — *Anthericum ramosum*
- Polygale du calcaire — *Polygala calacarea*
- Sauge des prés — *Salvia pratensis*
- Scabieuse colombaire — *Scabiosa columbaria*
- Séseli des montagnes — *Seseli montanum*
- Seslérie bleue — *Sesleria caerulea*
- Thésion couché — *Thesium humifusum*

…

Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale

Cet habitat, très rare en Poitou-Charentes, se développe sur des sols calcaires très minces. Il est caractérisé par une végétation clairsemée, principalement composée de plantes annuelles, qui profitent des pluies printanières pour former des tapis fugaces. Sur la commune, il est très ponctuel et occupe les zones de terre dénudée au sein des pelouses très sèches. Il est notamment présent sur les Chaumes de Crage et le plateau du Petit Fresquet. Nous avons relevé les espèces suivantes :

- Bec-de-grue — *Erodium cicutarium*
- Buplèvre du mont Baldo — *Bupleurum baldense*
- Catapode raide — *Catapodium rigidum*
- Céraiste nain — *Cerastium pumilum*
- **Crucianelle** — ***Crucianella angustifolia***
- Drave printanière — *Draba verna*
- Euphorbe fluette — *Euphorbia exigua*
- **Lin d'Autriche** — ***Linum austriacum***
- Lin purgatif — *Linum catharticum*
- Luzerne naine — *Medicago minima*
- Microp dressé — *Bombycilaena erecta*
- Petite euphraise — *Euphrasia stricta*
- Réséda jaune — *Reseda lutea*
- Sabline à feuilles de serpolet — *Arenaria serpyllifolia*
- **Sabline des chaumes** — ***Arenaria controversa***
- Séneçon commun — *Senecio vulgaris*
- Trèfle scabre — *Trifolium scabrum*
- Vulpie ciliée — *Vulpia ciliata*

…

Fruticées à Genévrier commun

Cet habitat est peu représenté sur la commune, au sein des pelouses sèches. Il s'agit de fourrés arbustifs dominés par le Genévrier commun, le buis et les nerpruns, en contact direct avec les pelouses calcaires et la chênaie blanche, dont ils constituent le stade intermédiaire. Le cortège végétal y est relativement diversifié, témoignant d'un bon état de conservation, notamment sur les chaumes de Crage, le sud du Bois de Saint-Martin et le plateau du Petit Fresquet mais aussi sur les pentes de la Font Chauvin, au nord-est de la ville. Nous avons relevé :

- Alisier torminal — *Sorbus torminalis*
- Aubépine monogyne — *Crataegus monogyna*
- **Berbéris vulgaire** — ***Berberis vulgaris***
- Bruyère à balais — *Erica scoparia*
- Buis — *Buxus sempervirens*
- Cerisier de Sainte-Lucie — *Prunus mahaleb*
- Chêne pubescent — *Quercus humilis*
- Chêne vert — *Quercus ilex*
- Chèvrefeuille des bois — *Lonicera periclymenum*
- Cornouiller sanguin — *Cornus sanguinea*
- Coronille glauque — *Coronilla glauca*
- Eglantier — *Rosa canina*
- **Rosier pimprenelle** — ***Rosa pimpinellifolia***
- Garance voyageuse — *Rubia peregrina*
- Genévrier commun — *Juniperus communis*
- Houx — *Ilex aquifolium*
- If — *Taxus baccata*
- **Nerprun alaterne** — ***Rhamnus alaternus***
- **Nerprun des rochers** — ***Rhamnus saxatilis***
- Prunelier — *Prunus spinosa*
- **Spirée d'Espagne** — ***Spiraea obovata***
- Troène vulgaire — *Ligustrum vulgare*
- Viorne lantane — *Viburnum lantana*

…

Vue hivernale des fourrés à genévrier au Petit Fresquet

L'état de conservation des habitats de pelouses calcaires de la ville d'Angoulême est assez moyen : ces milieux nécessitent une gestion périodique afin de bloquer la dynamique au stade herbacé, en mosaïque ouverte avec les fourrés à genévriers ; actuellement, on observe une fermeture plus ou moins prononcée suivant les secteurs, avec une prolifération des graminées sociables comme le brachypode (« palène ») et la progression de la strate arbustive. De plus, on observe ça et là quelques dépots de déchets divers, places de feu, etc… Des espèces végétales indésirables, échappées des jardins environnants, sont également présentes de façon plus ou moins dense sur les pelouses (buddléias, cotoneasters, ailantes…). La principale menace qui pèse sur ces milieux fragiles est à présent l'abandon, même si l'urbanisation a détruit quelques secteurs autrefois très riches (Chaumes de Crage…).

3.1.1.3. Les boisements et lisières

Ourlets xéro-thermophiles

Il s'agit d'un habitat de lisière qui se développe au contact des bois en exposition sud, où le sol est assez épais et qui colonise les secteurs entretenus de façon régulière (talus routiers, sous les lignes HT…). Cet ourlet se présente sous forme d'une lisière fleurie, avec très peu de graminées. Le cortège végétal y est assez diversifié et attire de nombreux insectes. Cet habitat est bien représenté dans les bois de Saint-Martin et de la Poudrerie. Nous avons relevé :

- Aigremoine eupatoire *Agrimonia eupatoria*
- Ancolie commune *Aquilegia vulgaris*
- Arabette hirsute *Arabis hirsuta*
- Bugrane jaune *Ononis natrix*
- Campanule agglomérée *Campanula glomerata*
- Campanule gantelée *Campanula trachelium*
- Coronille bigarée *Securigera varia*
- Digitale jaune *Digitalis lutea*
- Dompte-venin *Vincetoxicum hirundinaria*
- Euphorbe anguleuse *Euphorbia angulata*
- Euphorbe des bois *Euphorbia amygdaloides*
- Euphraise printanière *Odontites serotina*
- Garance voyageuse *Rubia peregrina*
- Genêt des teinturiers *Genista tinctoria*
- Gesse à larges feuilles *Lathyrus latifolius*
- Gesse noire *Lathyrus niger*
- Géranium sanguin *Geranium sanguineum*
- Grémil pourpre-violet *Lithospermum purpureocaeruleum*
- Hélianthème nummulaire *Helianthemum nummularia*
- Laîche glauque *Carex flacca*
- **Laser à larges feuilles** ***Laserpitium latifolium***
- Luzerne lupuline *Medicago lupulina*
- Mélitte à feuilles de mélisse *Melittis melissophyllum*
- Millepertuis perforé *Hypericum perforatum*
- Orchis verdâtre *Platanthera chlorantha*
- Origan vulgaire *Origanum vulgare*
- Peucédan des cerfs *Peucedanum cervaria*
- Phalangère rameuse *Anthericum ramosum*
- Pissenlit *Taraxacum gr ruderalia*
- Primevère officinale *Primula officinalis*
- Raiponse en épi *Phyteuma spicatum*
- Renoncule bulbeuse *Ranunculus bulbosus*
- Spirée filipendule *Filipendula vulgaris*
- Trèfle rougissant *Trifolium rubens*
- Verge d'or *Solidago virgo-aurea*
- Véronique des champs *Veronica arvensis*
- Véronique petit-chêne *Veronica chamaedrys*
- **Vesce de Cassubie** ***Vicia cassubica***

…

Talus du Bois de Saint-Martin

Cet habitat, très ponctuel, présente un bon état de conservation à Angoulême. On notera que le Bois de la Poudrerie accueille la très rare Vesce de Cassubie, connue de seulement quelques stations en Poitou-Charentes.

Landes atlantiques à Erica et Ulex

Cet habitat est très localisé sur la commune d'Angoulême, où on ne le rencontre qu'au sud du Bois de Saint-Martin, sur une faible surface. Il s'agit de fourrés dominés par les bruyères et ajoncs, ici en cours d'envahissement par des arbres et arbustes présageant de la chênaie à venir. Les landes sont des habitats transitoires et nécessitent une gestion périodique pour se maintenir. Nous avons relevé :

- Ajonc d'Europe *Ulex europaeus*
- Bourdaine *Frangula dodonei*
- Bruyère à balais *Erica scoparia*
- Bruyère cendrée *Erica cinerea*
- Callune *Calluna vulgaris*
- Genêt à balais *Cytisus scoparius*
- Potentille tormentille *Potentilla erecta*
- Ronce *Rubus fruticosus*
- Serratule des teinturiers *Serratula tinctoria*

…

Lande à bruyères dans le Bois de Saint-Martin

L'état de conservation de cet habitat est ici très moyen, en cours d'embroussaillement et de faible superficie.

Chênaies-frênaies atlantiques

Ce type de boisement se développe dans des conditions fraiches, sur des pentes exposées au nord, dans des talwegs… Sur la commune d'Angoulême, il occupe les pentes du Bois de la Poudrerie, le nord du Bois de Saint-Martin et le nord de la Font Chauvin…. Le cortège végétal y est assez diversifié, composé principalement de plantes à floraison vernale (jacinthes, lamier jaune) et de scolopendres, dans une ambiance sombre et humide, avec de nombreuses mousses. Nous avons relevé :

- Arum d'Italie *Arum italicum*
- Bugle rampant *Ajuga reptans*
- Charme *Carpinus betulus*
- Chêne pédonculé *Quercus robur*
- Erable champêtre *Acer campestre*
- Fragon *Ruscus aculeatus*
- Frêne commun *Fraxinus excelsior*
- Jacinthe des bois *Hyacinthoides non-scripta*
- **Jonquille** ***Narcissus pseudo-narcissus***
- Laîche des bois *Carex sylvatica*
- Lierre *Hedera helix*
- Listère ovale *Listera ovata*
- Mélique à une fleur *Melica uniflora*
- Mercuriale *Mercurialis perennis*
- Millet diffus *Milium effusum*
- Néottie nid d'oiseau *Neottia nidus-avis*
- Noisetier *Corylus avellana*
- Ornithogale des Pyrénées *Ornithogalum pyrenaicum*
- Petite pervenche *Vinca minor*
- Sanicle d'Europe *Sanicula europaea*
- Sceau-de-Salomon *Polygonatum multiflorum*
- Scolopendre *Phyllitis scolopendrium*
- **Tilleuil à larges feuilles** ***Tilia platyphyllos***
- Vesce des haies *Vicia sepium*

…

Bois de la Poudrerie

Forêts de Chêne sessile ou Chêne pédonculé

Ce boisement est bien représenté sur la commune d'Angoulême, où il occupe une grande partie des Bois de la Poudrerie et de Saint-Martin. Il se développe à la faveur de plaquages argileux (terres rouges) ou sableux et est caractérisé par la présence du Châtaignier et de la Fougère aigle. Nous avons relevé :

- Asphodèle blanche *Asphodelus albus*
- Bétoine officinale *Stachys officinalis*
- **Bois-joli** ***Daphne laureola***
- Bourdaine *Frangula dodonei*
- Châtaignier *Castanea sativa*
- Chêne pédonculé *Quercus robur*
- Chêne sessile *Quercus petraea*
- Chèvrefeuille des bois *Lonicera xylosteum*
- Fougère aigle *Pteridium aquilinum*
- Fragon *Ruscus aculeatus*
- Germandrée scorodoïne *Teucrium scorodonia*
- Gesse des montagnes *Lathyrus linifolius*
- Houx *Ilex aquifolium*
- **Laîche des montagnes** ***Carex montana***
- Luzule de Forster *Luzula forsteri*
- Millepertuis élégant *Hypericum pulchrum*
- Muguet de mai *Convallaria majalis*
- Peuplier tremble *Populus tremula*
- Potentille des montagnes *Potentilla montana*
- Pulmonaire officinale *Pulmonaria officinalis*
- Véronique officinale *Veronica officinalis*

…

Bois de Saint-Martin

Chênaie blanche occidentale

Avec les forêts de chêne sessile, la chênaie blanche est le boisement dominant sur la commune d'Angoulême. Il se développe sur des sols calcaires peu épais, souvent sur les plateaux ou les pentes exposées au sud (Bois de Basseau, nord du Bois de Saint-Martin, plateau du Petit Fresquet). Cet habitat se présente sous l'aspect d'un boisement clair dominé par le Chêne pubescent, avec une strate herbacée dense et variée. Nous avons relevé :

- Alisier torminal *Sorbus torminalis*
- Aubépine monogyne *Crataegus monogyna*
- Brachypode des bois *Brachypodium sylvaticum*
- Cerisier de Sainte-Lucie *Prunus mahaleb*
- Chêne pédonculé *Quercus robur*
- Chêne pubescent *Quercus humilis*
- Chêne vert *Quercus ilex*
- Cormier *Sorbus domestica*
- Cornouiller mâle *Cornus mas*
- Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*
- Erable champêtre *Acer campestre*
- Erable de Montpellier *Acer monspessulanus*
- Hellébore fétide *Helleborus foetidus*
- Lierre *Hedera helix*
- Merisier *Prunus avium*
- Noisetier *Corylus avellana*
- Pin sylvestre *Pinus sylvestris*
- Prunelier *Prunus spinosa*
- Ronce *Rubus gr fruticosus*
- Troène vulgaire *Ligustrum vulgare*
- Viorne lantane *Viburnum lantana*

…

Forêts de Chêne vert supra-méditerranéennes

Ce type de boisement, nettement méditerranéen, est très rare en Poitou-Charentes où il colonise principalement la façade atlantique. Il se développe sur des sols calcaires secs et peu profonds et la strate arborée est dominée par le Chêne vert. La strate herbacée est quasi absente car le feuillage persistant du Chêne vert ne laisse passer que très peu de lumière. Sur la commune de d'Angoulême, ces bois très localisés ne sont présents qu'au sud, où ils colonisent les secteurs rocailleux des pentes bien exposées de la vallée des Eaux-Claires. Nous avons relevé :

- Chêne pubescent *Quercus humilis*
- Chêne vert *Quercus ilex*
- Erable de Montpellier *Acer monspessulanus*
- **Fillaire à larges feuilles** ***Phillyrea latifolia***
- Garance voyageuse *Rubia peregrina*
- Iris fétide *Iris foetidissima*
- Lierre *Hedera helix*
- **Nerprun alaterne** ***Rhamnus alaternus***

D'une manière générale, les divers types de bois de feuillus présents sur la ville d'Angoulême présentent un bon état de conservation, même si l'on observe ça et là des dépôts de déchets divers.

3.1.1.4. Les falaises et cavités

Falaises continentales

Cet habitat, constitué par les falaises calcaires verticales de hauteur variable, et bien présent sur la commune d'Angoulême (Jardin Vert, sud du Bois de Saint-Martin et des Chaumes de Crage, vallée de l'Anguienne…), ce qui est normal pour une ville construite sur un plateau calcaire. La végétation est clairsemée, composée principalement de fougères. On observe une différence entre les falaises exposées au sud, plus sèches, et celle exposées au nord, moussues et humides. Nous avons relevé :

- Capillaire des murailles — *Asplenium trichomanes*
- Cétérach officinal — *Ceterach officinarum*
- **Cheveu-de-Vénus** — ***Adiantum capillus-veneris***
- Lierre — *Hedera helix*
- Pariétaire de Judée — *Parietaria judaica*
- Polypode de Cambrie — *Polypodium cambricum*
- Polypode intermédiaire — *Polypodium interjectum*
- Rue des murailles — *Asplenium ruta-muraria*
- Ruine-de-Rome — *Cymbalaria muralis*
- Scolopendre — *Asplenium scolopendrium*

…

Chaumes de Crage

L'état de conservation de la végétation des falaises est globalement assez bon.

Espaces souterrains artificiels

Plusieurs carrières de calcaires souterraines sont présentes sur le territoire d'Angoulême, dans la vallée de l'Anguienne, à l'est, 2 ont été visitées avec l'accord du propriétaire, mais il en existe probablement d'autres. De plus, la ville étant construite sur du calcaire, il existe probablement de nombreux réseaux souterrains. Elles sont de profondeur variable et certaines accueillent plusieurs espèces de chauves-souris. Leurs effectifs restent toutefois limités et ces cavités ne sont pas considérées comme des sites majeurs dans le département.

3.1.1.5. Les autres milieux

Les habitats naturels ou semi-naturels non traités ci-dessus, comme les prairies mésophiles de fauche ou de pâture, les haies, les boisements rudéraux, les plantations de feuillus ou de résineux, les fourrés à ronces, les friches et cultures herbacées, les vieux murs… occupent ici plusieurs fonctions essentielles :

- ils peuvent constituer un habitat pour des espèces menacées ;
- ils jouent un rôle important dans le fonctionnement d'autres habitats menacés (influence sur le climat local, sur la dynamique de l'eau dans le sol….) ;
- ils forment un lien reliant différents noyaux d'habitats menacés (rôle de corridor écologique).

3.2. La Faune

3.2.1. Les mammifères

33 espèces de mammifères sauvages ont été observées sur la commune d'Angoulême au cours des 10 dernières années. Parmi elles, on notera surtout la présence de 11 espèces de chauves-souris, contactées en chasse ou en hibernation dans des cavités souterraines.Toutes les espèces encore communes dans les campagnes sont présentes sur le territoire communal.

Tableau n° 2 : Les mammifères

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)
LRN = Liste rouge nationale (UICN)
CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé
DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	DPC
Belette	*Mustela nivalis*				
Blaireau	*Meles meles*				
Campagnol agreste	*Microtus agrestis*				
Campagnol amphibie	*Arvicola sapidus*	X		NT	X
Campagnol roussâtre	*Clethrionomys glareolus*				
Chevreuil	*Capreolus capreolus*				
Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*	X			
Fouine	*Martes foina*				
Hérisson	*Erinaceus europaeus*	X			
Lapin de garenne	*Oryctolagus cuniculus*			NT	
Lérot	*Eliomys quercinus*				
Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus*				
Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii*	X	II, IV	VU	X
Mulot gris	*Apodemus sylvaticus*				
Murin à moustaches	*Myotis mystacinus*	X	IV		X
Murin de Daubenton	*Myotis daubentoni*	X	IV		X
Musaraigne couronnée	*Sorex coronatus*				
Musaraigne musette	*Crocidura russula*				
Noctule commune	*Nyctalus noctula*	X	IV	NT	X
Noctule de Leisler	*Nyctalus leisleri*	X	IV	NT	X
Oreillard roux	*Plecotus auritus*	X	IV		X
Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	X	II, IV		X
Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	X	IV		
Pipistrelle de Kuhl	*Pipistrellus kuhli*	X	IV		
Pipistrelle de Nathusius	*Pipistrellus nathusii*	X	IV		X
Ragondin	*Myocastor coypus*				
Rat musqué	*Ondatra zybethicus*				
Rat surmulot	*Rattus norvegicus*				
Renard roux	*Vulpes vulpes*				
Sanglier	*Sus scrofa*				
Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*	X	IV		
Souris grise	*Mus musculus*				
Taupe d'Europe	*Talpa europaea*				

Ecureuil roux

3.2.2. Les oiseaux

Nous avons ici scindé les observations d'oiseaux en 2 parties : d'une part les espèces qui nichent sur le territoire d'Angoulême ou qui l'utilisent au printemps et en été comme zone de chasse ou de nourrissage et, d'autre part, les espèces observées plus ou moins longtemps en période hivernale ou lors des passages migratoires de l'automne et du printemps.

3.2.2.1. Les oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs

80 espèces d'oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs ont été observées sur le territoire d'Angoulême au cours des 10 dernières années. Parmi elles, on notera la présence de 5 espèces inscrites à la directive européenne « Oiseaux » et 21 autres inscrites sur la liste rouge régionale. Les principaux cortèges représentés sont ceux des zones urbaines, boisements et zones humides.

Tableau n° 3 : Les oiseaux nicheurs ou potentiellement nicheurs

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (I = Annexe 1)
LRN = Liste rouge nationale (UICN)
LRR = Liste rouge régionale : CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé
N = Nicheur certain ou probable (X) ; possible (?)

Nom français	Nom latin	PN	DO	LRN	LRR	N
Accenteur mouchet	*Prunella modularis*	X				X
Alouette des champs	*Alauda arvensis*				NT	X
Autour des palombes	*Accipiter gentilis*	X			NT	?
Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*	X				X
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*	X				X
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	X	**0**			?
Bouscarle de Cetti	*Cettia cetti*	X				X
Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*	X		VU	EN	?
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*	X				X
Buse variable	*Buteo buteo*	X				X
Caille des blés	*Coturnix coturnix*					?
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*					X
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	X				X
Chevêche d'Athéna	*Athene noctua*	X			NT	X
Choucas des tours	*Corvus monedula*					X
Chouette hulotte	*Strix aluco*	X				X
Cisticole des joncs	*Cisticola juncidis*	X				?
Cochevis huppé	*Galerida cristata*	X			EN	?
Corbeau freux	*Corvus frugilegus*					X
Corneille noire	*Corvus corone*					X
Coucou gris	*Cuculus canorus*	X				X
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*	X				X
Effraie des clochers	*Tyto alba*	X				X
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	X	**0**			X
Epervier d'Europe	*Accipiter nisus*	X				X
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*					X
Faisan de colchide	*Phasianus phasianus*					X
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*	X				X
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	X				X
Fauvette grisette	*Sylvia communis*	X		NT	NT	X
Foulque macroule	*Fulica atra*	X				X
Gallinule poule d'eau	*Gallinula chloropus*				NT	X
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*					X
Gobemouche gris	*Muscicapa striata*	X		VU	VU	?
Grèbe castagneux	*Tachybaptus ruficollis*	X			NT	X
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	X				X
Grive draine	*Turdus viscivorus*				NT	X
Grive musicienne	*Turdus philomelos*					X
Grosbec casse-noyaux	*Coccothraustes coccothraustes*	X				X
Héron cendré	*Ardea cinerea*	X				X
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbica*	X			NT	X
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	X				X
Huppe fasciée	*Upupa epops*	X				X
Hypolais polyglotte	*Hippolais polyglotta*	X				X
Linotte mélodieuse	*Carduelis cannabina*	X		VU	NT	X
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	X			NT	X
Martinet noir	*Apus apus*	X				X
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	X	**0**		NT	X
Merle noir	*Turdus merula*					X
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	X				X
Mésange bleue	*Parus caeruleus*	X				X
Mésange charbonnière	*Parus major*	X				X
Milan noir	*Milvus migrans*	X	**0**			X
Moineau domestique	*Passer domesticus*				NT	X
Perdrix rouge	*Alectoris rufa*					?
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	X				X
Pic épeichette	*Dendrocopos minor*	X				X
Pic mar	*Dendrocopos medius*	X			NT	?
Pic noir	*Dryocopus martius*	X	**0**		VU	?
Pic vert	*Picus viridis*	X				X
Pie bavarde	*Pica pica*				NT	X
Pigeon domestique	*Columba livia*					X
Pigeon ramier	*Columba palumbus*					X
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	X				X
Pouillot de Bonelli	*Phylloscopus bonelli*	X			NT	X
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	X				X
Roitelet huppé	*Regulus regulus*	X			NT	?
Roitelet triple bandeau	*Regulus ignicapillus*	X				X
Rossignol philomèle	*Luscinia megarhynchos*	X				X
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	X				X
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*	X				X
Rougequeue noir	*Phoenicurus ochruros*	X				X
Rousserolle effarvate	*Acrocephalus scirpaeus*	X			EN	X
Serin cini	*Serinus serinus*	X			VU	X
Sittelle torchepot	*Sitta europaea*	X				X
Torcol fourmilier	*Jynx torquilla*	X		NT	EN	?
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*					X
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*					X
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	X				X
Verdier d'Europe	*Carduelis chloris*	X				X

Famille de Grèbes castagneux

3.2.2.2. Les oiseaux migrateurs et hivernants

27 espèces d'oiseaux ont été observées en stationnement migratoire ou hivernal, principalement sur le fleuve Charente, ou en vol migratoire au-dessus de la commune. Les stationnements peuvent être très courts et ne constituer qu'une simple halte de repos. Nous avons mentionné, dans le tableau suivant, les espèces observées par les naturalistes de l'association au cours des 10 dernières années.

Tichodrome échelette

Tableau n°4 : Les oiseaux migrateurs et hivernants

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (I = Annexe 1)
LRN = Liste rouge nationale (UICN)
LRR = Liste rouge régionale : CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

Nom français	Nom latin	PN	DO	LRN	LRR
Bécasse des bois	*Scolopax rusticola*				VU
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*	X			EN
Canard chipeau	*Anas strepera*				CR
Chevalier cul-blanc	*Tringa ochropus*				
Chevalier guignette	*Actitis hypoleucos*	X			CR
Cigogne blanche	*Ciconia ciconia*	X	**0**		NT
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*	X	**0**		NT
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	X	**0**		
Fuligule morillon	*Aythya fuligula*				CR
Gobemouche noir	*Ficedula hypoleuca*	X			
Grand cormoran	*Phalacrocorax carbo*	X	**0**		VU
Grèbe huppé	*Podiceps cristatus*	X			NT
Grive mauvis	*Turdus iliacus*				
Grue cendrée	*Grus grus*	X	**0**	CR	
Hirondelle de rivage	*Riparia riparia*	X			
Milan royal	*Milvus milvus*	X	**0**	VU	
Mouette rieuse	*Larus ridibundus*	X			VU
Oie cendrée	*Anser anser*			VU	
Petit gravelot	*Charadrius dubius*				NT
Pinson du nord	*Fringilla montifringilla*	X			
Pipit farlouse	*Anthus pratensis*	X		VU	EN
Pipit spioncelle	*Anthus spinoletta*	X			
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	X		NT	EN
Sarcelle d'hiver	*Anas crecca*			VU	EN
Tarin des aulnes	*Carduelis spinus*	X		NT	
Tichodrome échelette	*Tichodroma muraria*	X			
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*				

3.2.3. Les reptiles

7 espèces de reptiles ont été observées. Toutes sont encore assez fréquentes dans le département, excepté la Couleuvre d'Esculape qui se raréfie. Le Lézard des murailles est présent dans tous les secteurs ensoleillés, même en ville. Les couleuvres à collier et vipérine sont de bonnes nageuses et fréquentent plutôt les zones humides, comme la vallée de la Charente, tout comme la Tortue de Floride, espèce introduite.

Tableau n° 5 : Les reptiles

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)
LRN = Liste rouge nationale (UICN) : CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé
DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	DPC
Couleuvre à collier	*Natrix natrix*	X			
Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*	X	IV		
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	X	IV		
Couleuvre vipérine	*Natrix maura*	X			
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	X	IV		
Lézard vert	*Lacerta bilineata*	X	IV		
Tortue de Floride	*Trachemys scripta*				

Couleuvre à collier

3.2.4. Les amphibiens

7 espèces d'amphibiens ont été observées sur le territoire d'Angoulême au cours des 10 dernières années. Parmi elles, 3 sont inscrites à la directive européenne "Habitats, faune, flore" et on notera tout particulièrement la présence de l'Alyte accoucheur, amphibien peu fréquent dans le département et souvent présent en ville, ainsi que de la Rainette verte, espèce qui se trouve en limite sud de répartition dans le département.

Tableau n° 6 : Les amphibiens

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)
LRN = Liste rouge nationale (UICN) : CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé
DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	DPC
Alyte accoucheur	*Alytes obstetricans*	X	IV		X
Crapaud commun	*Bufo bufo*	X			
Grenouille agile	*Rana dalmatina*	X	IV		
Grenouille verte	*Pelophylax sp*				
Rainette verte	*Hyla arborea*	X	IV		X
Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*	X			
Triton palmé	*Triturus helveticus*	X			

Salamandre tachetée

3.2.5. Les insectes

3.2.5.1. Les lépidoptères rhopalocères

59 espèces de papillons de jour ont été observées au cours des 5 dernières années, soit près de 50% de la totalité des espèces présentes en Poitou-Charentes. Cette grande richesse s'explique par la présence de milieux naturels diversifiés allant du plus sec au plus humide, ce qui favorise les papillons dont les chenilles sont très spécialisées. Parmi elles, 2 bénéficient d'un statut de protection national : le Damier de la succise et l'Azuré du serpolet. 11 autres espèces sont considérées comme rares en Poitou-Charentes.

Tableau n° 7 : Les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour)

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)
LRN = Liste rouge nationale (UICN)
LRR = Liste rouge régionale (provisoire) : CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	LRR
Amaryllis	*Pyronia tithonus*				
Argus bleu	*Polyommatus icarus*				
Argus bleu-nacré	*Lysandra coridon*				EN
Argus brun	*Aricia agestis*				
Argus frêle	*Cupido minimus*				VU
Argus vert	*Callophrys rubi*				
Aurore	*Anthocharis cardamines*				
Azuré de la faucille	*Cupido alcetas*				
Azuré des coronilles	*Plebejus argyrognomon*				NT
Azuré des nerpruns	*Celastrina argiolus*				
Azuré du serpolet	*Maculinea arion*	X	IV		NT
Bel argus	*Lysandra bellargus*				
Belle-dame	*Vanessa cardui*				
Brun des pélargoniums	*Cacyreus marshalli*				
Carte géographique	*Araschnia levana*				
Céphale	*Coenonympha arcania*				
Citron	*Gonepteryx rhamni*				
Citron de Provence	*Gonepteryx cleopatra*				NT
Cuivré commun	*Lycaena phlaeas*				
Damier de la succise	*Euphydryas aurinia*	X	II		VU
Demi-deuil	*Melanargia galathea*				
Fadet commun	*Coenonympha pamphilus*				
Flambé	*Iphiclides podalirius*				
Fluoré	*Colias alfacariensis*				
Gazé	*Aporia crataegi*				
Grand nacré	*Argynnis aglaja*				NT
Grand nègre des bois	*Minois dryas*				NT
Grande tortue	*Nymphalis polychloros*				
Hespérie des sanguisorbes	*Spialia sertorius*				NT
Hespérie du carthame	*Pyrgus carthami*				EN
Hespérie du chiendent	*Thymelictus acteon*				

Machaon	*Papilio machaon*				
Mégère	*Lasiommata megera*				
Mélitée des centaurées	*Melitaea phoebe*				
Mélitée des scabieuses	*Mellicta parthenoides*				
Mélitée du mélampyre	*Mellicta athalia*				
Mélitée du plantain	*Melitaea cinxia*				
Mélitée orangée	*Melitaea didyma*				
Myrtil	*Maniola jurtina*				
Nacré de la ronce	*Brenthis daphne*				
Paon du jour	*Inachis io*				
Petite tortue	*Aglais urticae*				NT
Petite violette	*Clossiana dia*				
Piéride de la moutarde	*Leptidea sinapis*				
Piéride de la rave	*Pieris rapae*				
Piéride du chou	*Pieris brassicae*				
Piéride du navet	*Pieris napi*				
Point-de-Hongrie	*Erynnis tages*				
Robert-le-diable	*Polygonia c-album*				
Silène	*Brintesia cirse*				
Souci	*Colias crocea*				
Sylvain azuré	*Limenitis reducta*				
Sylvaine	*Ochlodes venatus*				
Sylvandre	*Hipparchia fagi*				VU
Tabac d'Espagne	*Argynnis paphia*				
Thécla de l'yeuse	*Satyrium ilicis*				
Thécla du prunellier	*Satyrium spini*				EN
Tircis	*Pararge aegeria*				
Vulcain	*Vanessa atalanta*				

Robert-le-Diable

3.2.5.2. Les odonates

24 espèces de libellules ont été observées sur le territoire d'Angoulême au cours des 10 dernières années. Cette relative richesse s'explique par la présence de ruisseaux (Eaux-Claires, Anguienne) et surtout du fleuve Charente. En effet, les cortèges observés concernent surtout des espèces liées aux milieux d'eaux courantes ou faiblement stagnantes. Parmi elles, 2 bénéficient d'un statut de protection national : l'Agrion de Mercure et la Cordulie à corps fin et 2 autres sont inscrites sur la liste rouge régionale.

Tableau n° 8 : Les odonates (libellules)

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)
LRN = Liste rouge nationale (UICN)
LRR = Liste rouge régionale : EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	LRR
Aeschne bleue	*Aeshna cyanea*				
Aeschne paisible	*Boyeria irene*				
Agrion à larges pattes	*Platycnemis pennipes*				
Agrion blanchâtre	*Platycnemis latipes*				
Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*	X	II	NT	
Agrion de Vander Linden	*Cercion lindeni*				
Agrion élégant	*Ischnura elegans*				
Agrion jouvencelle	*Coenagrion puella*				
Agrion orangé	*Platycnemis acutipennis*				
Anax empereur	*Anax imperator*				
Anax napolitain	*Anax parthenope*				VU
Caloptéryx éclatant	*Calopteryx splendens*				
Caloptéryx hémorrhoïdal	*Calopteryx haemorrhoidalis*				VU
Caloptéryx vierge	*Calopteryx virgo*				
Cordulégastre annelé	*Cordulegaster boltoni*				
Cordulie à corps fin	*Oxygastra curtisi*	X	II, IV	VU	NT
Gomphe à pinces	*Onychogomphus forcipatus*				
Leste brun	*Sympecma fusca*				
Leste vert	*Chalcolestes viridis*				
Libellule déprimée	*Libellula depressa*				
Orthétrum réticulé	*Orthetrum cancellatum*				
Petite nymphe au corps de feu	*Pyrrhosoma nymphula*				
Sympétrum méridional	*Sympetrum meridionale*				
Sympétrum rouge sang	*Sympetrum sanguineum*				

3.2.5.3. Les Orthoptères

31 espèces d'orthoptères ont été observées sur le territoire d'Angoulême au cours des 5 dernières années. Cette richesse relative s'explique par la présence de nombreux milieux secs et humides, avec des strates végétales diversifiées. Parmi les espèces inventoriées, 3 sont considérées comme rares en Poitou-Charentes.

Tableau n° 9 : Les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets)

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)
LRN = Liste rouge nationale (UICN) : CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé
DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	DPC
Aïolope automnale	*Aiolopus strepens*				
Caloptène ochracé	*Calliptamus barbarus*				
Conocéphale bigarré	*Conocephalus fuscus*				
Conocéphale gracieux	*Ruspolia nitidula*				
Criquet blafard	*Euchorthippus elegantulus*				
Criquet des bromes	*Euchorthippus declivus*				
Criquet des pâtures	*Pseudochorthippus parallelus*				
Criquet des Roseaux	*Mecostethus parapleurus*				
Criquet duettiste	*Chorthippus brunneus*				
Criquet ensanglanté	*Stethophyma grossum*				X
Criquet marginé	*Chorthippus albomarginatus*				
Criquet mélodieux	*Chorthippus biguttulus*				
Criquet noir-ébène	*Omocestus rufipes*				
Criquet pansu	*Pezotettix giornae*				
Criquet vert-échine	*Chorthippus dorsatus*				
Decticelle bariolée	*Roeseliana roeselii*				
Decticelle carroyée	*Platycleis tessellata*				
Decticelle cendrée	*Pholidoptera griseoaptera*				
Decticelle chagrinée	*Platycleis albopunctata*				
Ephippigère des vignes	*Ephippiger ephippiger*				
Gomphocère roux	*Gomphocerippus rufus*				
Grande Sauterelle verte	*Tettigonia viridissima*				
Grillon bordelais	*Eumodicogryllus bordigalensis*				
Grillon champêtre	*Gryllus campestris*				
Grillon des bois	*Nemobius sylvestris*				
Grillon des marais	*Pteronemobius heydenii*				
Méconème tambourinaire	*Meconema thalassinum*				
Oedipode turquoise	*Oedipoda caerulescens*				
Phanéroptère liliacé	*Tylopsis lilifolia*				X
Phanéroptère méridional	*Phaneroptera nana*				
Sténobothre de la Palène	*Stenobothrus lineatus*				X

3.2.5.4. Autres insectes

Les autres insectes n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques. Quelques espèces faciles à reconnaître ont été observées çà et là au cours des prospections. On notera la présence du Lucane cerf-volant dans les bois de la ville et celle de la Rosalie des Alpes, coléoptère en régression qui fréquente les bois humides du fleuve Charente.

Tableau n° 10 : Les autres insectes

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4)
LRN = Liste rouge nationale (UICN) : CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé
DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

Nom français	Nom latin	PN	DH	LRN	DPC
COLEOPTERES					
Cétoine dorée	*Cetonia aurata*				
Cicindèle verte	*Cicindela campestris*				
Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*		II		
Petite biche	*Dorcus parallelopipedus*				
Rosalie des Alpes	*Rosalia alpina*	X	II, IV		X
MANTOPTERES					
Mante religieuse	*Mantis religiosa*				

Mante religieuse

4. Description et localisation des espèces patrimoniales

Nous allons, dans ce chapitre, lister toutes les espèces patrimoniales observées par les naturalistes de l'association au cours des 10 dernières années. Les espèces bénéficiant d'un statut de protection officiel (protections nationale et régionale pour la flore, inscriptions aux directives européennes "Habitats, faune, flore" et "Oiseaux" pour la faune) font l'objet d'une description sommaire et sont accompagnées d'une carte de répartition communale. Les autres espèces ont également été cartographiées, mais par souci de simplification, les données sont disponibles sur une couche SIG fournie avec ce rapport.

4.1. Le patrimoine floristique

37 espèces végétales patrimoniales ont été recensées sur le territoire d'Angoulême depuis les années 80, la plupart toujours présentes en 2015. Parmi elles, 2 bénéficient d'un statut de protection nationale : la Sabline des chaumes et l'Euphraise de Jaubert ; 11 d'un statut de protection régionale ; 19 sont inscrites sur la liste rouge régionale des espèces menacées et 6 sont considérées comme peu fréquentes dans le département de la Charente (voir tableau suivant).

Les habitats les plus riches en plantes patrimoniales sont les pelouses calcaires, avec 26 espèces, puis les boisements et zones humides, avec respectivement 6 et 4 espèces.

Ce patrimoine floristique est assez remarquable au sein d'un territoire aussi urbanisé.

Tableau n° 11 : le patrimoine floristique

PN = Protection nationale (Arrêté ministériel du 20 janvier 82)
PR = Protection régionale (Arrêté ministériel du 19 avril 88)
LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)
LRR = Liste rouge régionale (Société Botanique du Centre-Ouest)
D16 = Espèce déterminante en Charente (Société Botanique du Centre-Ouest)
Les 2 dernières listes ont été validées par le CSRPN (Conseil scientifique régional pour la protection de la nature)

Nom français	*Nom latin*	PN	PR	LRN	LRR	D16
Cheveu-de-Vénus	*Adiantum capillus-veneris*				X	X
Sabline des chaumes	*Arenaria controversa*	X		X	X	X
Armoise blanche	*Artemisia alba*				X	X
Berbéris commun	*Berberis vulgaris*				X	X
Biscutelle de Guillon	*Biscutella guilloni*			X	X	X
Campanule à feuilles rondes	*Campanula rotundifolia*				X	X
Laîche des montagnes	*Carex montana*				X	X
Liseron cantabrique	*Convolvulus cantabrica*				X	X
Crucianelle	*Crucianella angustifolia*				X	X
Bois-joli	*Daphne laureola*				X	X
Fausse giroflée	*Erysimum cheiranthoides*		X		X	X
Fritillaire pintade	*Fritillaria meleagris*				X	X
Genêt poilu	*Genista pilosa*				X	X
Globulaire de Valence	*Globularia vulgaris*		X	X	X	X
Hutchinsie des pierres	*Hornungia petraea*				X	X
Laser à larges feuilles	*Laserpitium latifolium*				X	X
Marguerite à feuilles de graminée	*Leucanthemum graminifolium*		X	X	X	X
Lin d'Autriche	*Linum austriacum*		X		X	X
Mélique ciliée	*Melica ciliata*				X	X
Grande naïade	*Najas marina*				X	X
Jonquille	*Narcissus pseudo-narcissus*				X	X
Euphraise de Jaubert	*Odontites jaubertianus*	X		X	X	X
Bugrane striée	*Ononis striata*					X
Fillaire à larges feuilles	*Phillyrea latifolia*		X		X	X
Renoncule à feuilles de graminée	*Ranunculus gramineus*		X		X	X
Nerprun alaterne	*Rhamnus alaternus*					X
Nerprun des rochers	*Rhamnus saxatilis*		X		X	X
Rosier pimprenelle	*Rosa pimpinellifolia*				X	X
Sanguisorbe officinale	*Sanguisorba officinalis*					X
Séseli libanotis	*Sesli libanotis*					X
Crapaudine de Guillon	*Sideritis guilloni*		X		X	X
Spirée d'Espagne	*Spiraea obovata*		X		X	X
Germandrée des marais	*Teucrium scordium*				X	X
Thésion divariqué	*Thesium divaricatum*		X		X	X
Tilleuil à larges feuilles	*Tilia platyphyllos*					X
Trinie glauque	*Trinia glauca*					X
Vesce de Cassubie	*Vicia cassubica*		X		X	X

Rosier pimprenelle – Bois de Saint-Martin 2015

4.1.1. Espèces protégées en France

- **Sabline des chaumes – *Arenaria controversa***

La Sabline des chaumes est une plante annuelle de petite taille appartenant à la famille des caryophyllacées (œillets). Elle se développe en colonies sur des pelouses calcaires très écorchées et on peut l'observer d'avril à juin, parfois en très grand nombre lorsque les conditions météorologiques sont favorables. **Cette espèce est une endémique française qui n'existe dans le monde que de dans le centre-ouest de la France, ce qui lui vaut son statut de protection nationale.**

Chaumes de Crage - 2015

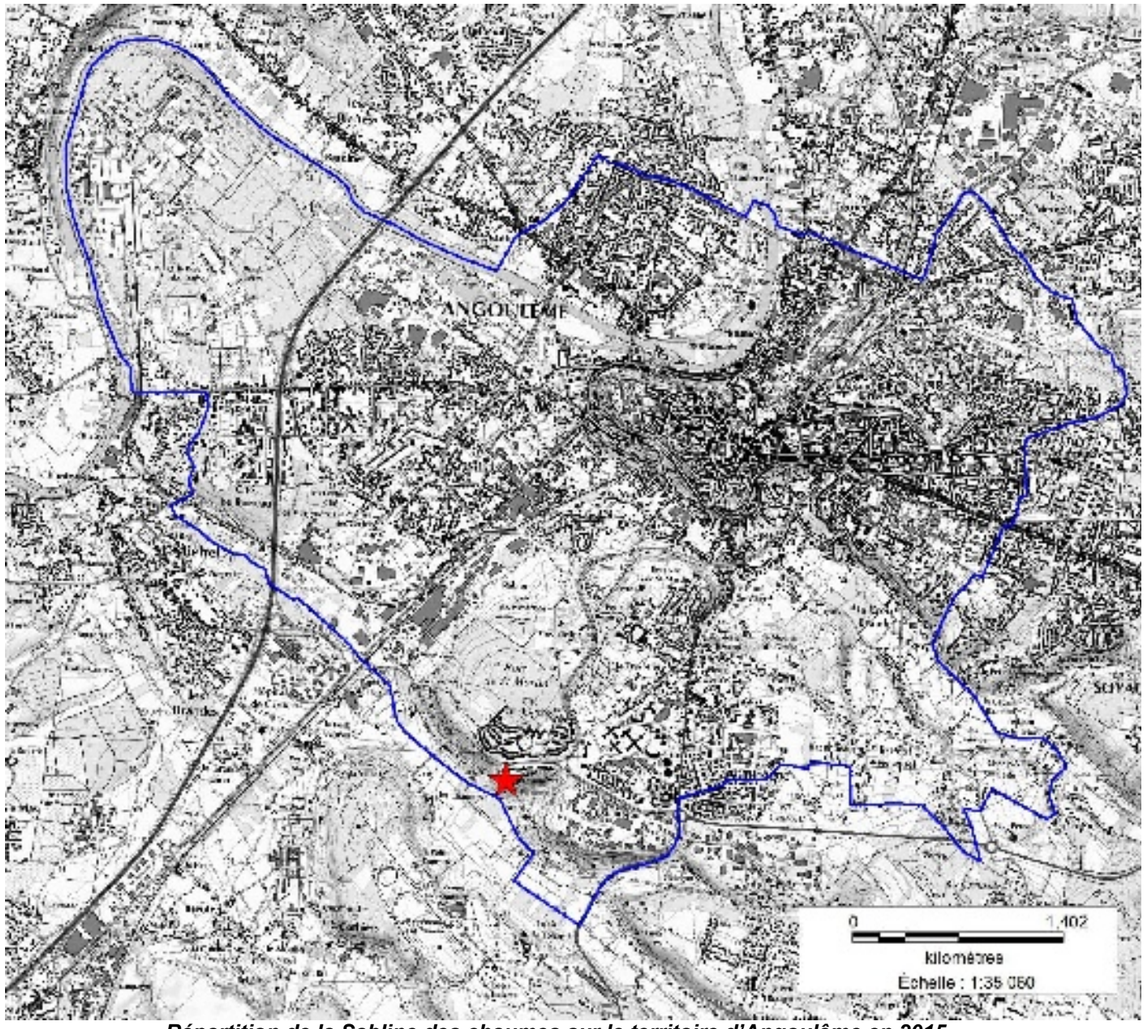

Répartition de la Sabline des chaumes sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, la Sabline des chaumes n'est présente que sur le rebord du plateau des chaumes de Crage, en effectif réduit (une dizaine de pieds), bien que variables suivant les années.

- **Euphraise de Jaubert – *Odontites jaubertianus***

L'Euphraise de Jaubert est une plante annuelle de taille moyenne appartenant à la famille des Scrophulariacées. Elle se développe en petits groupes au sein des pelouses sèches, mais aussi dans les friches calcaires et en bordure de chemins où elle fleurit en août et septembre. **Comme la sabline, cette euphraise est une endémique française.**

Bois de Saint-Martin - 2014

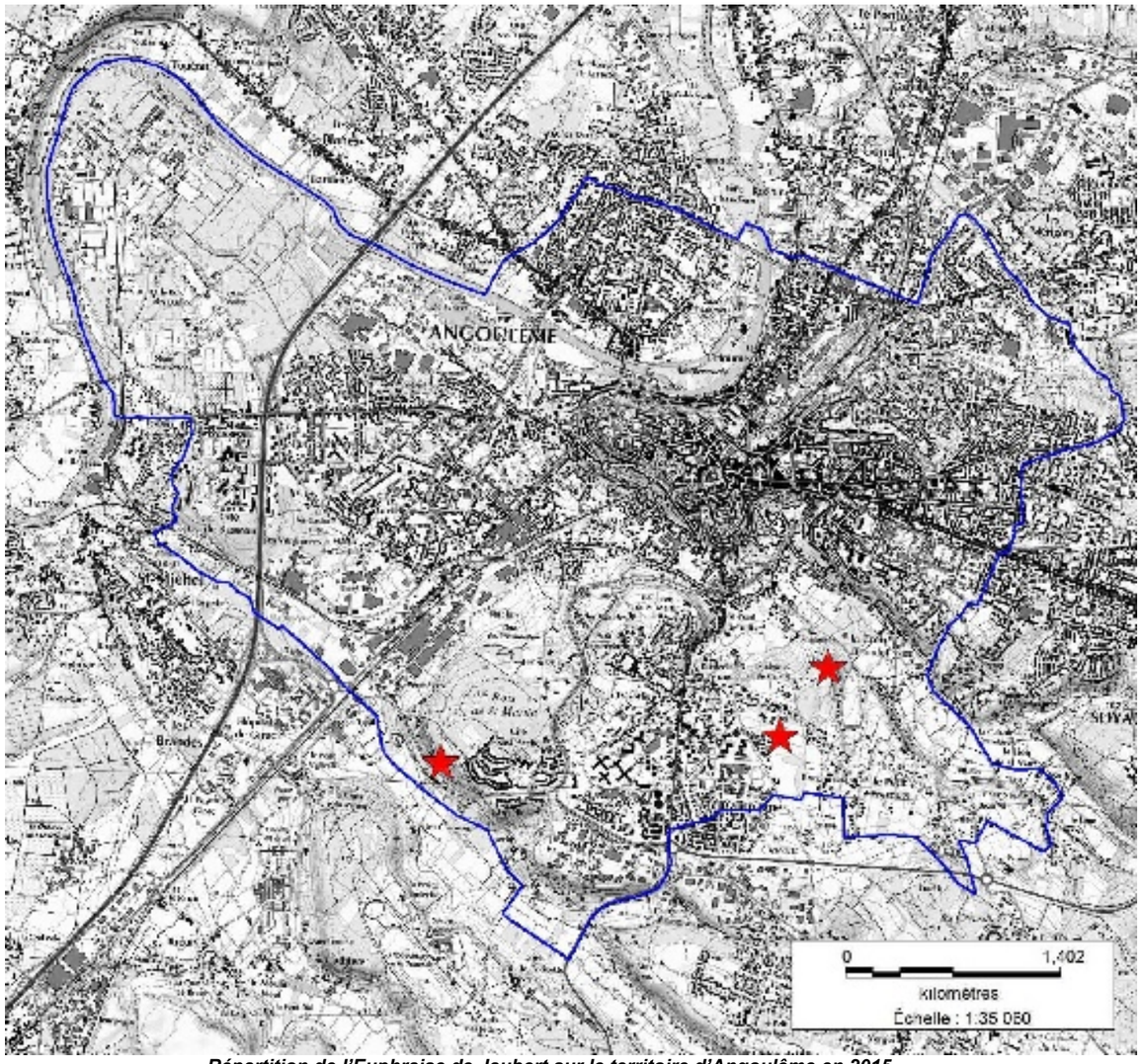

Répartition de l'Euphraise de Jaubert sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, elle a été observée sur les pelouses au sud du Bois de Saint-Martin et sur celles du Petit Fresquet. Elle est probablement présente sur d'autres secteurs. Les effectifs sont assez réduits.

4.1.2. Espèces protégées en Poitou-Charentes

- **Globulaire de Valence – *Globularia vulgaris***

La Globulaire de Valence est une plante vivace à souche ligneuse de petite taille appartenant à la famille des globulariacées. Elle se développe en colonies au sein des pelouses calcaires, où elle fleurit en avril. ***C'est une espèce méditerranéenne, située ici en aire disjointe et qui n'est présente en Poitou-Charentes qu'aux alentours d'Angoulême.***

Chaumes de Crage - 2014

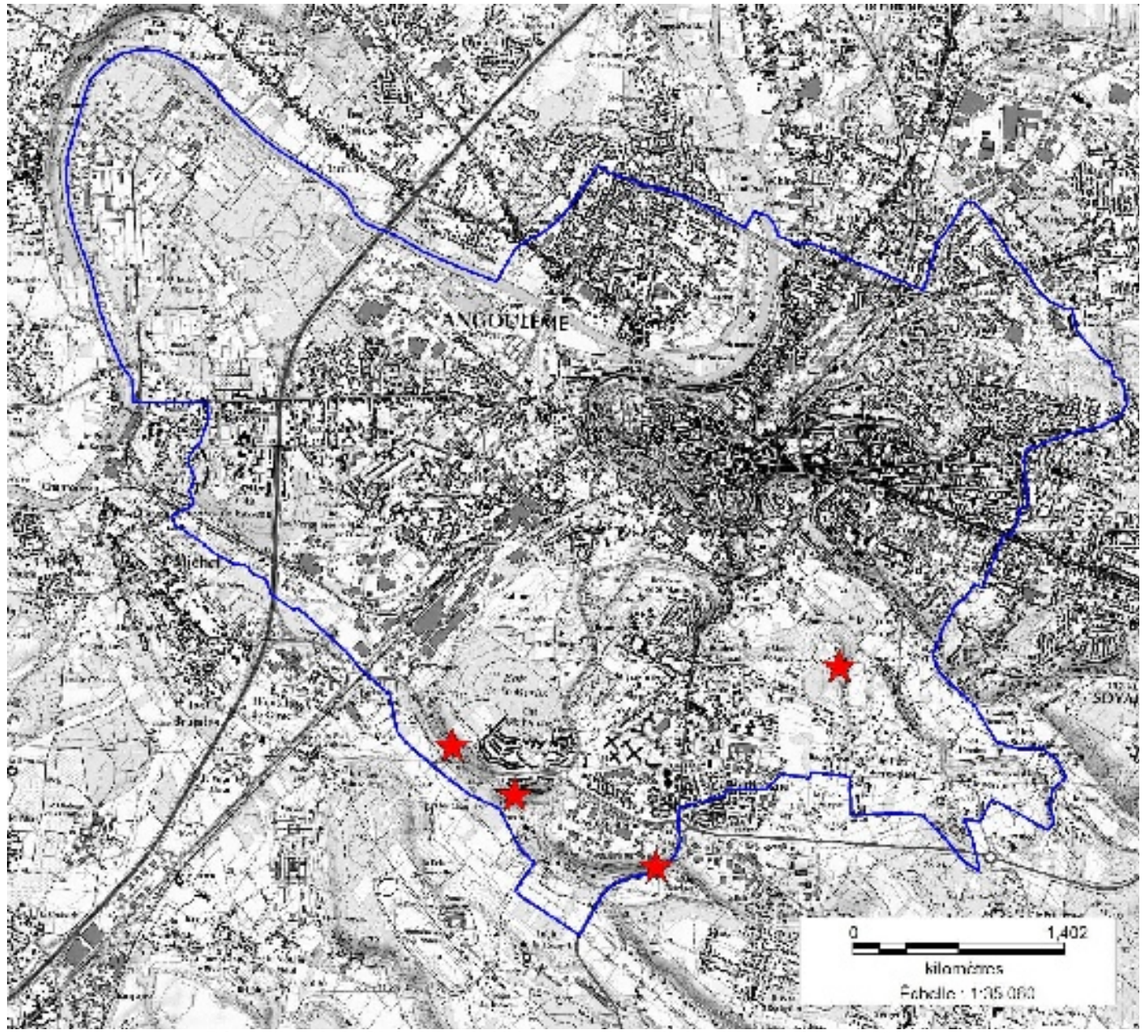

Répartition de la Globulaire de Valence sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, cette globulaire est présente en grand nombre sur les chaumes de Crage et de Saint-Martin, ainsi que sur le plateau calcaire du Petit Fresquet.

- **Fausse giroflée – *Erysimum cheiranthoides***

La Fausse giroflée est une plante annuelle de taille moyenne appartenant à la famille des brassicacées (crucifères). Elle se développe en petites colonies au sein des bois et friches humides, au niveau des lisières ensoleillées. **Cette espèce, principalement liée aux vallées des grands fleuves, est rare en Poitou-Charentes.**

Ile Marquais - 2011

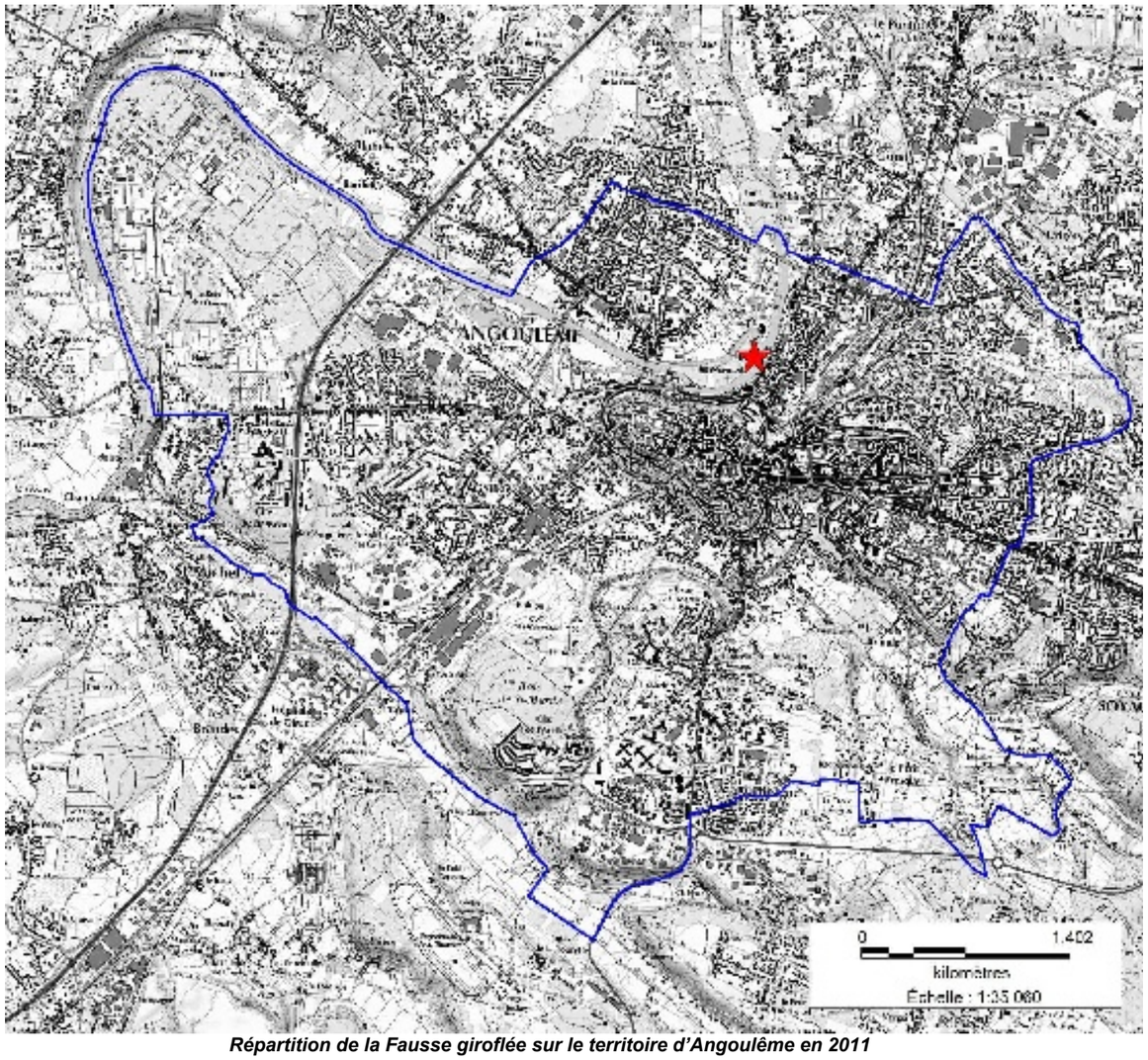

Répartition de la Fausse giroflée sur le territoire d'Angoulême en 2011

Sur la commune d'Angoulême, cette giroflée était encore présente en 2011 dans l'Ile Marquais, en faible effectif.

- **Marguerite à feuilles de graminées – *Leucanthemum graminifolium***

La Marguerite à feuilles de graminées est une plante vivace de la famille des composées. Elle se développe en colonies éparses, souvent localisées, au sein des pelouses calcaires où elle fleurit en avril. **C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition aux alentours d'Angoulême.**

Chaumes de Crage - 2014

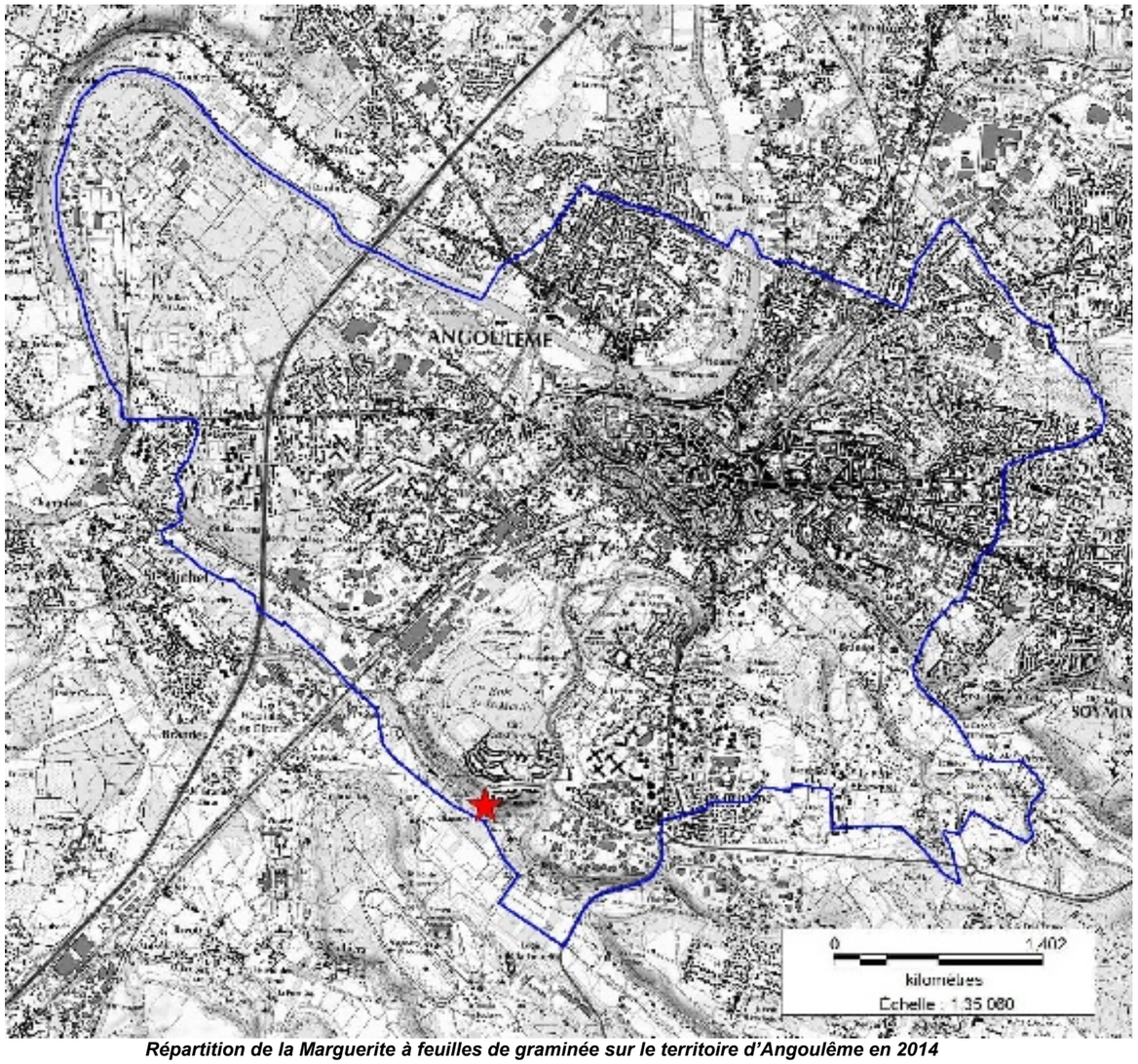

Répartition de la Marguerite à feuilles de graminée sur le territoire d'Angoulême en 2014

Sur la commune d'Angoulême, cette marguerite est présente sur les chaumes de Crage, où elle est très rare (2 pieds en 2014).

- **Lin d'Autriche – *Linum austriacum***

Le Lin d'Autriche est une plante annuelle de petite taille appartenant à la famille des linacées. Elle se développe en petits groupes au sein des pelouses calcaires très écorchées et on peut l'observer d'avril à septembre lorsque les conditions météorologiques sont favorables. **C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition aux alentours d'Angoulême.**

Chaumes de Crage - 2015

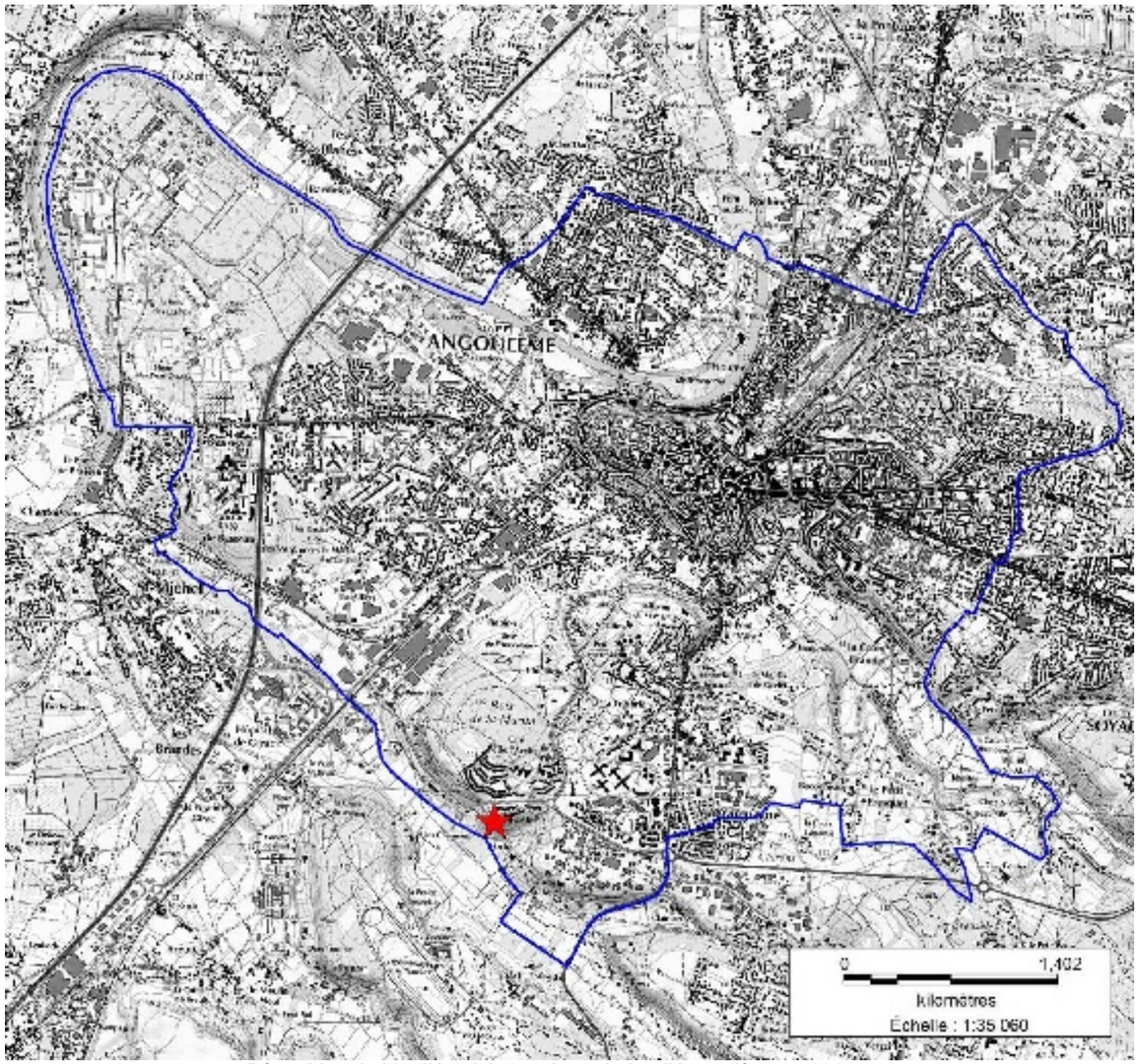

Répartition du Lin d'Autriche sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Lin d'Autriche n'est présent que sur les Chaumes de Crage en petit effectif (une vingtaine de pieds) bien que variables suivant les années.

- **Fillaire à larges feuilles – *Phillyrea latifolia***

Le Fillaire à larges feuilles est un arbuste de la famille des lamiales. Il se développe au sein des pelouses calcaires, où il fleurit en avril-mai. **Cette espèce est très rare en Charente, c'est une plante méditerranéenne qui se raréfie au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord.**

Chaumes de Crage - 2015

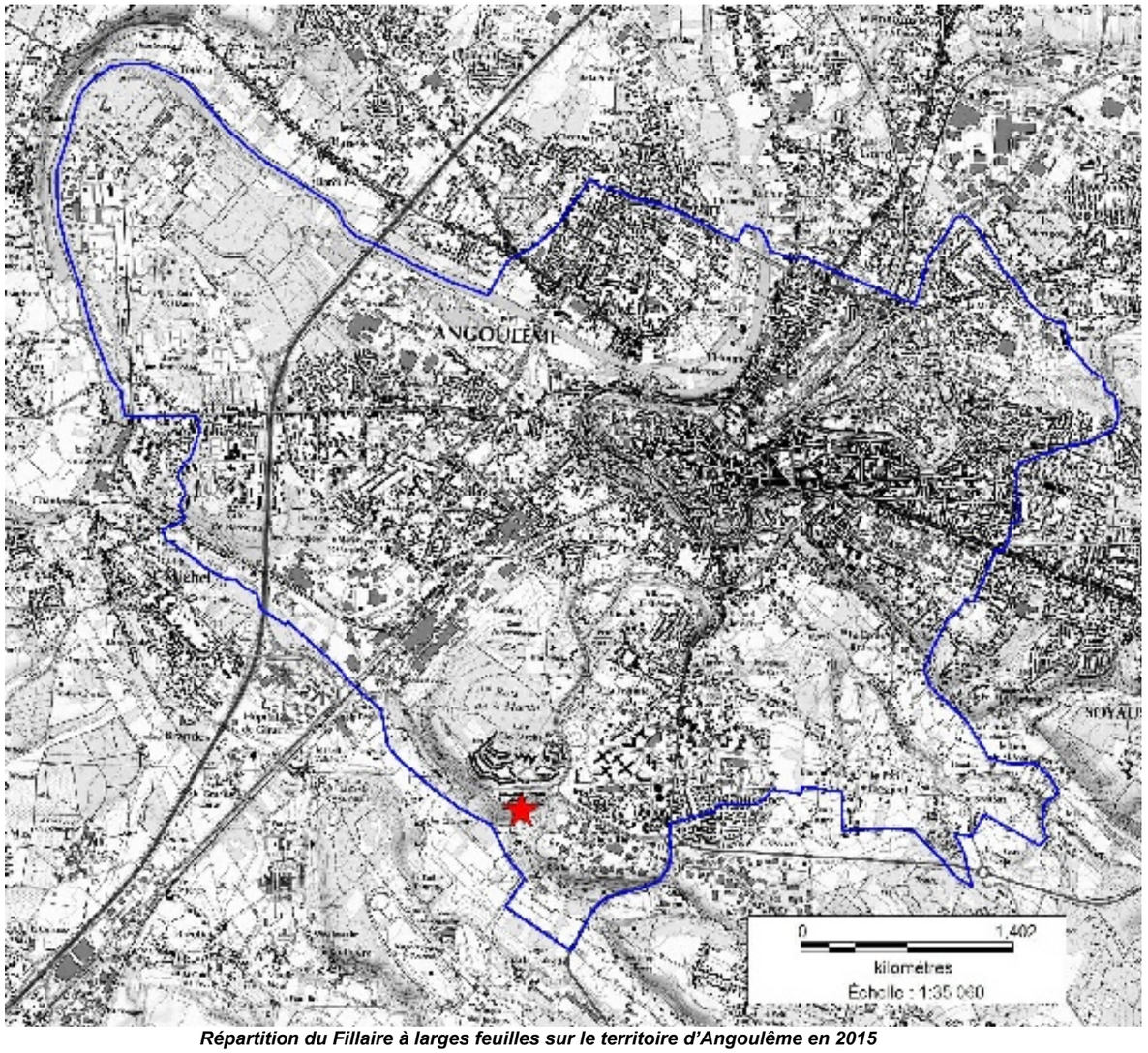

Répartition du Fillaire à larges feuilles sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Fillaire n'est présent que sur les Chaumes de Crage en petit effectif (une dizaine de pieds).

- **Renoncule à feuilles de graminée – *Ranunculus gramineus***

La Renoncule à feuilles de graminées est une plante vivace de la famille des renonculacées. Elle se développe en colonies éparses, souvent localisées, au sein des pelouses calcaires où elle fleurit en avril. **C'est une espèce rare en Poitou-Charentes et quelques stations sont connues autour d'Angoulême.**

Chaumes de Crage - 2015

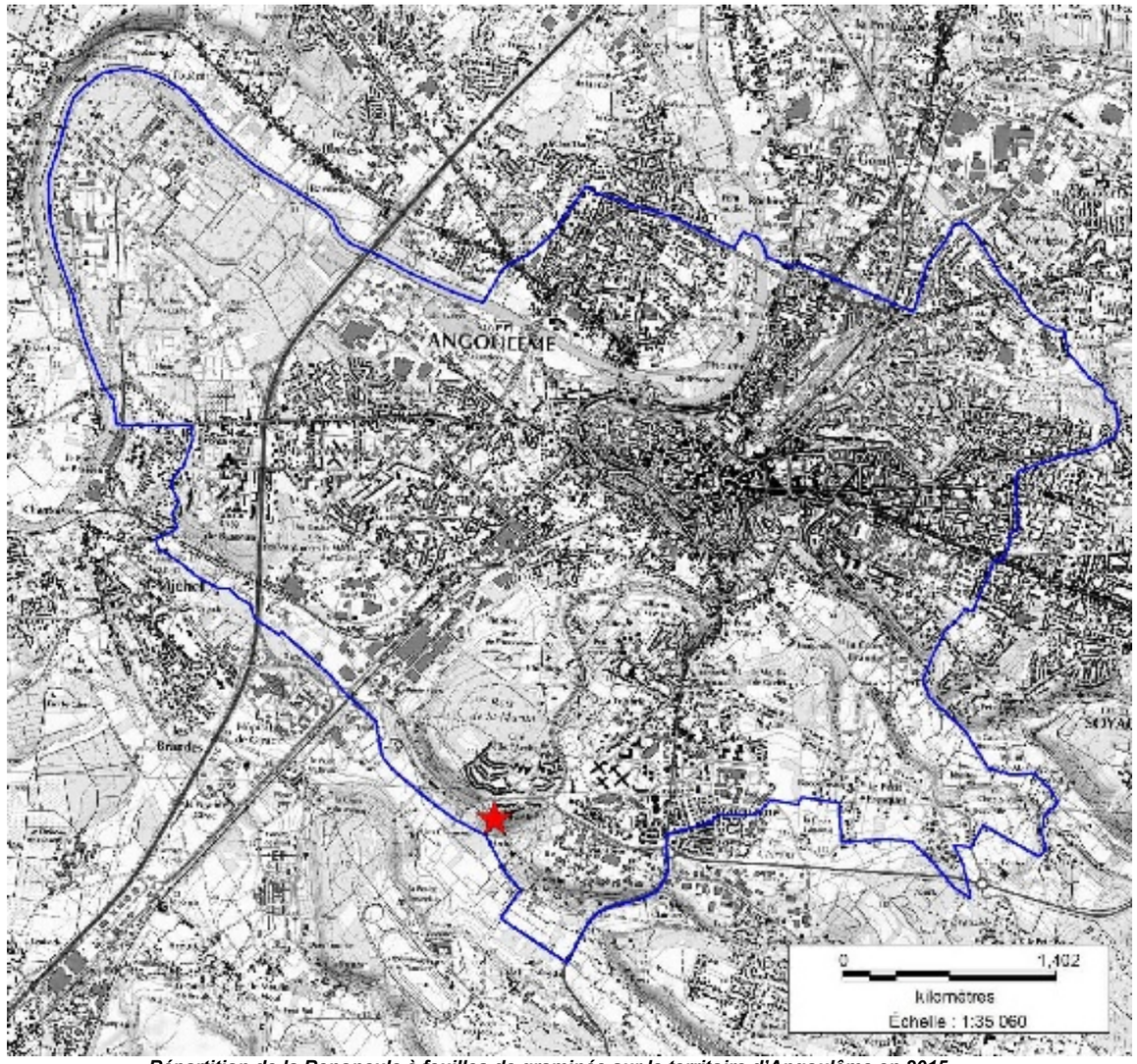

Répartition de la Renoncule à feuilles de graminée sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, cette renoncule n'est présente que sur les Chaumes de Crage, mais elle n'y est pas abondante (30 pieds en 2015).

- **Nerprun des rochers – *Rhamnus saxatilis***

Le Nerprun des rochers est un arbuste de la famille des rhamnacées. Il se développe en buissons épars sur des pelouses calcaires, où il fleurit en avril. Il peut être confondu avec le prunelier à qui il ressemble beaucoup. **C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition aux alentours d'Angoulême.**

Petit Fresquet - 2015

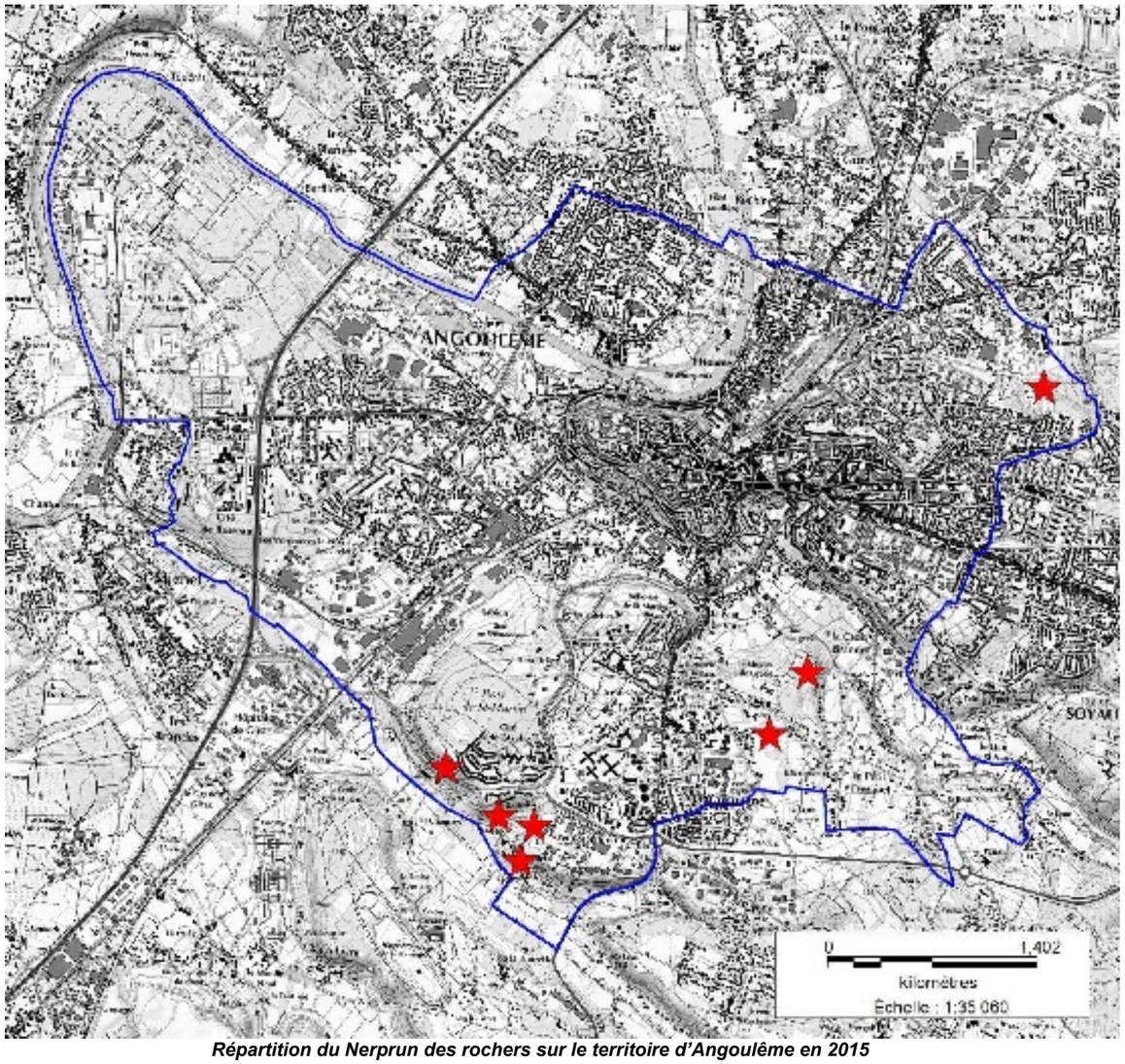

Répartition du Nerprun des rochers sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, ce nerprun est présent sur les Chaumes de Crage et du Bois de Saint-Martin, sur le plateau calcaire du Petit Fresquet et à la Font Chauvin, avec des effectifs importants.

- **Crapaudine de Guillon – *Sideritis guilloni***

La Crapaudine de Guillon est un arbrisseau vivace de la famille des scrophulariacées. Elle se développe en petits groupes au sein des pelouses calcaires, où elle fleurit en août et septembre. **C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition en Poitou-Charentes, aux alentours d'Angoulême.**

Petit Fresquet - 2013

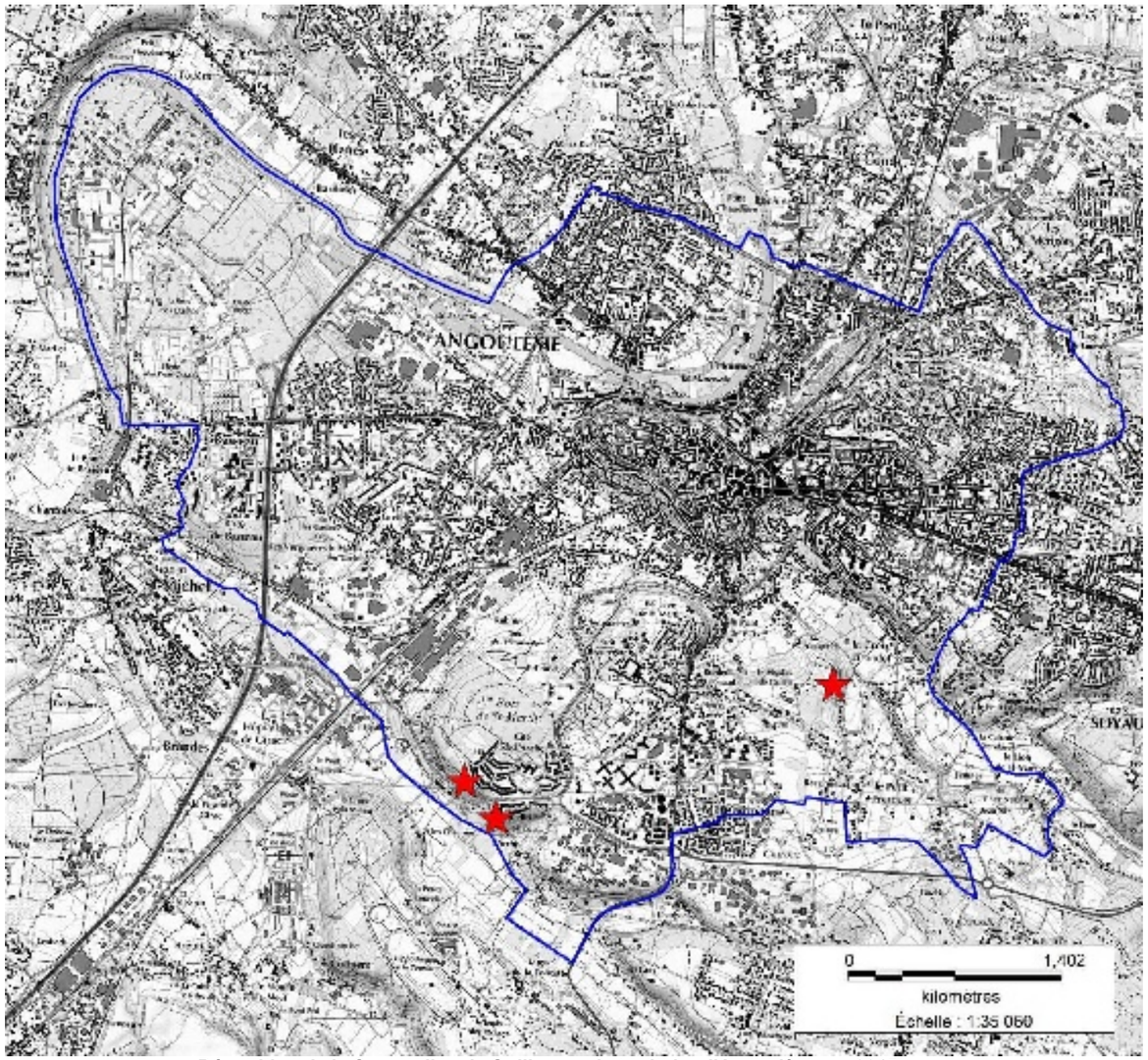

Répartition de la Crapaudine de Guillon sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, cette crapaudine est présente sur les Chaumes de Crage et du Bois de Saint-Martin, et sur le plateau du Petit Fresquet, avec des effectifs relativement faibles.

- **Spirée d'Espagne – *Spiraea obovata***

La Spirée d'Espagne est un arbuste bas de la famille des rosacées. Il se développe en buissons denses au sein des pelouses calcaires, où il fleurit en avril. Lorsqu'elle est présente, cette espèce est souvent très abondante. **C'est une plante méditerranéenne qui se raréfie au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord.**

Bois de la Poudrerie - 2014

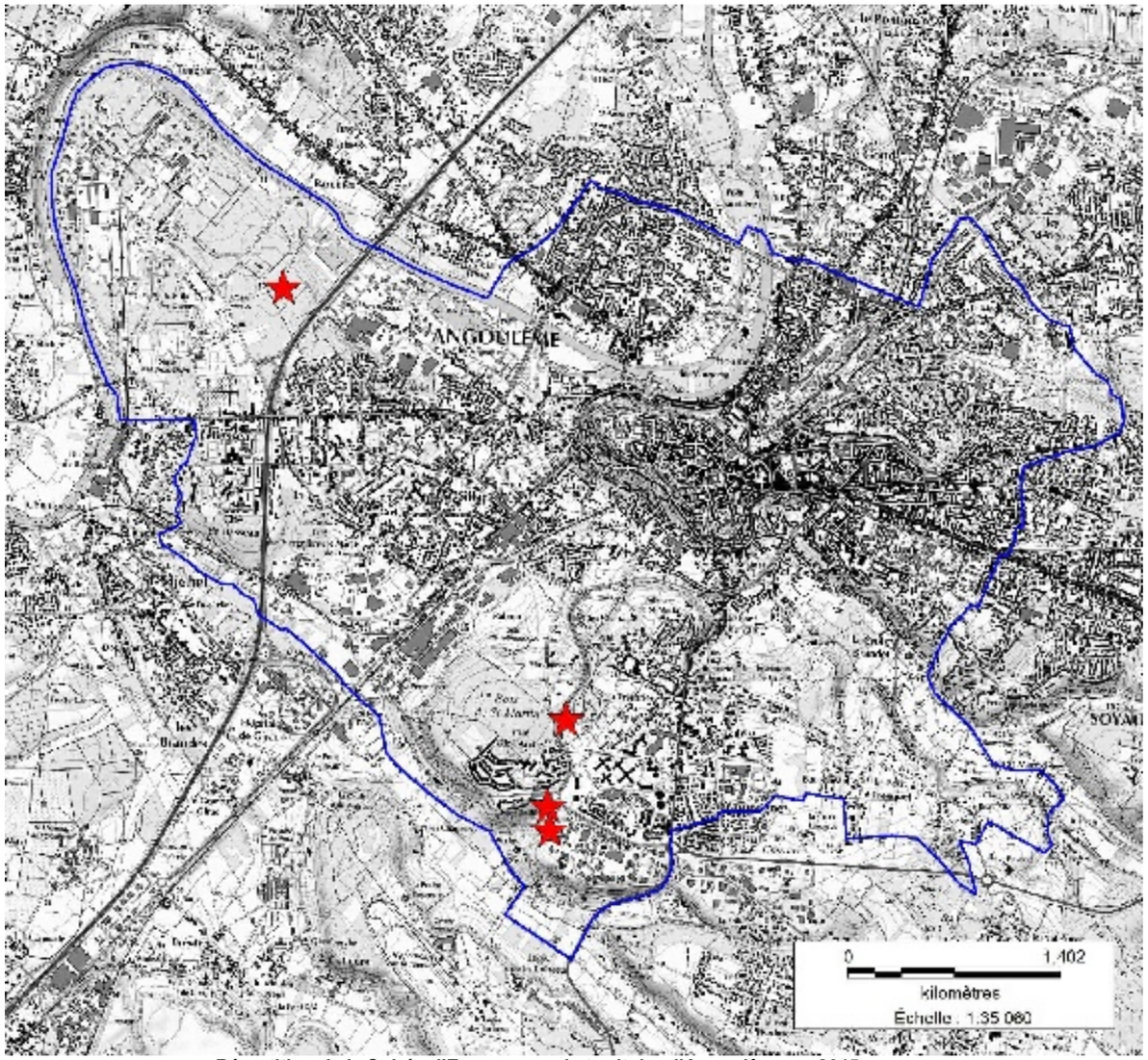

Répartition de la Spirée d'Espagne sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, cette spirée est présente sur les Chaumes de Crage, dans les Bois de Saint-Martin et de la Poudrerie, avec des effectifs importants (une centaine de pieds).

- **Thésion divariqué –** ***Thesium divaricatum***

Le Thésion divariqué est une plante vivace basse et discrète de la famille des santalacées. Il se développe en petits groupes au sein des pelouses calcaires, où il fleurit en mai et juin. **C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition en Charente.**

Chaumes de Crage - 2015

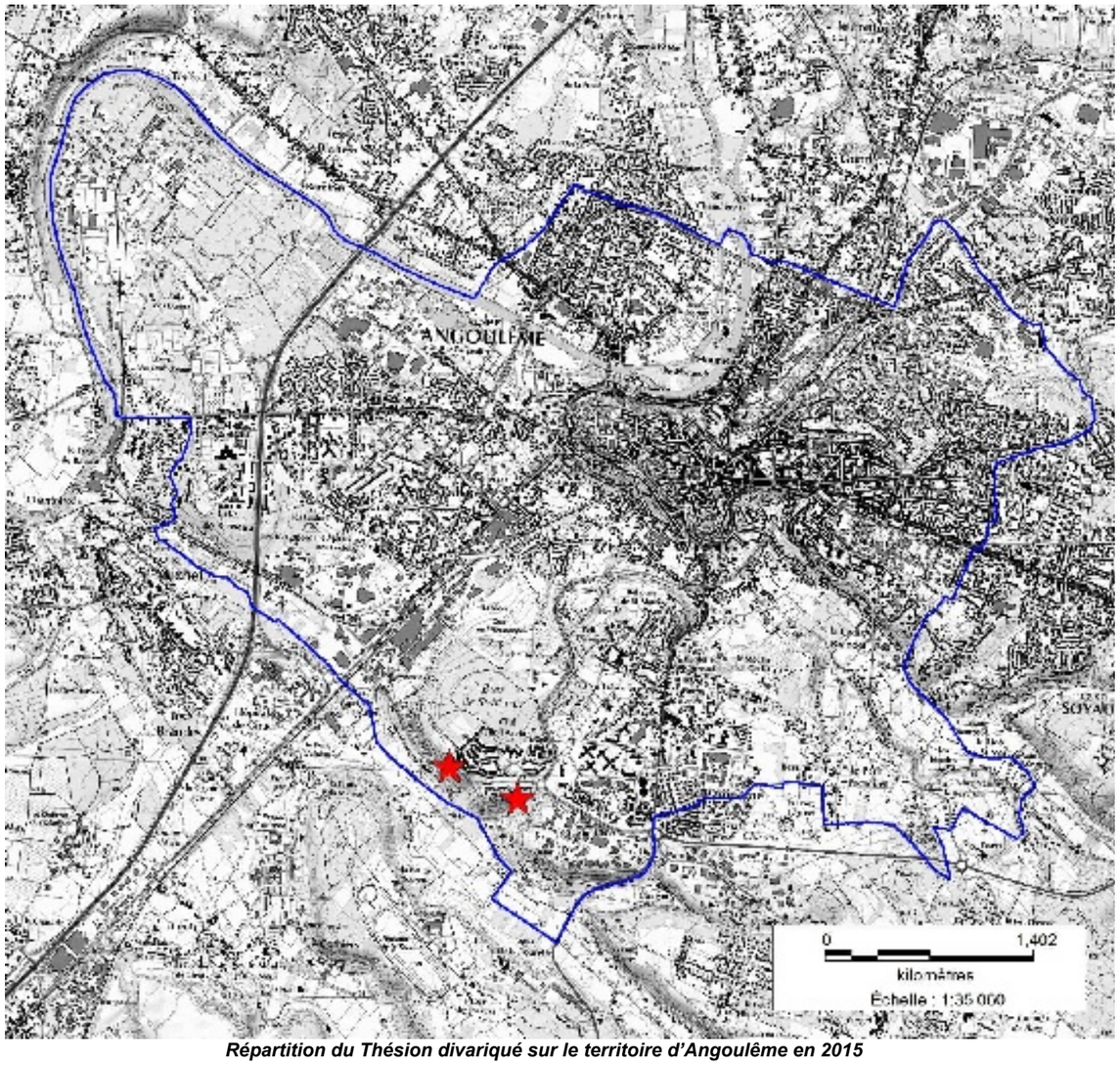

Répartition du Thésion divariqué sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, ce thésion est présent sur les Chaumes de Crage et du Bois de Saint-Martin, avec des effectifs assez faibles.

- **Vesce de Cassubie –** ***Vicia cassubica***

La Vesce de Cassubie est une plante vivace de la famille des fabacées. Elle se développe en petits groupes au sein des lisières forestières, où elle fleurit en juin et juillet. **C'est une espèce atlantique rare en France et en Poitou-Charentes.**

Bois de la Poudrerie - 2015

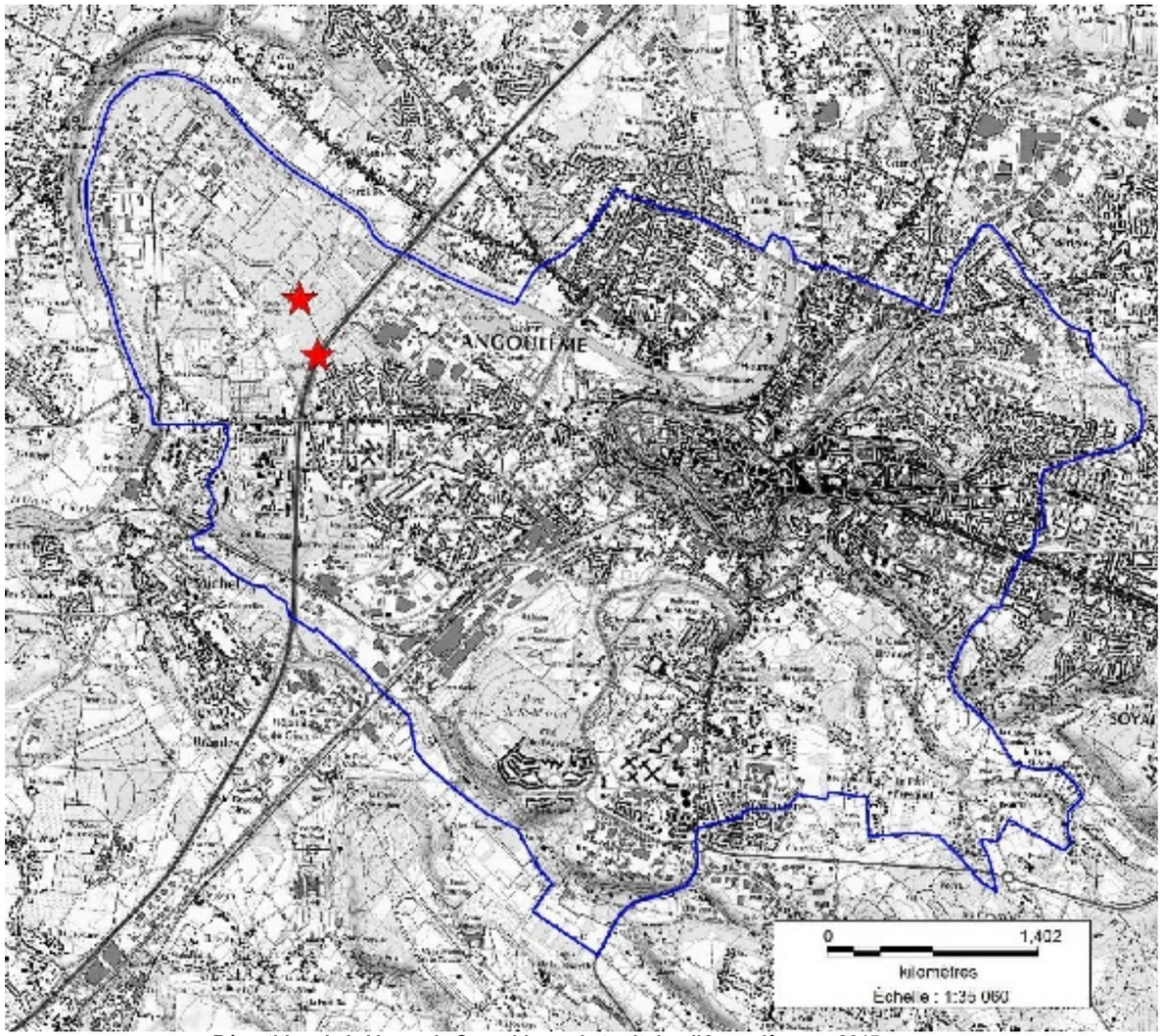

Répartition de la Vesce de Cassubie sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, cette vesce est présente dans le Bois de la Poudrerie, avec des effectifs assez importants (une centaine de pieds en 2015). Autrefois connue dans le Bois de Saint-Martin, elle n'y a pas été revue récemment.

4.2. Le patrimoine faunistique

Nous n'avons retenu dans la liste du tableau suivant que les espèces les plus remarquables, inscrites aux annexes 2 et 4 de la directive européenne sur la conservation des habitats et des espèces, ou à l'annexe 1 de la directive "Oiseaux". Au-delà, quelques espèces patrimoniales de la région, par leur caractère emblématique ou leur rareté locale, sont ajoutées à cette liste.

66 espèces patrimoniales ont été observées sur la ville d'Angoulême au cours des 15 dernières années, sans compter les passages d'oiseaux migrateurs, ce qui représente une belle richesse biologique pour un territoire assez restreint et très urbanisé.

On notera que certaines espèces patrimoniales sont potentiellement présentes sur la commune, même si elles n'y ont pas été observées. Elles font l'objet d'un chapitre spécifique (voir 4.2.6. Espèces animales patrimoniales potentielles, p 78).

Chez les mammifères, la plupart des espèces patrimoniales sont des chauves-souris, avec 11 espèces qui ont été contactées en chasse en période d'activité où en hibernation dans les cavités souterraines, en hiver. Le Campagnol amphibie fréquente la vallée de la Charente.

Chez les oiseaux, la plupart des espèces rares sont des passereaux inféodés aux pelouses et boisements (13 espèces), mais aussi aux zones humides (5 espèces) et zones urbaines (5 espèces également). On notera que la vallée du fleuve Charente est souvent utilisée par certains oiseaux migrateurs comme halte, ou en hiver par les oiseaux d'eau hivernants (limicoles, canards…).

Excepté le Lézard des murailles, les reptiles restent rares sur le territoire communal. On notera toutefois la présence des couleuvres verte et jaune et d'Esculape et celle du Lézard vert sur les milieux les plus secs.

Chez les amphibiens, quasiment toutes les espèces sont considérées comme patrimoniales ; sur la commune d'Angoulême, on notera surtout la présence de l'Alyte accoucheur, espèce très urbaine, et celle de la Rainette verte, qui atteint ici sa limite sud de répartition en France.

Enfin chez les insectes, le groupe le mieux représenté sur le territoire de la ville est celui des papillons de jour, avec 13 espèces patrimoniales observées, dont 2 protégées en France. Les libellules présentent également des cortèges intéressants, avec 4 espèces patrimoniales dont 2 protégées. 3 espèces d'orthoptères patrimoniales ont été observées au cours des prospections, et on notera la présence du Lucane cerf-volant, encore abondant dans les bois, et surtout celle de la Rosalie des Alpes, capricorne inféodé aux vieux boisements humides.

Tableau n° 12 : le patrimoine faunistique

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4) ; DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (0 = Annexe 1)
LRN = Liste rouge nationale UICN)
LRR = Liste rouge régionale (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel)
CR = en danger critique d'extinction ; EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé
DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

MAMMIFERES					
Nom français	**Nom latin**	**PN**	**DH**	**LRN**	**DPC**
Campagnol amphibie	*Arvicola sapidus*	X		NT	X
Minioptère de Schreiber	*Miniopterus schreibersii*	X	II, IV	VU	X
Murin à moustaches	*Myotis mystacinus*	X	IV		X
Murin de Daubenton	*Myotis daubentoni*	X	IV		X
Noctule commune	*Nyctalus noctula*	X	IV	NT	X
Noctule de Leisler	*Nyctalus leisleri*	X	IV	NT	X
Oreillard roux	*Plecotus auritus*	X	IV		X
Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	X	II, IV		X
Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	X	IV		
Pipistrelle de Kuhl	*Pipistrellus kuhli*	X	IV		
Pipistrelle de Nathusius	*Pipistrellus nathusii*	X	IV		X
Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*	X	IV		
OISEAUX NICHEURS					
Nom français	**Nom latin**	**PN**	**DO**	**LRN**	**LRR**
Alouette des champs	*Alauda arvensis*				NT
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	X	**0**		
Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*	X		VU	EN
Chevêche d'Athéna	*Athene noctua*	X			NT
Cochevis huppé	*Galerida cristata*	X			EN
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	X	**0**		
Fauvette grisette	*Sylvia communis*	X		NT	NT
Gallinule poule d'eau	*Gallinula chloropus*				NT
Gobemouche gris	*Muscicapa striata*	X		VU	VU
Grèbe castagneux	*Tachybaptus ruficollis*	X			NT
Grive draine	*Turdus viscivorus*				NT
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbica*	X			NT
Linotte mélodieuse	*Carduelis cannabina*	X		VU	NT
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	X			NT
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	X	**0**		NT
Milan noir	*Milvus migrans*	X	**0**		
Moineau domestique	*Passer domesticus*				NT
Pic mar	*Dendrocopos medius*	X			NT
Pic noir	*Dryocopus martius*	X	**0**		VU
Pie bavarde	*Pica pica*				NT
Pouillot de Bonelli	*Phylloscopus bonelli*	X			NT
Roitelet huppé	*Regulus regulus*	X			NT
Rousserolle effarvate	*Acrocephalus scirpaeus*	X			EN
Serin cini	*Serinus serinus*	X			VU
Torcol fourmilier	*Jynx torquilla*	X		NT	EN
REPTILES					
Nom français	**Nom latin**	**PN**	**DH**	**LRN**	**DPC**

Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*	X	IV		
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	X	IV		
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	X	IV		
Lézard vert	*Lacerta bilineata*	X	IV		
AMPHIBIENS					
Alyte accoucheur	*Alytes obstericans*	X	IV		X
Grenouille agile	*Rana dalmatina*	X	IV		
Rainette verte	*Hyla arborea*	X	IV		X
INSECTES – Odonates (libellules)					
Nom français	**Nom latin**	**PN**	**DO**	**LRN**	**LRR**
Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*	X	II	NT	
Anax napolitain	*Anax parthenope*				VU
Caloptéryx hémorrhoïdal	*Calopteryx haemorrhoidalis*				VU
Cordulie à corps fin	*Oxygastra curtisi*	X	II, IV	VU	NT
INSECTES – Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour)					
Argus bleu-nacré	*Lysandra coridon*				EN
Argus frêle	*Cupido minimus*				VU
Azuré des coronilles	*Plebejus argyrognomon*				NT
Azuré du serpolet	*Maculinea arion*	X	IV		NT
Citron de Provence	*Gonepteryx cleopatra*				NT
Damier de la succise	*Euphydryas aurinia*	X	II		VU
Grand nacré	*Argynnis aglaja*				NT
Grand nègre des bois	*Minois dryas*				NT
Hespérie des sanguisorbes	*Spialia sertorius*				NT
Hespérie du carthame	*Pyrgus carthami*				EN
Petite tortue	*Aglais urticae*				NT
Sylvandre	*Hipparchia fagi*				VU
Thécla du prunellier	*Satyrium spini*				EN
INSECTES – Orthoptères (sauterelles, grillons et criquets)					
Nom français	**Nom latin**	**PN**	**DH**	**LRN**	**DPC**
Criquet ensanglanté	*Stethophyma grossum*				X
Phanéroptère liliacé	*Tylopsis lilifolia*				X
Sténobothre de la Palène	*Stenobothrus lineatus*				X
INSECTES – Coléoptères					
Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*		II		
Rosalie des Alpes	*Rosalia alpina*	X	II, IV		X

Gallinule poule d'eau

Moineau domestique mâle

4.2.1. Les mammifères

- **Minioptère de Schreibers – *Miniopterus schreibersi***

Le Minioptère est la chauve-souris qui a la plus grande répartition géographique. Il est présent sur tous les continents à part l'Amérique. Il est cavernicole et grégaire, les rassemblements d'hibernation et de reproduction peuvent atteindre des dizaines de milliers d'individus. Le Minioptère reste dans des grottes tout au long de l'année. Partiellement groupées en hiver (d'octobre à fin mars), par petits groupes à découvert sur le plafond, les colonies peuvent rassembler en été plusieurs milliers d'individus. Le comportement social de ces animaux est très marqué, voire unique chez les chiroptères européens. Après une mise-bas fin juin - début juillet d'un seul petit, les femelles peuvent allaiter d'autres petits que le leur. De plus, après la copulation, le développement de l'embryon est immédiat. Il s'arrête pendant l'hibernation et ne reprend sa croissance qu'au printemps. Cette gestation différée dure donc jusqu'à 9 mois. Son vol très rapide (50 à 55 km/h) rappelant celui des hirondelles, lui permet de capturer des proies comme des papillons, des moustiques et des coléoptères. Il chasse au-dessus de la canopée et en plein ciel. **C'est une espèce plutôt méridionale, considérée comme menacée en France et en Poitou-Charentes.**

Minioptère en hibernation

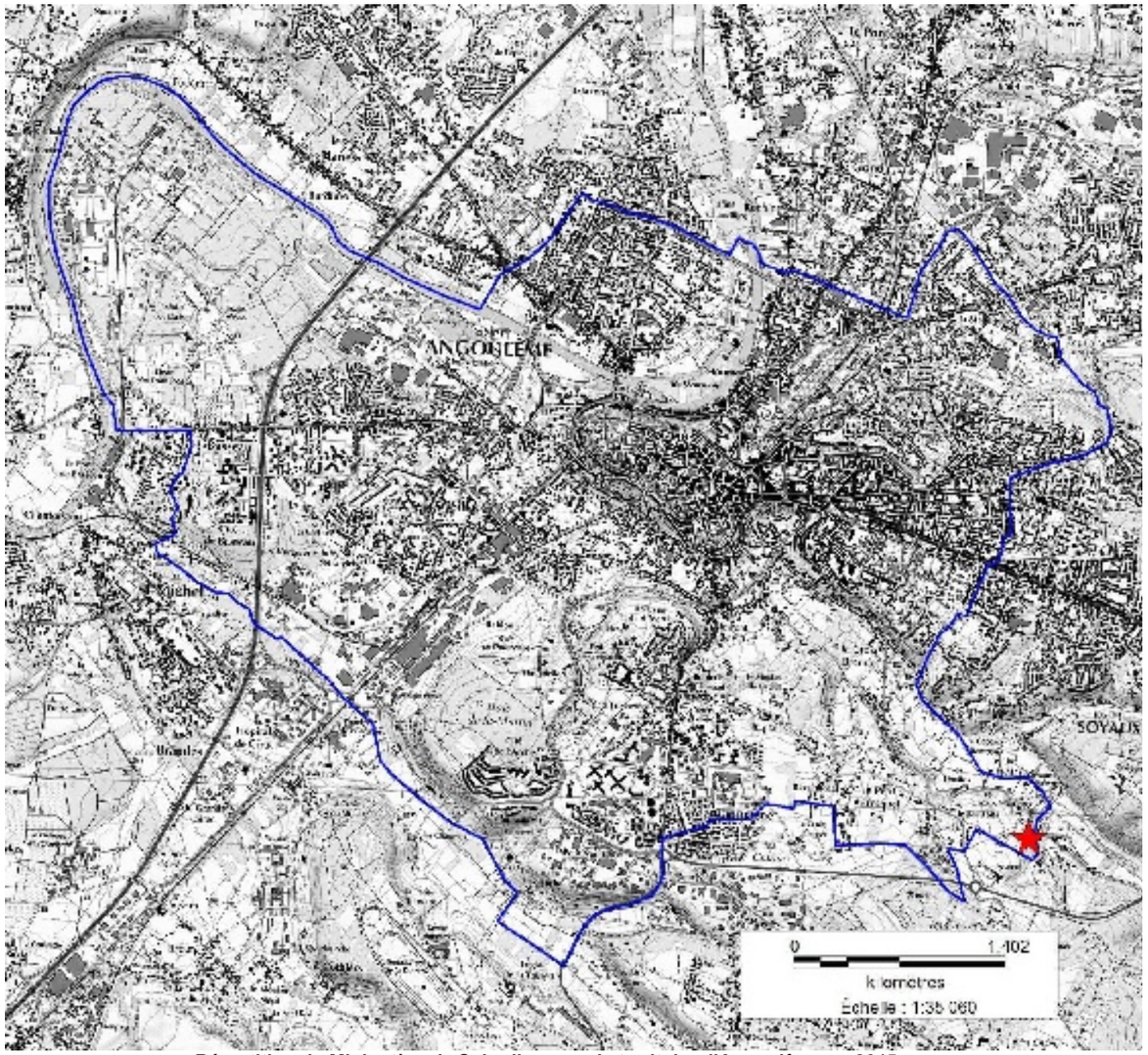

Répartition du Minioptère de Schreibers sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Minioptère de Schreibers a été observé en période d'activité dans une carrière souterraine de la vallée de l'Anguienne.

- **Murin à moustaches –** ***Myotis mystacinus***

Le Murin à moustaches est une petite espèce qui affectionne les milieux boisés, avec une préférence pour les forêts alluviales où il chasse de petits insectes volants. En hiver, cette espèce utilise les cavités souterraines pour hiberner. En période estivale, les colonies sont installées dans les cavités arboricoles, mais aussi dans les bâtiments, sous les ponts…
En France, le Murin à moustaches est présent partout. **En Poitou-Charentes, cette espèce encore mal connue est considérée comme déterminante.**

Murin à moustaches en hibernation

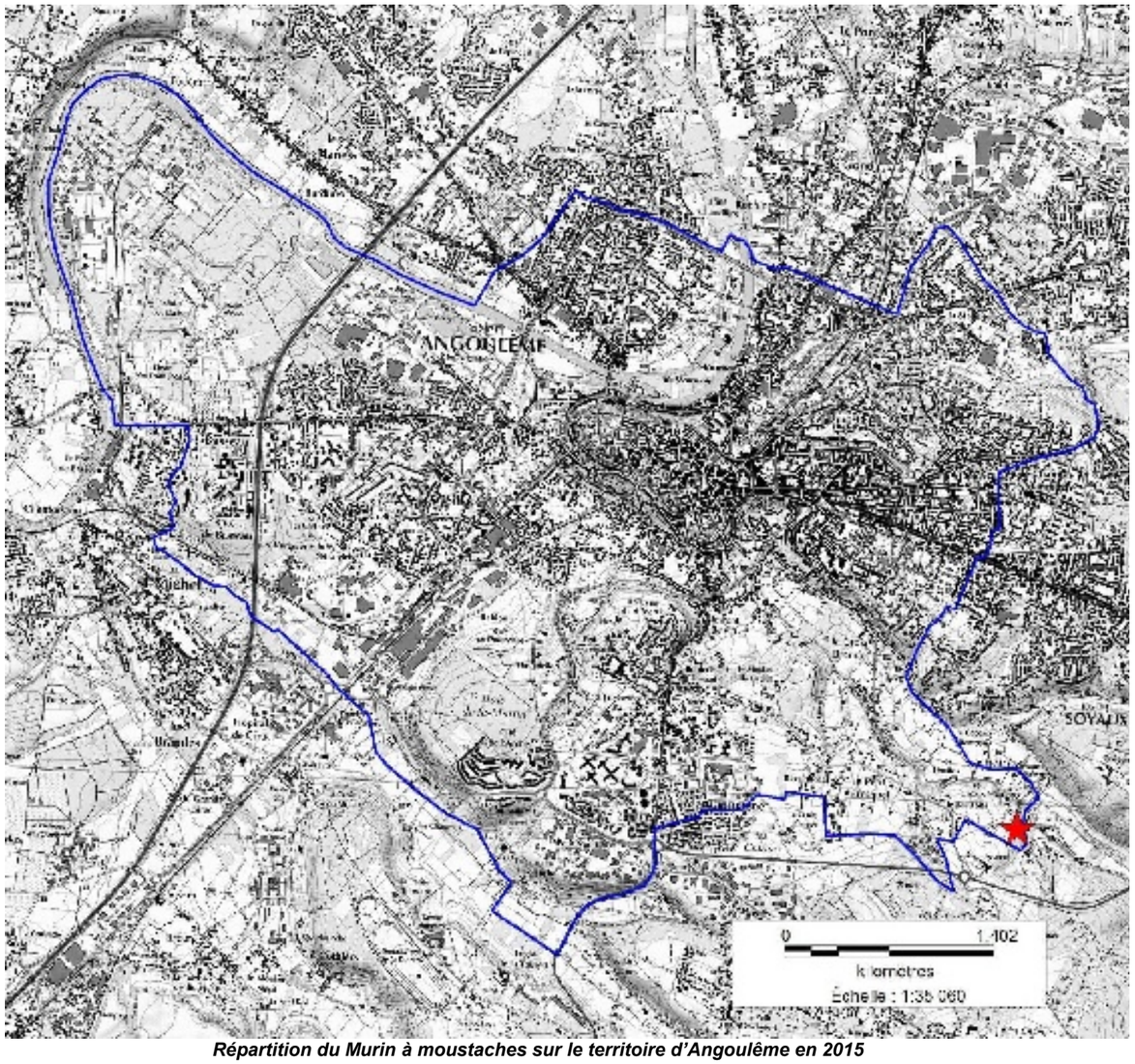

Répartition du Murin à moustaches sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Murin à moustaches a été observé en hibernation dans une carrière souterraine de la vallée de l'Anguienne, en effectif réduit.

- **Murin de Daubenton - *Myotis daubentoni***

Cette petite espèce affectionne les milieux aquatiques, où elle chasse souvent en grand nombre en volant au ras de l'eau, ainsi que les boisements rivulaires. Pour sa reproduction, ce murin recherche les vieux arbres présentant des cavités ou des fentes (chênes principalement), ainsi que du bâti proche de l'eau (ponts, moulins…) où il s'installe dans des fissures et disjointements entre les pierres. Il hiberne dans ces mêmes milieux, mais également dans des cavités souterraines.
En France, le Murin de Daubenton est présent partout mais ne dépasse pas les 1 500 m d'altitude. **Aux niveaux régional et départemental, l'espèce est considérée comme déterminante.**

Murin de Daubenton en vol

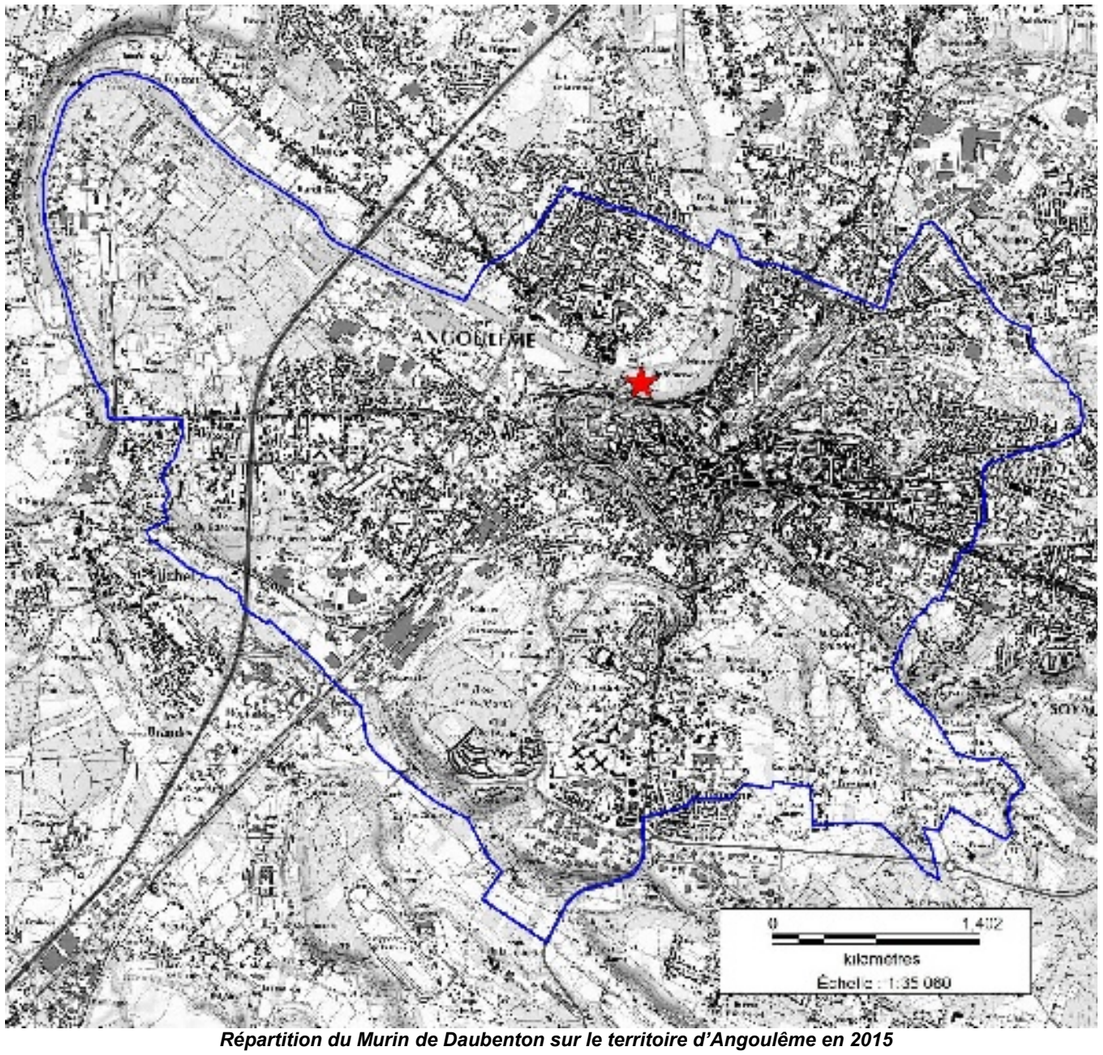

Répartition du Murin de Daubenton sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Murin de Daubenton a été contacté en assez grand nombre, en chasse, sur le fleuve Charente au niveau de L'Houmeau.

- **les noctules - *Nyctalus leisleri* & *Nyctalus noctula***

En Europe, les noctules sont toutes typiquement arboricoles. Ce sont de grandes migratrices qui peuvent parcourir plus de 1 000 kilomètres entre leurs gîtes d'été et d'hiver.
La Noctule commune (*Nyctalus noctula)* vit en grandes colonies, hibernant dans des arbres creux, des fissures de falaises ou de murs mais très rarement dans des grottes. Elle fréquente forêts et parcs où elle se nourrit de gros coléoptères et de papillons.
La Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri)* recherche également les cavités arboricoles des milieux boisés, mais est signalée plus fréquemment dans les bâtiments. Elle chasse en hauteur au-dessus des prairies, forêts et étangs, également près de lampadaires. Les points d'eau sont aussi des sites de chasse privilégiés, où elle peut trouver des diptères et des trichoptères. En France, son aire de répartition est discontinue.
Ces deux espèces sont considérées comme vulnérables au niveau national et ce sont des espèces déterminantes aux niveaux régional et départemental.

Noctule de Leisler

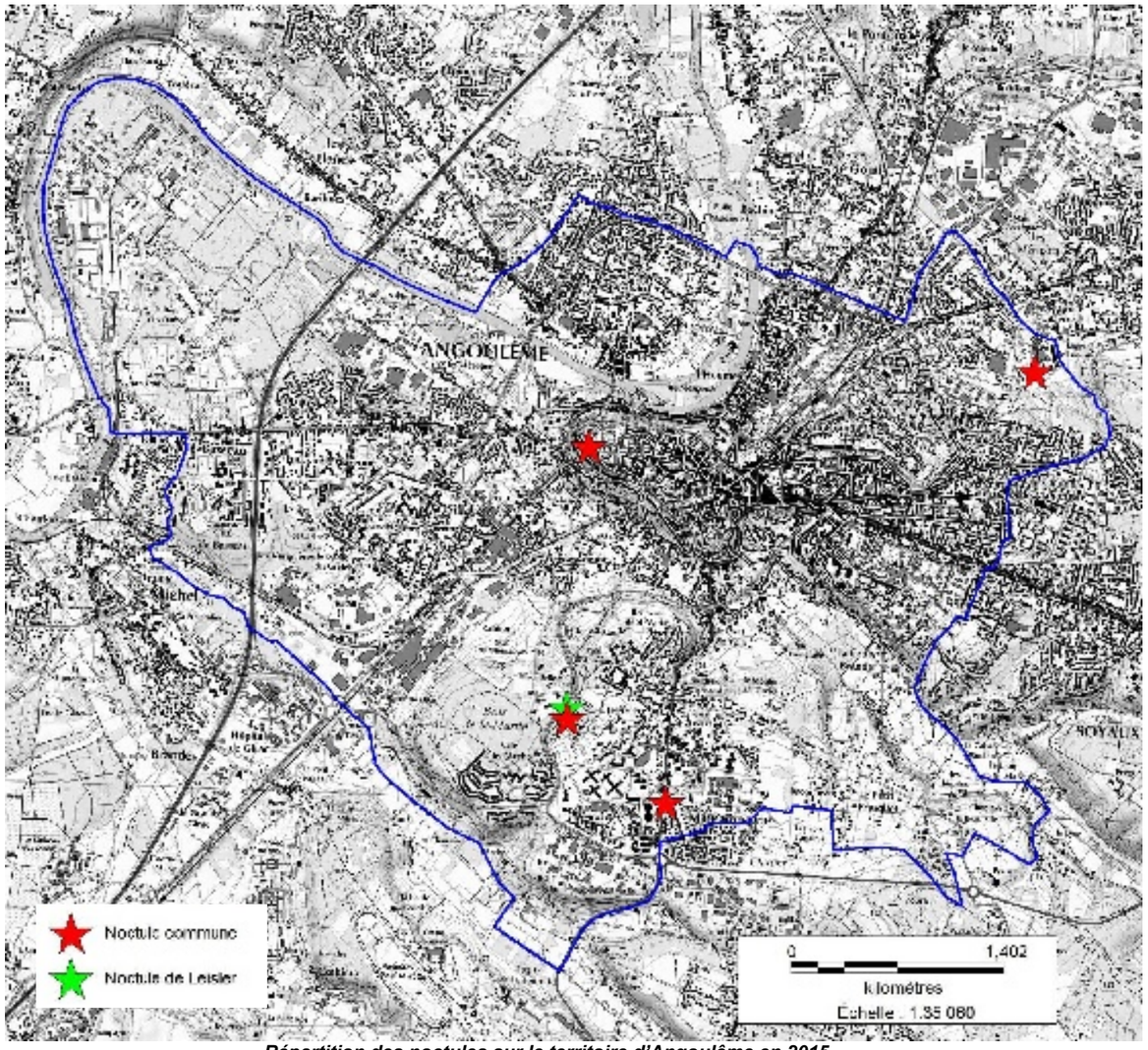

Répartition des noctules sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, des noctules ont été contactées en chasse dans le Bois de Saint-Martin, à Ma Campagne, dans le Jardin Vert et au Logis de Lunesse. La Noctule commune semble plus abondante.

- **Oreillard roux – *Plecotus auritus***

L'Oreillard roux est une espèce caractéristique des forêts claires de feuillus et de conifères, des plaines et des moyennes montagnes, mais qui fréquente aussi les parcs et jardins des villages et des villes.
Cette espèce sédentaire est exclusivement insectivore et plutôt spécialiste des lisières forestières et du feuillage des arbres. Les colonies se situent dans les fentes des arbres et les constructions humaines, les gîtes sont parfois très restreints (derrière des écorces décollées, dans des trous de rochers, derrière des volets et dans les fissures des bâtiments). Les quartiers d'hiver se trouvent dans tous types d'habitats : caves, galeries, grottes, arbres, bâtiments.
L'Oreillard roux ne fait pas partie des espèces menacées au niveau mondial et n'est pas inscrit dans le livre rouge national, mais **aux niveaux régional et départemental, cette espèce est considérée comme déterminante.**

Oreillard roux en hibernation

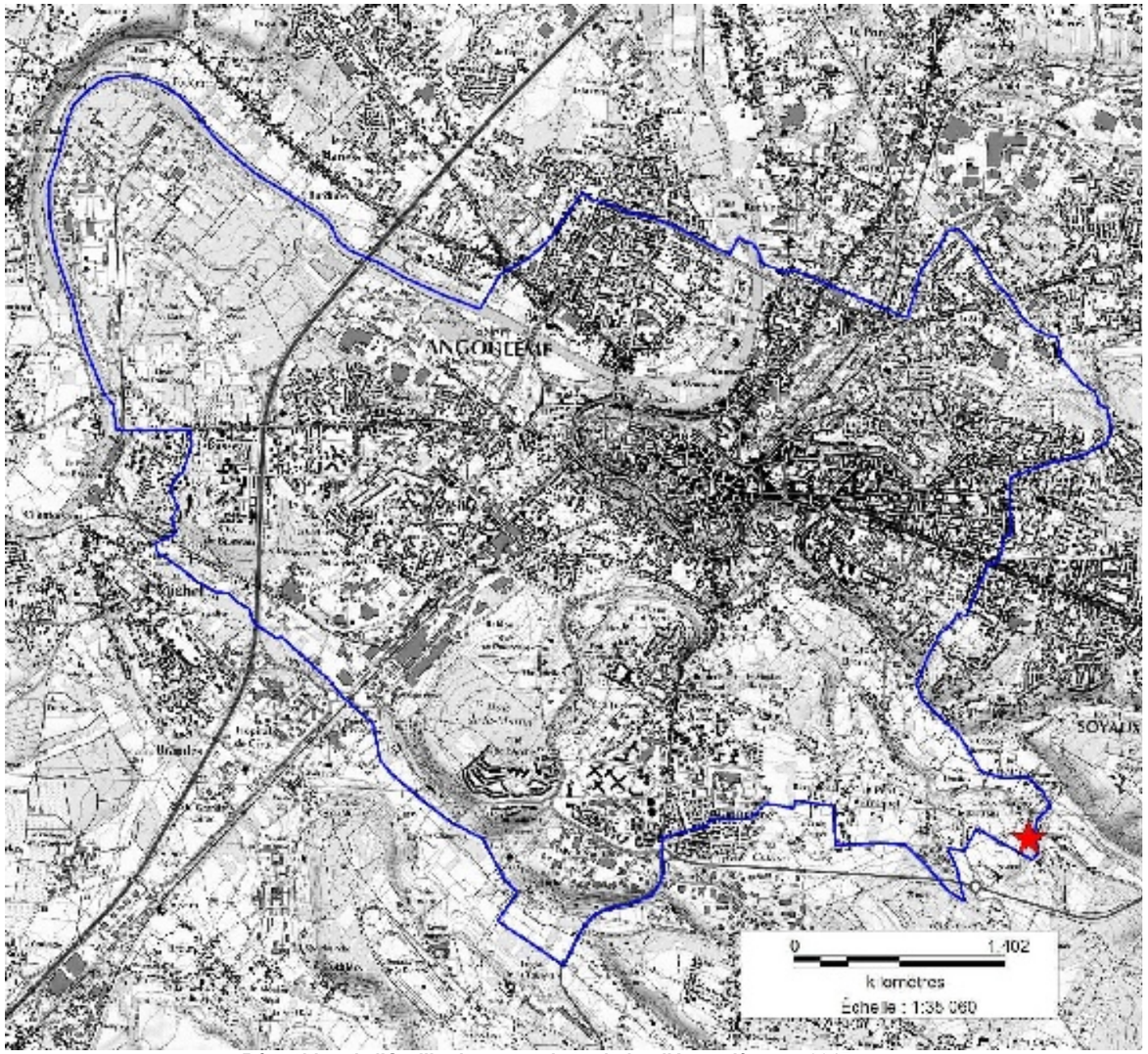

Répartition de l'Oreillard roux sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, l'Oreillard roux a été observé en hibernation dans une carrière souterraine de la vallée de l'Anguienne, en effectif réduit.

- **Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros***

C'est le plus petit des rhinolophes européens. Sédentaire et insectivore, il se rencontre de la plaine jusqu'en montagne, dans des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés. Les terrains de chasse préférentiels se composent de linéaires arborés (haies) ou de lisières forestières avec une strate buissonnante en bordure de friches ou de prairies, le vol de chasse s'effectuant dans les branchages ou contre le feuillage. C'est une espèce cavernicole à la fois pour les gîtes d'hibernation (cavités naturelles ou artificielles) que pour les gîtes de mise-bas (combles, caves, cavités naturelles).
Le Petit Rhinolophe est connu dans presque toutes les régions françaises sauf dans le Nord et en région parisienne, mais l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe. **Cette espèce, écologiquement sensible, est considérée comme vulnérable au niveau national et déterminante aux niveaux régional et départemental.**

Petit Rhinolophe

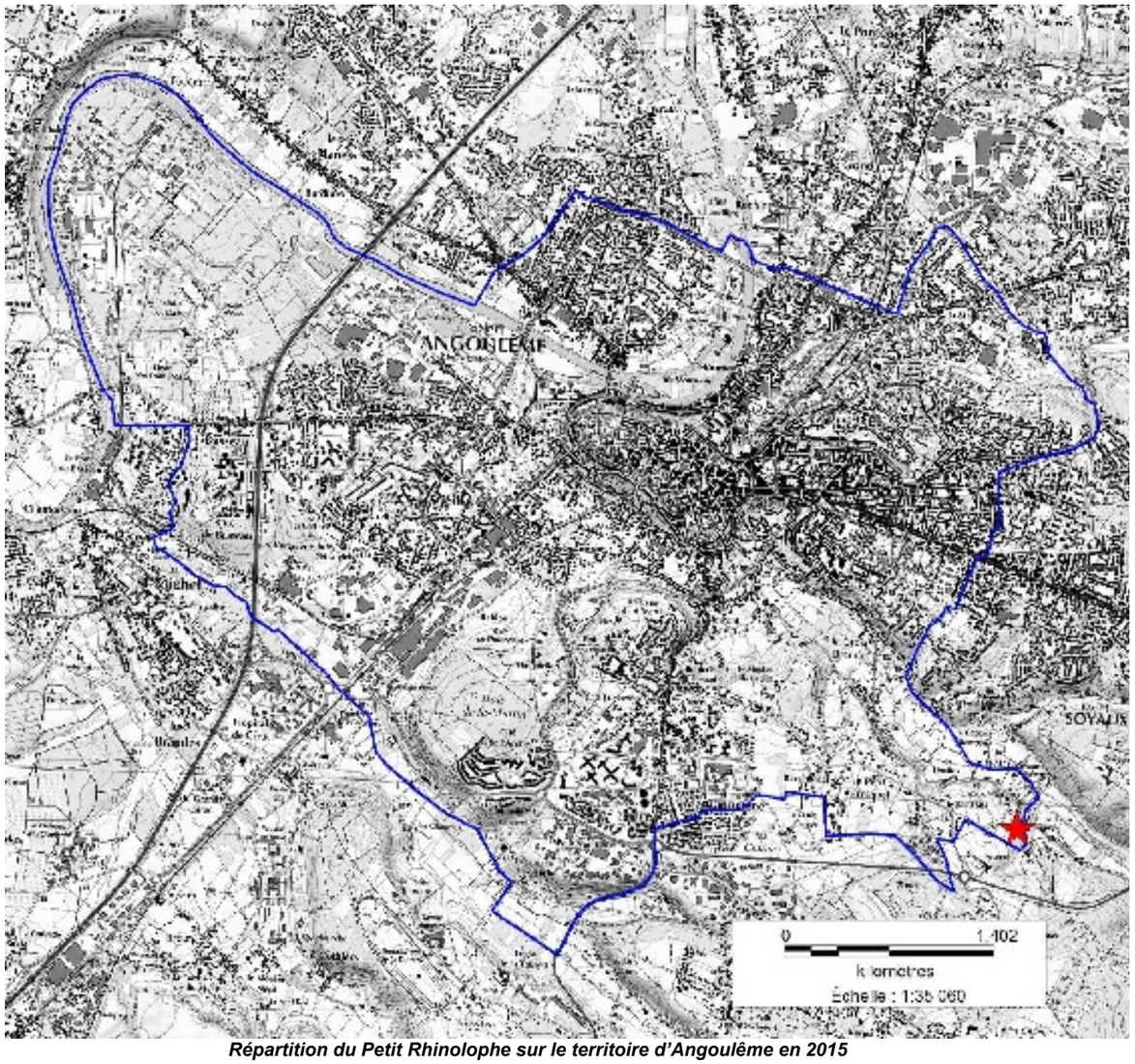

Répartition du Petit Rhinolophe sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Petit rhinolophe a été observé en hibernation dans une carrière souterraine de la vallée de l'Anguienne, en effectif réduit.

- **les pipistrelles - *Pipistrellus pipistrellus, P. kuhli & P. nathusii***

La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus)* est une espèce anthropophile, qui vit principalement dans les villages et les grandes villes, mais est aussi présente dans les parcs, les jardins, les bois, les forêts. Les colonies occupent toutes sortes de gîtes, qu'ils soient arboricoles (trous de pic, fentes, fissures ou autres arbres creux), ou cavernicoles (crevasses profondes des rochers, dans les fentes des murailles, dans les caves, les carrières et les habitations). La Pipistrelle commune chasse en forêt ou en lisière, sur des points d'eau et autour des lampadaires, qui attirent des insectes qu'elle apprécie. Elle est présente dans toute la France.
La Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli)* est également anthropophile, mais on la rencontre aussi dans les paysages karstiques. Elle apprécie les plaines et les vallées de montagne. Les colonies sont surtout dans les fissures des bâtiments, parfois dans les fentes des rochers (où se trouvent les quartiers d'hiver). Elle chasse autour des lampadaires, au-dessus de l'eau et des jardins et capture des petits diptères, des papillons, des trichoptères et des punaises. En France, elle est absente dans le quart nord-est du pays.
La Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathus*ii) est la plus grande des pipistrelles. Elle est présente du Sud de la Scandinavie au Nord de l'Espagne, en Irlande, en Italie et atteint le Kazakhstan. L'essentiel des colonies de mise bas se situe au nord et au nord-est de l'Europe centrale. En France, les preuves de reproduction restent anecdotiques. Typiquement migratrice, elle entreprend des mouvements saisonniers sur de très longues distances, avec un record de 1 905 km, entre la Lettonie et la Croatie. Les distances au-delà de 1 000 km sont fréquemment observées.

Pipistrelle commune

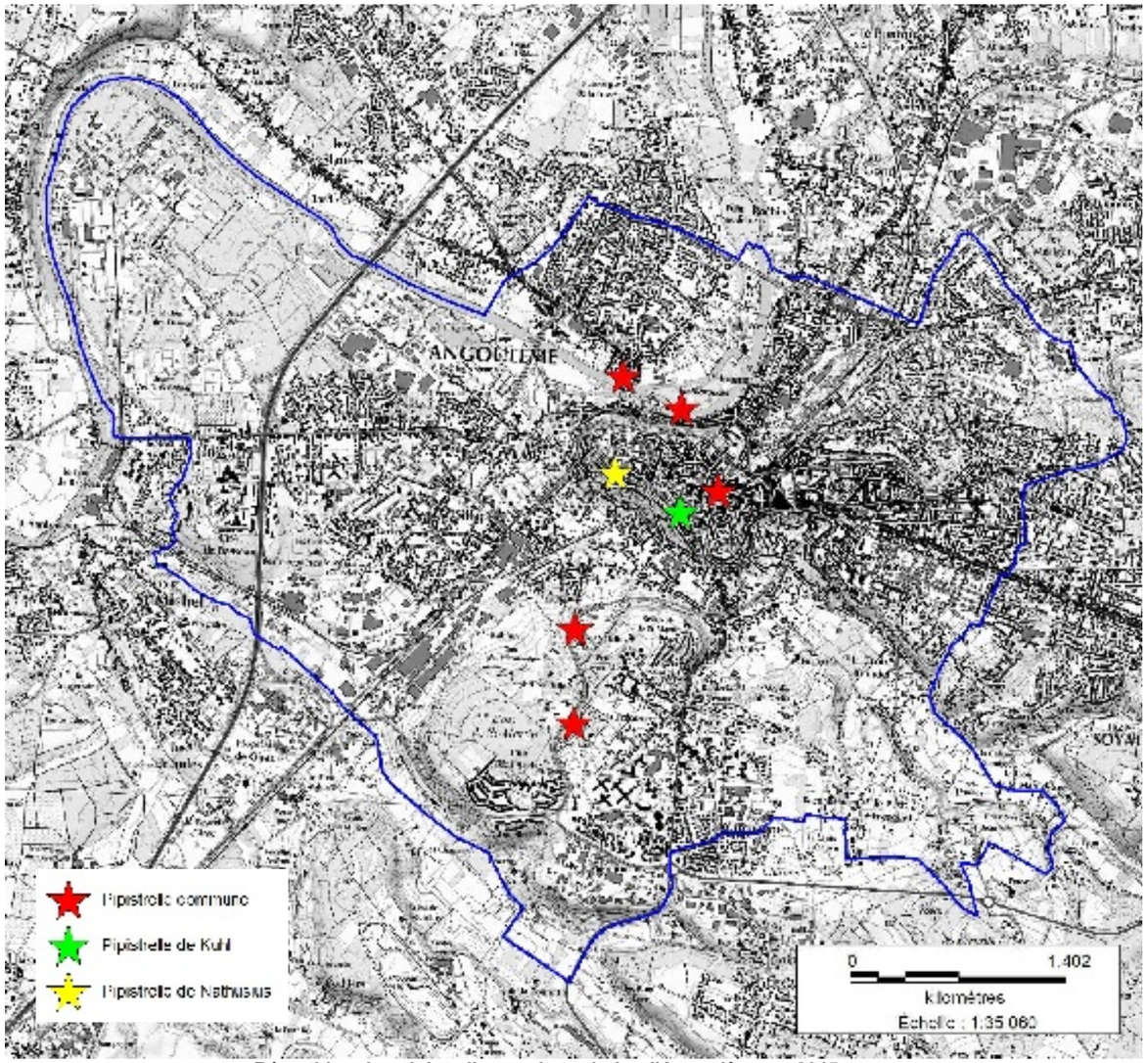

Répartition des pipistrelles sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, les pipistrelles ont été contactées en chasse au-dessus de la ville, du fleuve Charente et dans le Bois de Saint-Martin, souvent en grand nombre. La Pipistrelle commune est la plus fréquemment contactée. La présence de la Pipistrelle de Nathusius, espèce nordique migratrice, reste ici anecdotique.

- **Sérotine commune - *Eptesicus serotinus***

La Sérotine commune est une grande espèce anthropophile de plaine, que l'on trouve dans les agglomérations avec des parcs, des jardins, des prairies et au bord des grandes villes. Les colonies se rassemblent généralement dans les combles, où les individus se cachent (sous les chevrons ou les poutres). Les gîtes arboricoles sont également utilisés, mais de façon plus sporadique. Elle chasse dans les jardins, au bord des bois, autour des lampadaires et au-dessus d'autres zones anthropisées, pour capturer des coléoptères et des papillons de nuit.
Elle est présente dans toute la France, mais est à surveiller. L'espèce n'est pas déterminante aux niveaux régional et départemental.

Sérotine commune en hibernation

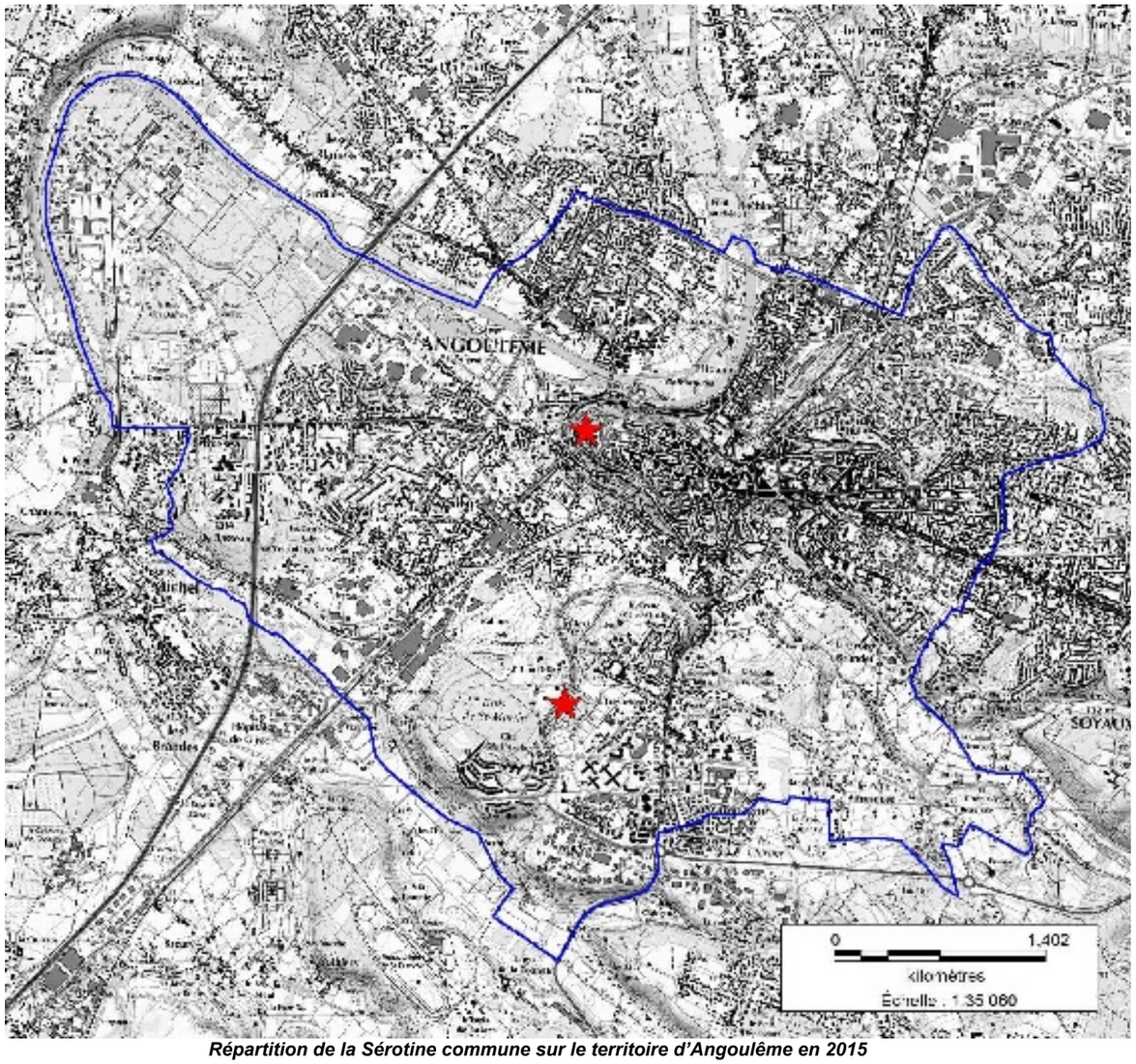

Répartition de la Sérotine commune sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, la Sérotine commune a été contactée en chasse en ville, et dans le Bois de Saint-Martin.

4.2.2. Les oiseaux

- **Bondrée apivore - *Pernis apivorus***

La Bondrée apivore est un rapace migrateur qui arrive sous nos latitudes vers la mi-mai, ce qui en fait un migrateur tardif. Son régime alimentaire, constitué principalement d'insectes et plus précisément d'hyménoptères, l'incite à prospecter des milieux divers : lisières et clairières forestières, prairies, friches, landes, pelouses sèches… La bondrée installe son nid à la cime d'un arbre, au sein d'une forêt claire. Dès la fin du mois d'août, les couples se séparent et regagnent leurs quartiers d'hiver en Afrique. **Ce rapace est considéré comme rare en Poitou-Charentes.**

Bondrée apivore

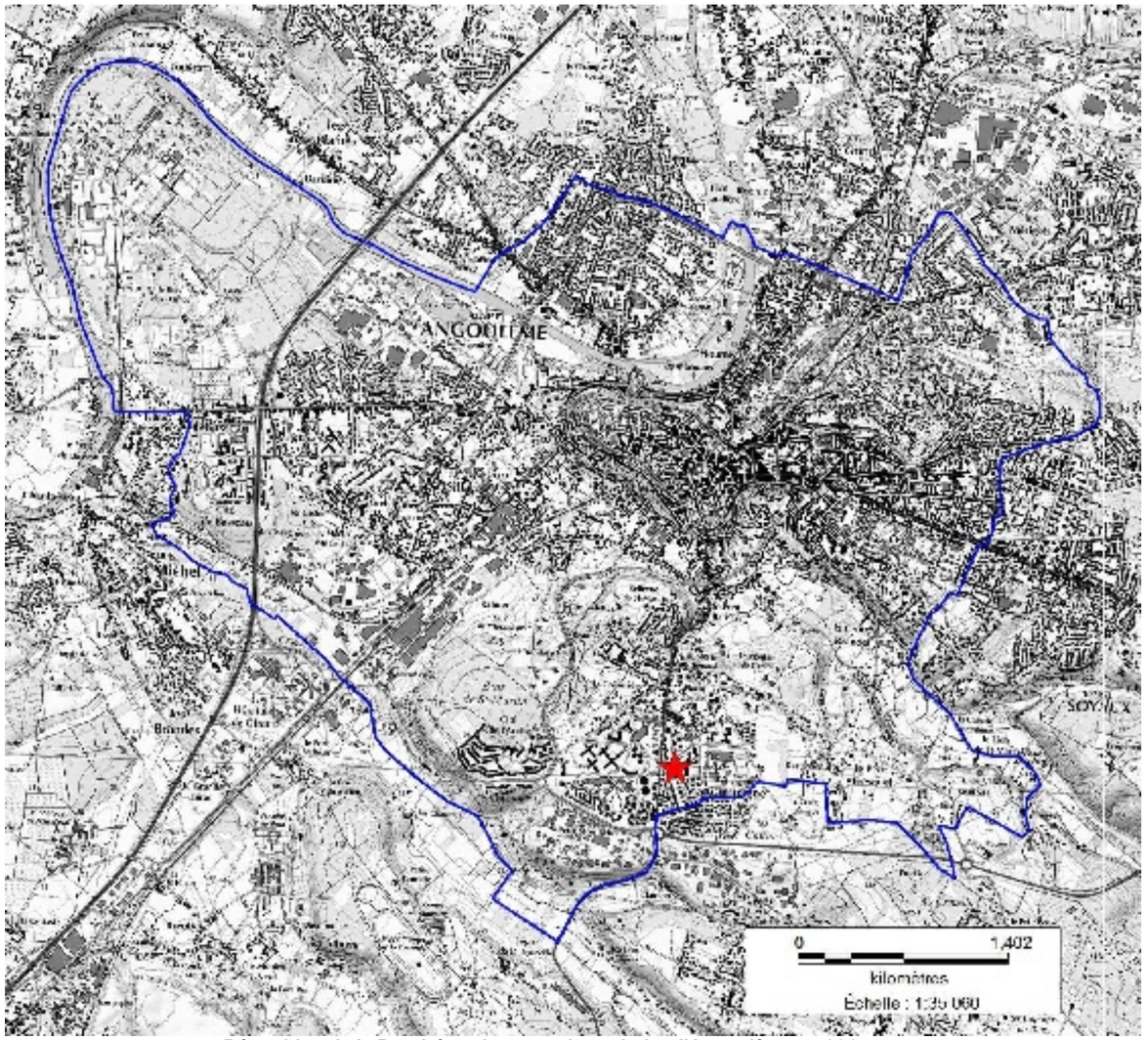

Répartition de la Bondrée apivore sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, la Bondrée apivore semble rare. Elle a été observée en chasse au-dessus du quartier de Ma Campagne. Il est possible que cette espèce niche dans les Bois de Saint-Martin et de la Poudrerie.

- **Bouvreuil pivoine - *Pyrrhula pyrrhula***

Oiseau forestier farouche et d'une grande discrétion, le Bouvreuil pivoine s'entend davantage qu'il ne se voit. Inféodé aux milieux boisés de feuillus ou de résineux assez denses, en Charente il est surtout présent dans le Confolentais et en Forêt de la Braconne. Sédentaire, en hiver il se rapproche des habitations où l'on peut l'observer à la mangeoire, et fréquente également les jardins et les vergers.

Bouvreuil pivoine

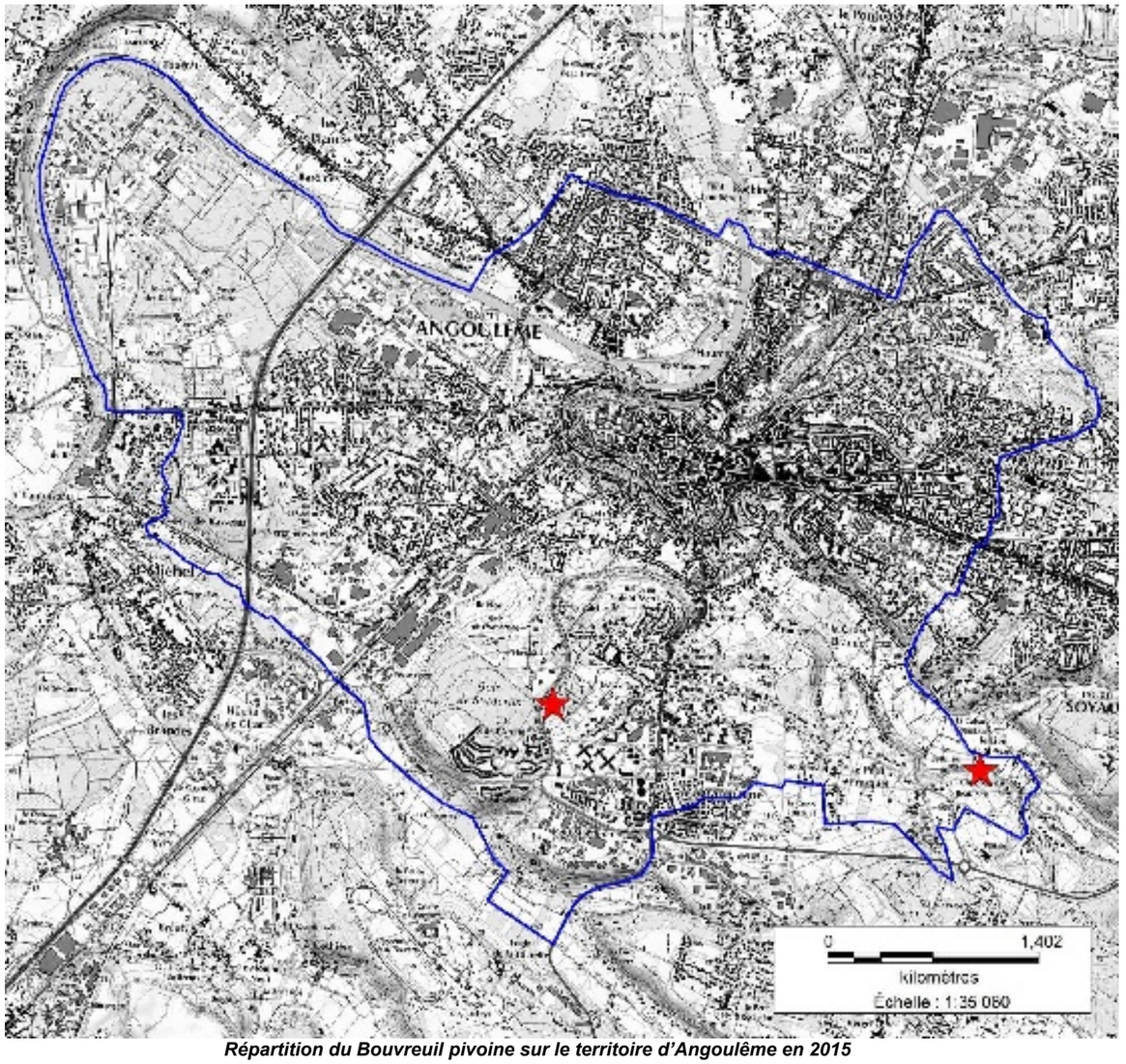

Répartition du Bouvreuil pivoine sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, le Bouvreuil a été observé dans le Bois de Saint-Martin et dans la vallée de l'Anguienne, à l'est de la ville.

- **Chevêche d'Athéna – *Athene noctua***

La Chevêche d'Athéna est une petite chouette active de jour comme de nuit, mais elle chasse plutôt la nuit, à l'aube et au crépuscule. Pendant le jour, elle est souvent perchée à découvert sur des pylônes ou des arbres. Ses proies les plus fréquentes sont les insectes et les araignées, les souris et les campagnols. Quand elle chasse, elle effectue un vol rapide et direct, et se laisse tomber sur sa proie pour la capturer. Sédentaire, elle affectionne les paysages bocagers, mais aussi les villes et villages.

Chevêche d'Athéna

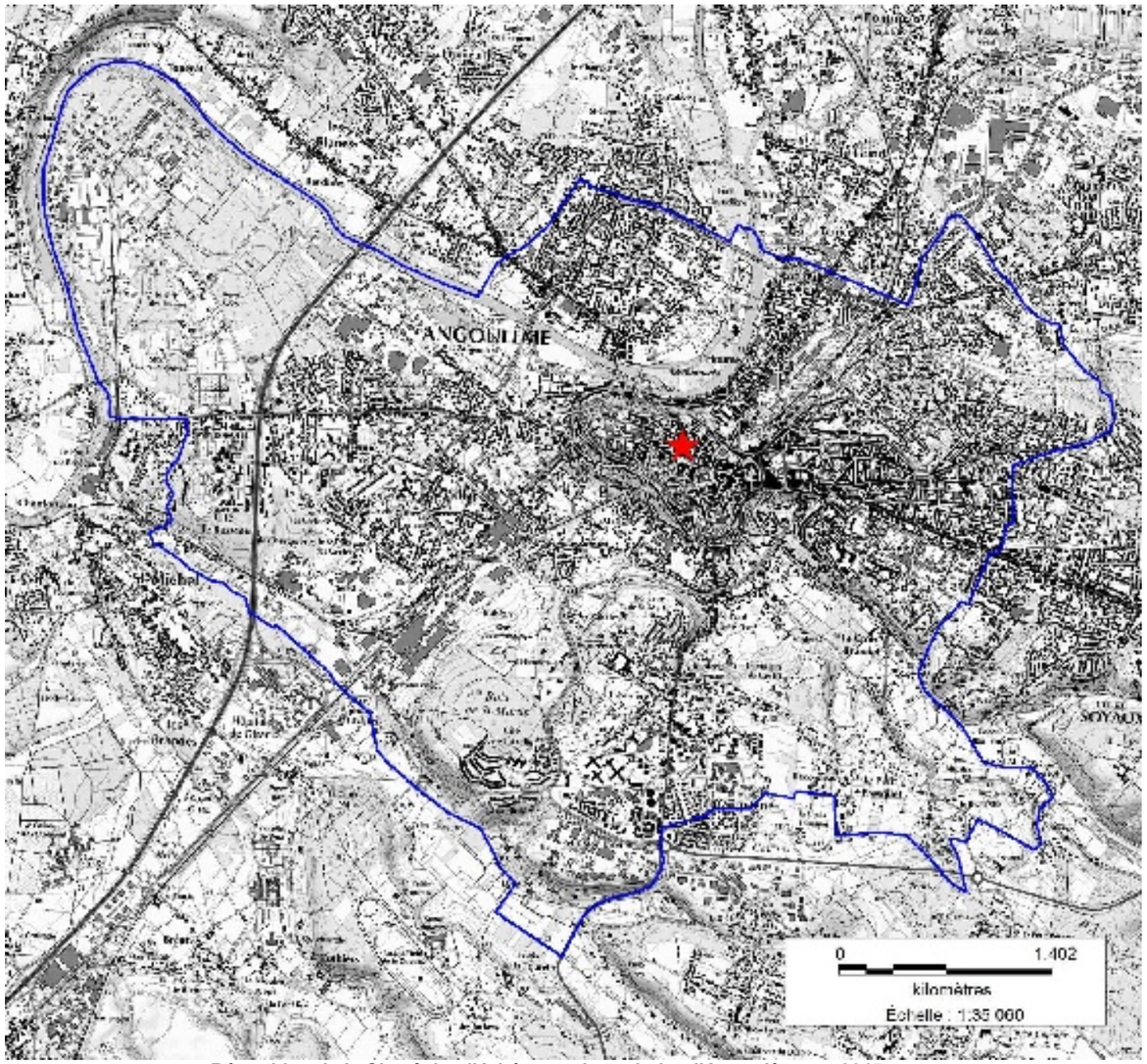

Répartition de la Chevêche d'Athéna sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, la Chevêche a été entendue en plein centre ville. Elle semble toutefois très rare sur Angoulême.

- **Cochevis huppé – *Galerida cristata***

Le Cochevis huppé est un passereau sédentaire typique des zones urbaines. L'hiver, il s'installe à proximité des habitations humaines où on peut le voir rechercher des débris de nourriture, également dans les rues. Le printemps venu, et le plus souvent dès le début de mars, le cochevis disparaît des villes pour s'installer en ses lieux résidentiels typiques : un champ en jachère, une friche industrielle... Le cochevis huppé se rencontre pratiquement dans toute l'Europe (au nord, jusqu'en Scandinavie du Sud), en Asie Centrale et Méridionale et en Afrique du Nord. Aujourd'hui, il régresse nettement dans de nombreux endroits d'Europe. Il est originaire des steppes orientales d'où il s'est répandu en Europe, vraisemblablement en même temps que le développement et les progrès de l'agriculture.

Cochevis huppé

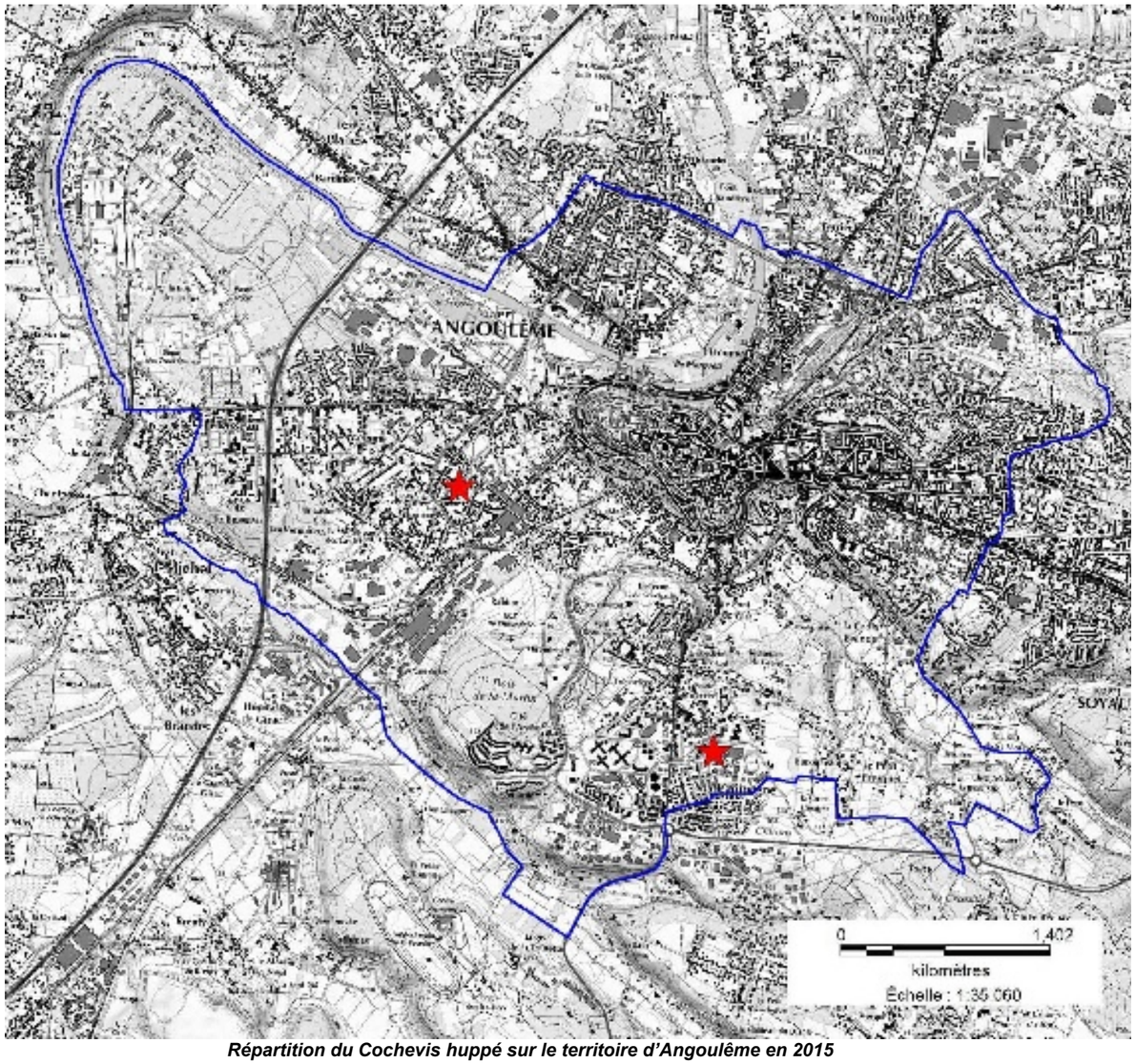

Répartition du Cochevis huppé sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, le Cochevis huppé a été observé dans le secteur de Ma Campagne et à Sillac.

- **Engoulevent d'Europe - *Caprimulgus europaeus***

Espèce migratrice, l'Engoulevent d'Europe est un visiteur d'été qui possède un chant caractéristique permettant de le repérer facilement. Son activité est crépusculaire et il chasse des insectes en vol. Il fréquente les boisements clairs, les clairières, les coupes, les landes et les pelouses sèches, où il niche à même le sol. Cet oiseau est encore bien présent en Poitou-Charentes, notamment sur les secteurs boisés.

Engoulevent d'Europe

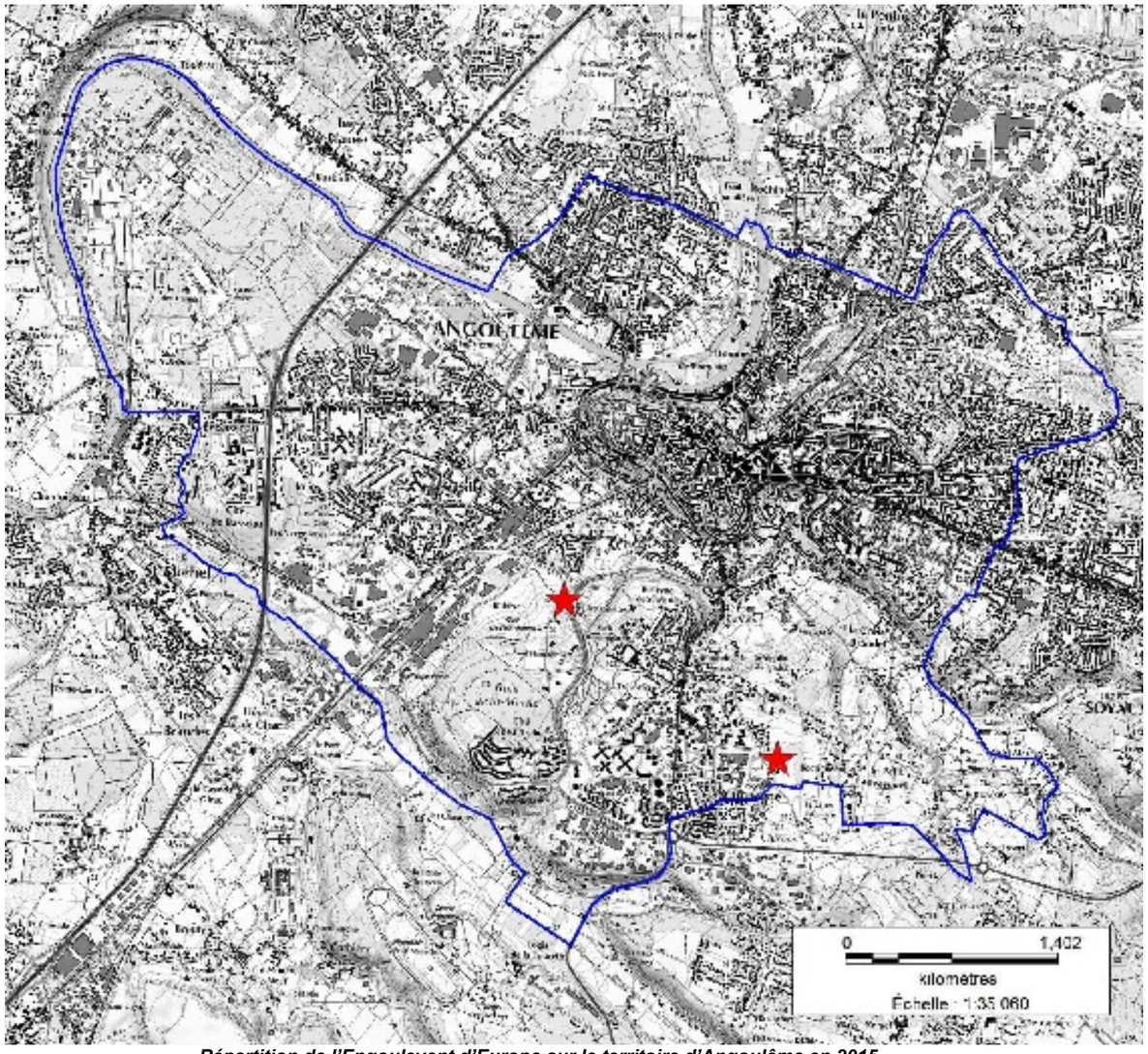

Répartition de l'Engoulevent d'Europe sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, l'Engoulevent d'Europe a été observé au nord du Bois de Saint-Martin, et dans le secteur de Baconneau. Cette espèce est bien présente sur les chaumes des vallées péri-angoumoisines.

- **Gobemouche gris – *Muscicapa striata***

Chasseur d'insectes infatigable, le Gobemouche gris a une attitude typique, dressé sur un perchoir (branche, fil...). Il reste souvent immobile sur une branche dégagée, puis s'élance subitement, d'un vol rapide, pour capturer un insecte en l'air. Migrateur stricte, il quitte nos contrées à l'automne pour rejoindre l'Afrique centrale. Il affectionne les bois et forêts, souvent à proximité de l'eau, mais aussi les grands parcs. **Le Gobemouche gris est en déclin en France et à l'échelle régionale.**

Gobemouche gris

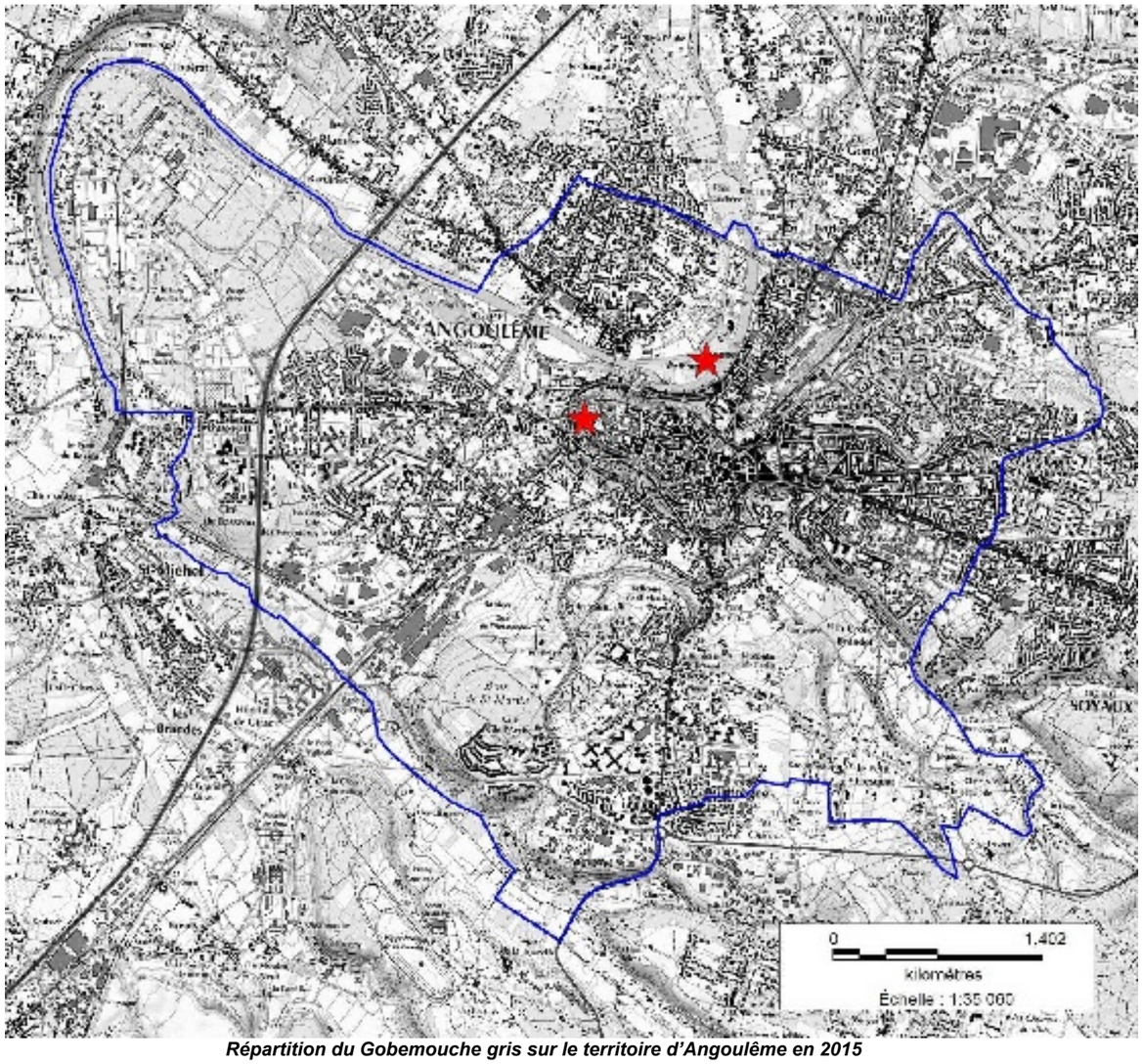

Répartition du Gobemouche gris sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, le Gobemouche gris a été observé dans l'Ile Marquais et le Jardin Vert.

- **Hirondelle de fenêtre – *Delichon urbica***

Même si l'hirondelle de fenêtre ne bénéficie pas actuellement d'un fort statut de protection au même titre que les espèces décrites auparavant, nous l'avont intégrée à la cartographie des espèces patrimoniales pour 2 raisons : tout d'abord parce que la réactualisation de l'inventaire des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes se termine et que les résultats **montrent un fort déclin des différentes espèces d'hirondelles dans la région** ; ensuite, les hirondelles font actuellement l'objet d'une enquête nationale, Carole Philbert, étudiante en BTS gestion et protection des milieux naturels et stagiaire à l'association en 2013, a réalisé un inventaire des nids d'hirondelles présentes sur le territoire communal et il nous paraît important de valoriser ce travail.
Les hirondelles sont des passereaux migrateurs dont le régime alimentaire est exclusivement insectivore. L'Hirondelle de fenêtre est plus urbaine que sa cousine l'Hirondelle rustique et niche dans les villes et villages où les nids sont installés le plus souvent en colonies le long des corniches de toit.

Hirondelle de fenêtre

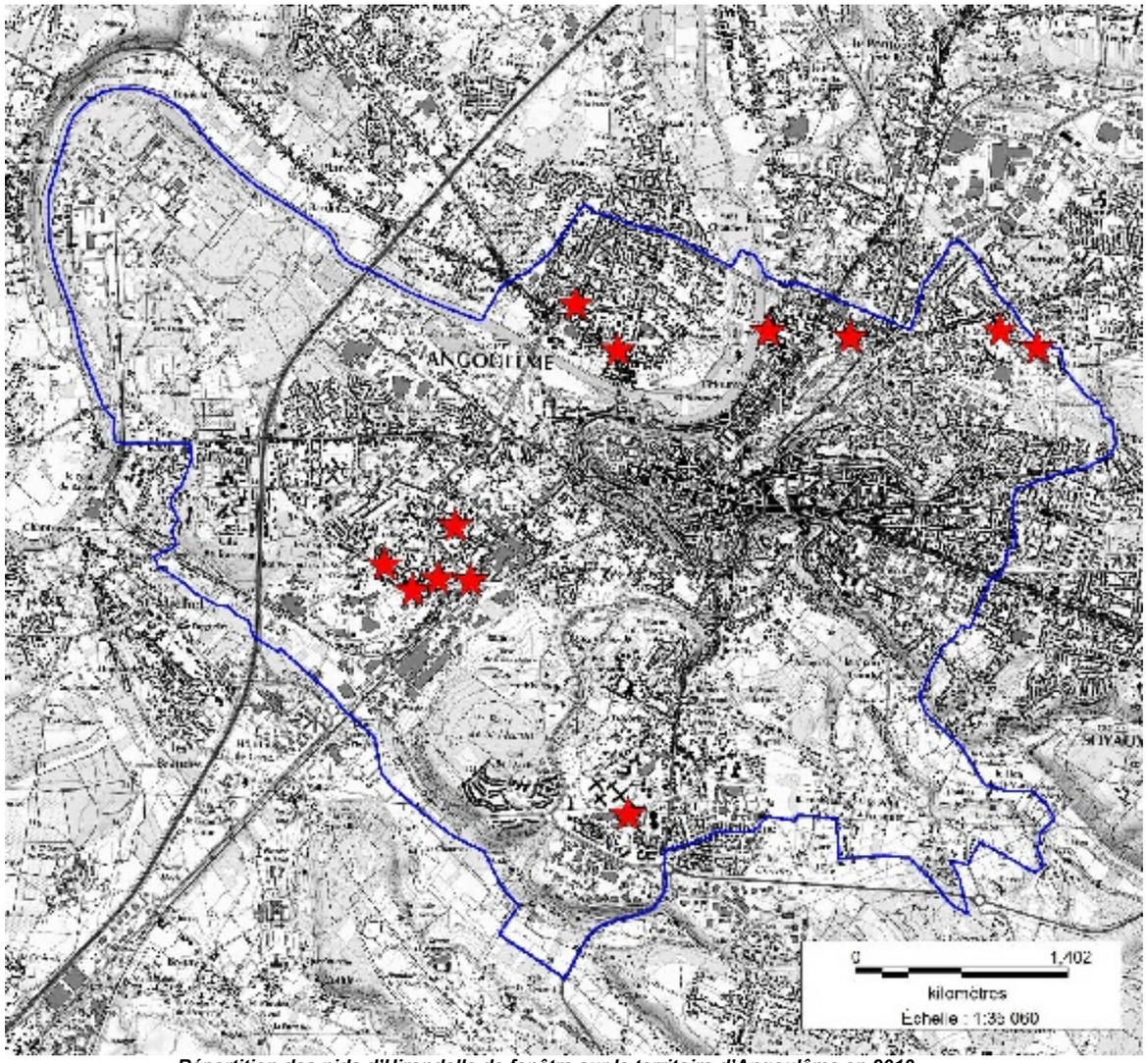

Répartition des nids d'Hirondelle de fenêtre sur le territoire d'Angoulême en 2013

Sur le territoire d'Angoulême, l'Hirondelle de fenêtre est présente sur différents secteurs, mais est curieusement absente du centre-ville, pourtant riche en bâtiments favorables.

- **Martin-pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis***

Présent sur les quatre départements du Poitou-Charentes, le Martin-pêcheur d'Europe est un oiseau sédentaire strictement lié à l'eau. Etang, rivière, lac et prairies inondées… cet oiseau piscivore fréquente nombre d'habitats aquatiques pour se nourrir et se reproduire. Sa survie dépend particulièrement de la disponibilité des ressources alimentaires. Un hiver trop rigoureux ou des sècheresses estivales trop longues peuvent provoquer une perte conséquente de ses effectifs. Cette mortalité peut toutefois être compensée par un succès de reproduction élevé, avec pour un couple expérimenté sur une saison de reproduction, l'élevage de trois nichées comptant chacune 6 à 7 jeunes.

Martin-pêcheur d'Europe

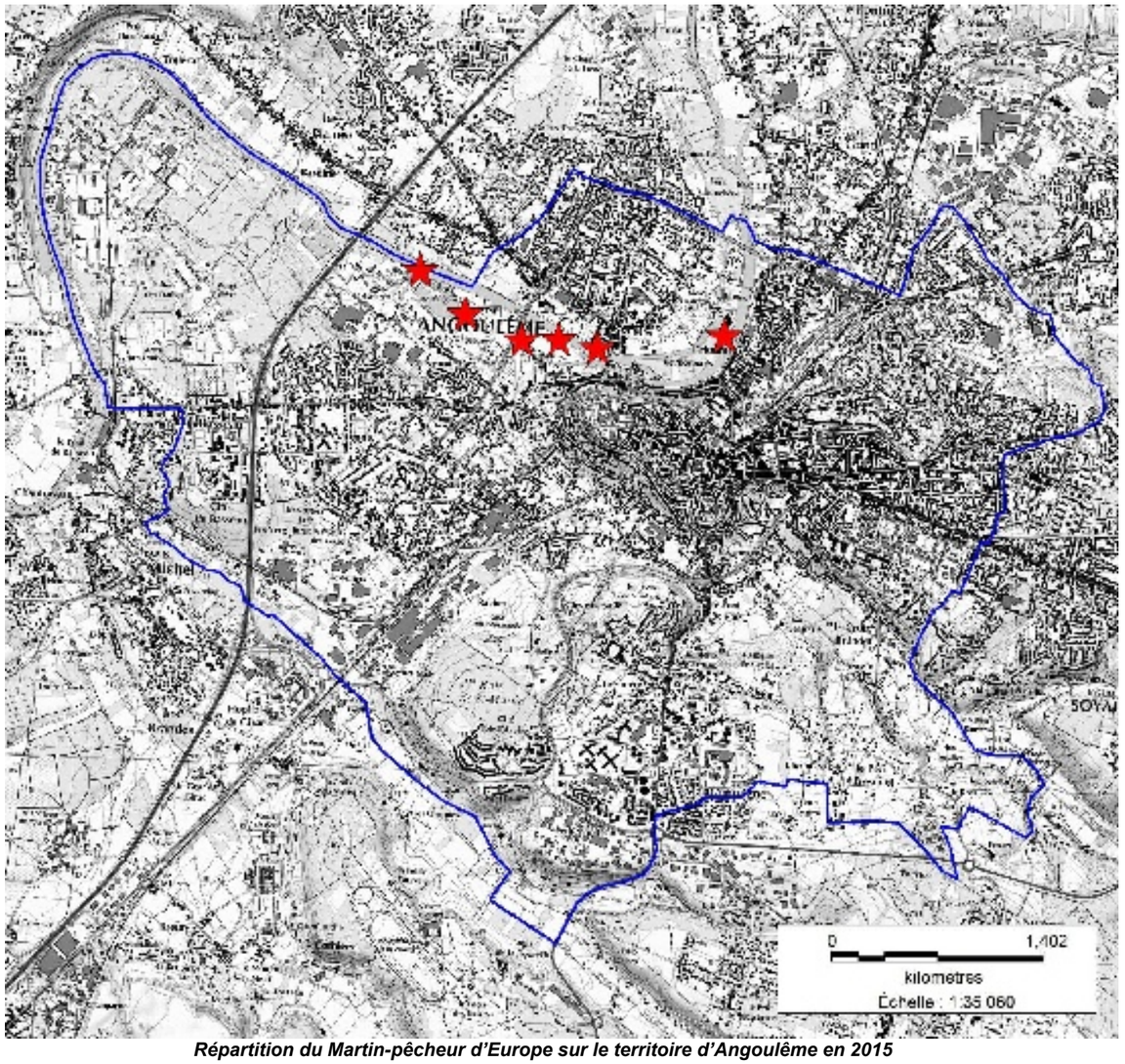

Répartition du Martin-pêcheur d'Europe sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, le Martin-pêcheur a été observé en différents points du fleuve Charente. Il fréquente aussi probablement les vallées de l'Anguienne et des Eaux-Claires.

- **Milan noir - *Milvus migrans***

Rapace migrateur au long cours, le Milan noir arrive en France dès le mois de mars. En Poitou-Charentes, la moitié des populations s'installe autour des grands marais littoraux, l'autre partie s'installant près des cours d'eau, étangs et aussi dépôts d'ordures, où il prélève sa nourriture, composée essentiellement de poissons morts, de charognes et d'animaux affaiblis. Il exploite aussi les routes et plaines céréalières pour y collecter les animaux écrasés ou blessés. Sociaux, les couples peuvent nicher à proximité les uns des autres, où ils bâtissent une aire dans les zones boisées situées près de l'eau. Ils élèvent en moyenne 2 jeunes par an, et repartent vers l'Afrique dès le mois d'août.

Milan noir

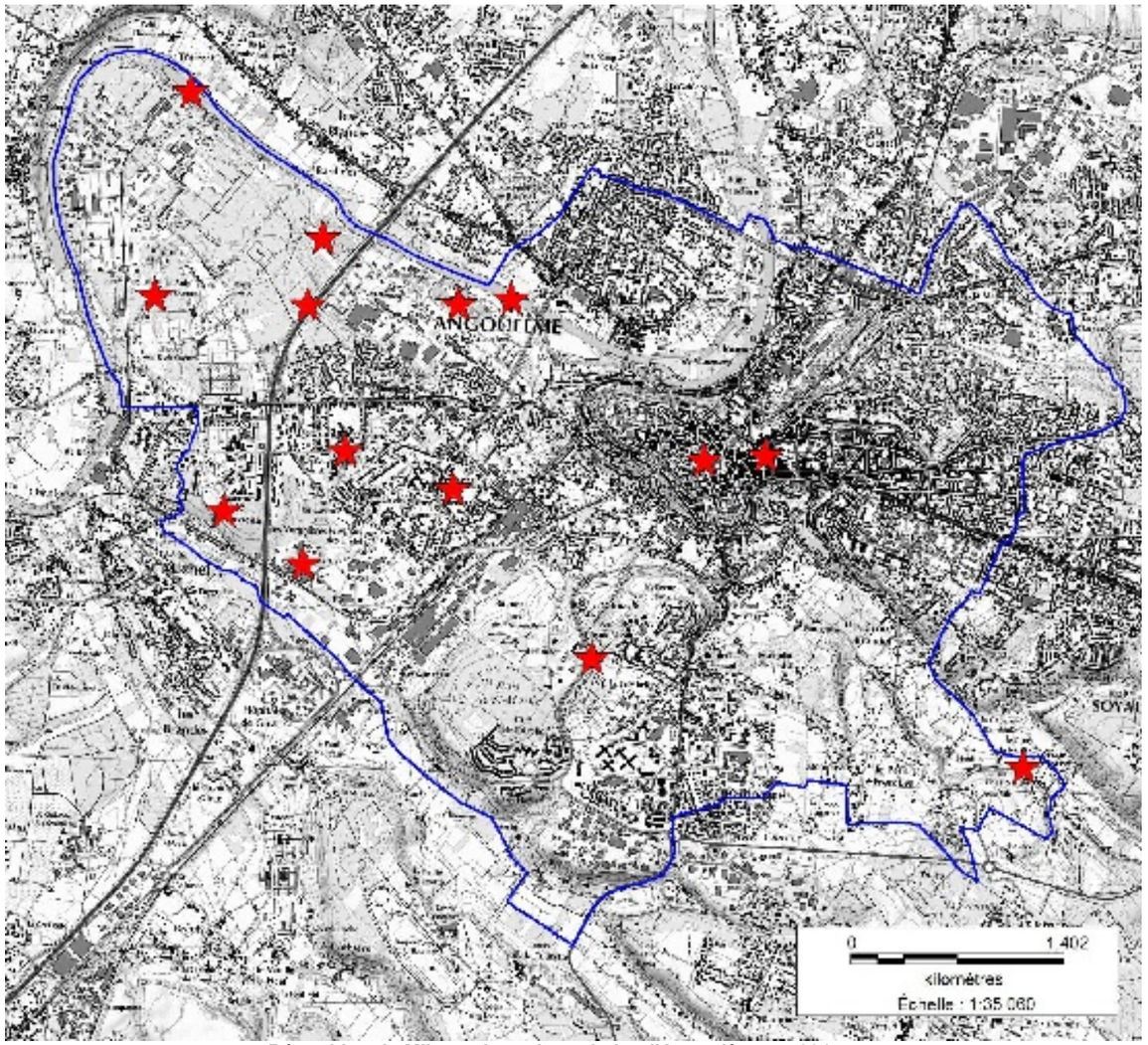

Répartition du Milan noir sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, le Milan noir a été observé en de nombreux points, principalement à l'ouest, côté fleuve. Il niche dans le bois de la Poudrerie, mais aussi peut-être ailleurs (Ile Marquais, vallée de l'Anguienne…).

- **Pic mar – *Dendrocopos medius***

Le Pic mar vit en plaine et dans les montagnes de moyenne altitude jusqu'à 700 mètres. Sédentaire, il fréquente les vieux bois et forêts de feuillus, où il affectionne particulièrement les chênes et les charmes. A la différence des autres pics, il se nourrit surtout d'insectes qu'il prélève à la surface de l'écorce ou qu'il extirpe des fissures superficielles, il attrape rarement ses proies en profondeur dans le bois ; il consomme également des graines de charme, des faines et des glands. **C'est une espèce rare en Poitou-Charentes.**

Pic mar

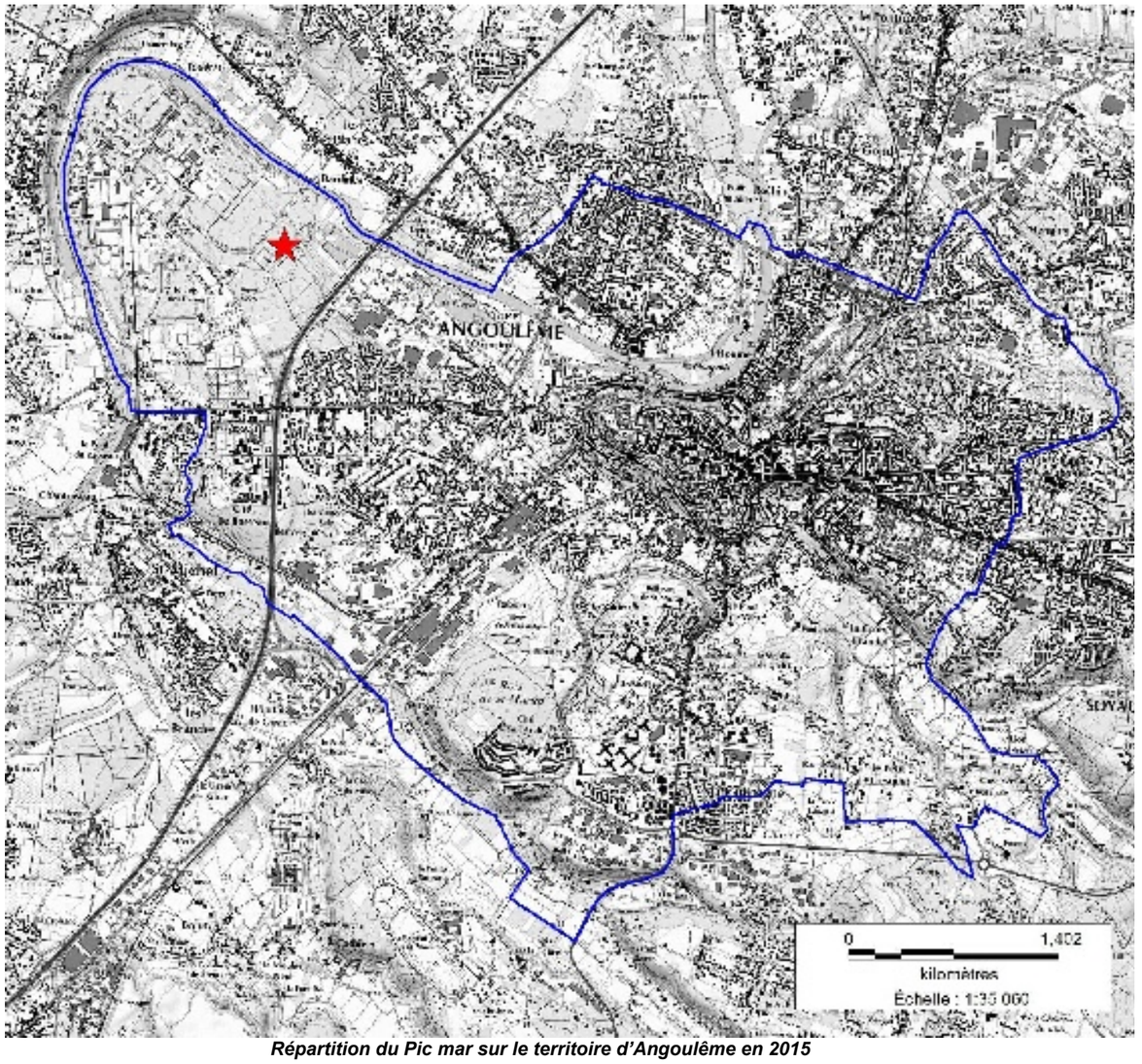

Répartition du Pic mar sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire de d'Angoulême, le Pic mar a été observé dans le bois de la Poudrerie, où il est potentiellement nicheur.

- **Pic noir –** ***Dryocopus martius***

Le Pic noir est le plus grand de nos pics, de la taille d'une corneille. C'est un oiseau sédentaire qui recherche de préférence les massifs forestiers avec de grands arbres. Pour nicher, il affectionne particulièrement les hêtres, mais il peut aussi s'installer dans des pins, des peupliers ou des platanes, à condition que leurs troncs aient un diamètre d'au moins 50 cm. Il y creuse une grande loge où il élève de 2 à 5 jeunes. Il se nourrit principalement de grosses fourmis, ainsi que des larves de coléoptères xylophages. **Cette espèce, autrefois très rare en Poitou-Charentes, est actuellement en expansion.**

Pic noir

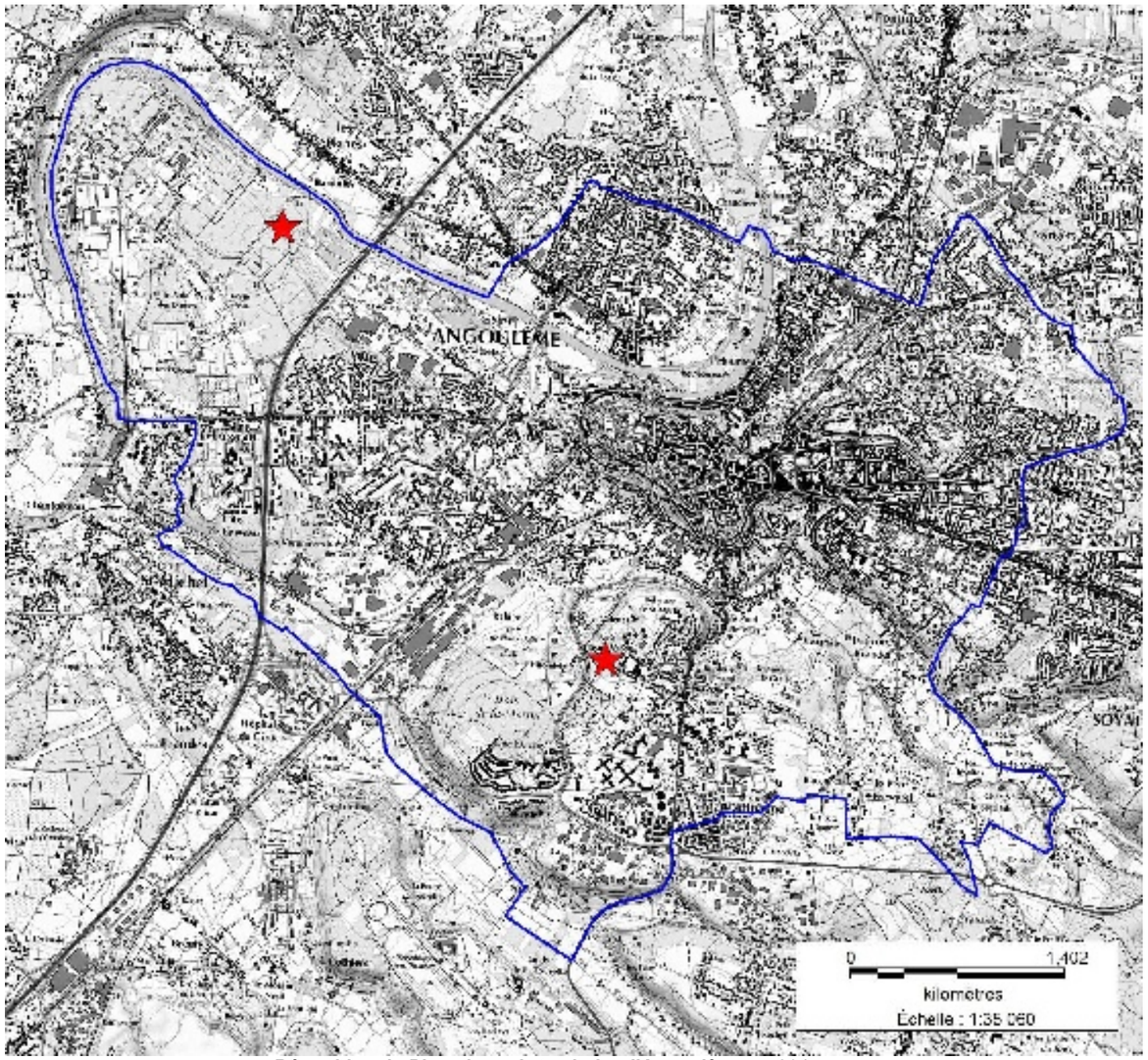

Répartition du Pic noir sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Pic noir a été observé dans le Bois de la Poudrerie et au nord du Bois de Saint-Martin, où il semble être nicheur.

- **Rousserolle effarvatte - *Acrocephalus scirpaeus***

Cette fauvette aquatique migratrice fréquente les zones humides et plus particulièrement les roselières, où elle niche et se nourrit de petits insectes. C'est une espèce plutôt nordique, qui est absente dans une grande partie du sud de la France. Suite à la destruction des marais et peut-être aussi à cause du réchauffement climatique, **cet oiseau se raréfie de plus en plus en Poitou-Charentes.**

Rousserolle effarvatte

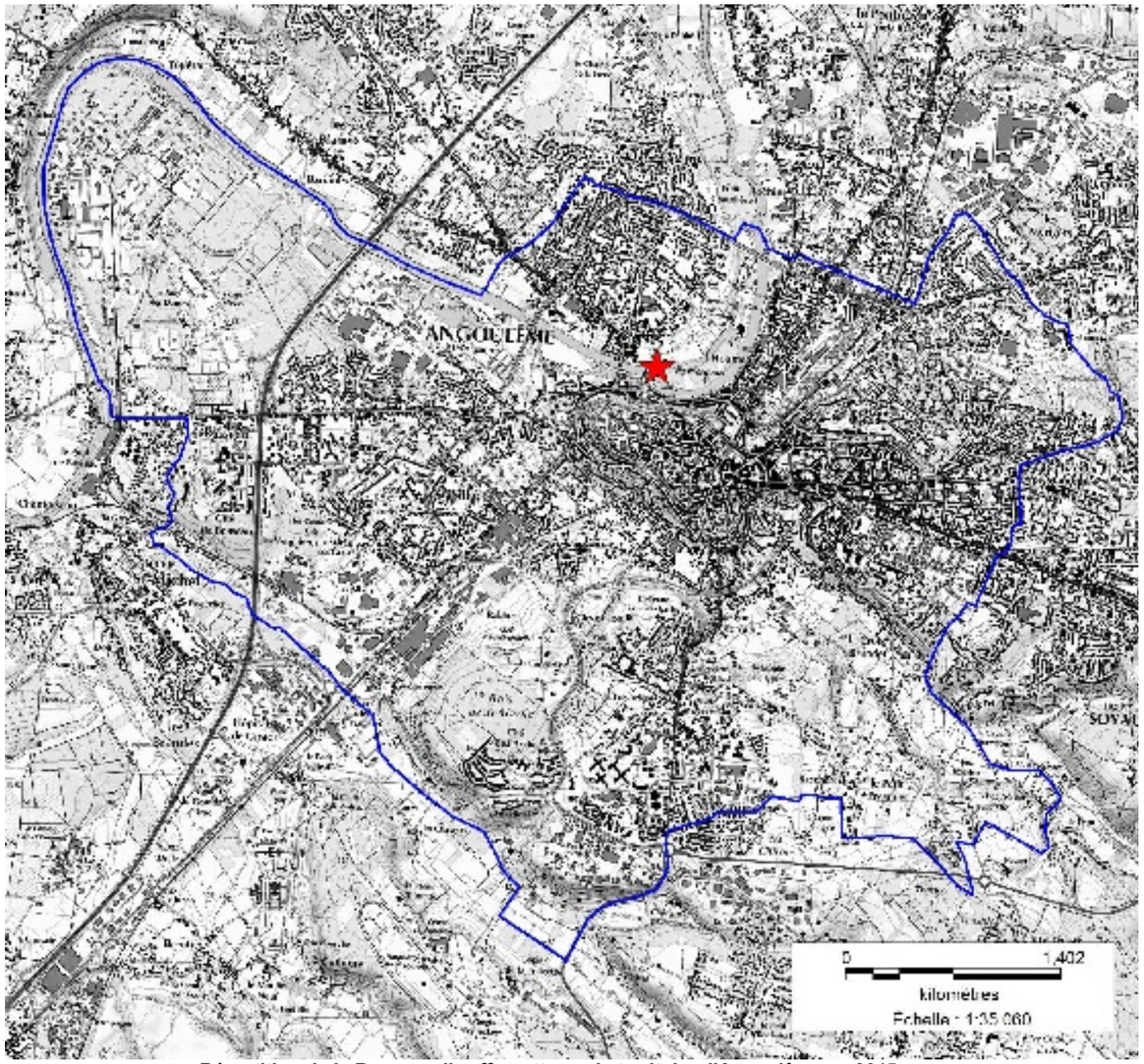

Répartition de la Rousserolle effarvatte sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, la Rousserolle effarvatte a été observée dans une fine roselière, en bordure de l'Ile Marquais.

- **Serin cini – *Serinus serinus***

Ce petit passereau sédentaire fréquente les zones buissonneuses entrecoupées de milieux ouverts, mais aussi les villes et villages. Il se nourrit de graines et de petits insectes. **Le Serin cini est une espèce qui connait un déclin prononcé dans la région Poitou-Charentes, ces dernières années.**

Serin cini

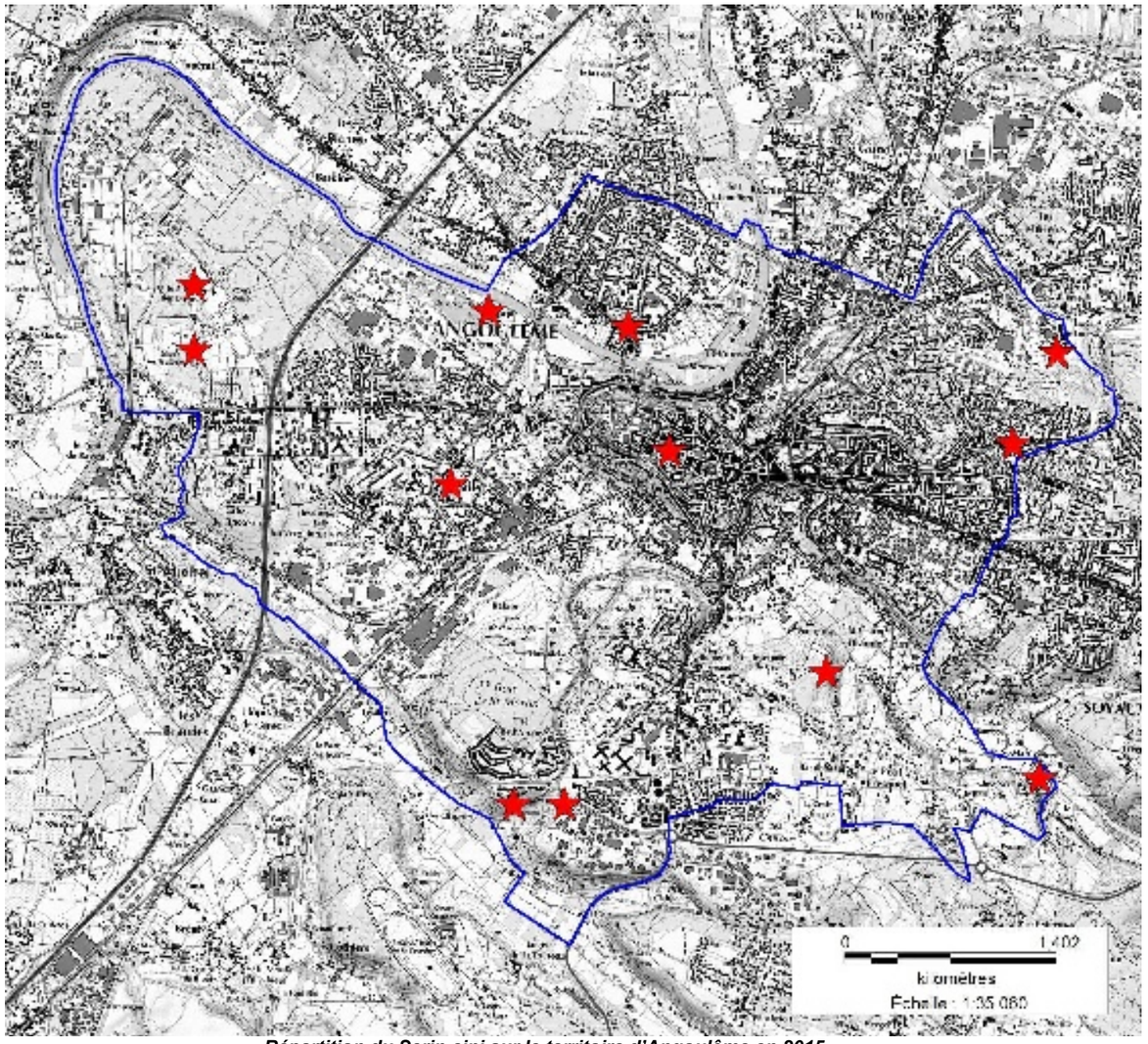

Répartition du Serin cini sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Serin cini est bien présent et a été observé en de nombreux points, sur l'ensemble du territoire de la ville.

- **Torcol fourmilier –** ***Jynx torquilla***

Le Torcol fourmilier est un passereau migrateur de la famille des pics. Il affectionne les milieux bocagers entrecoupés de bois. Son bec cache une langue rosâtre longue de plusieurs centimètres, qui reste enroulée quand il ne se nourrit pas. Cette langue est collante. Il l'enfonce dans le sol sableux et récupère ainsi des fourmis, son mets préféré, mais il peut aussi déloger des insectes en sondant les crevasses de l'écorce, ou les fissures entre les pierres des murs et des édifices. **Le Torcol est assez rare en Poitou-Charentes.**

Torcol fourmilier

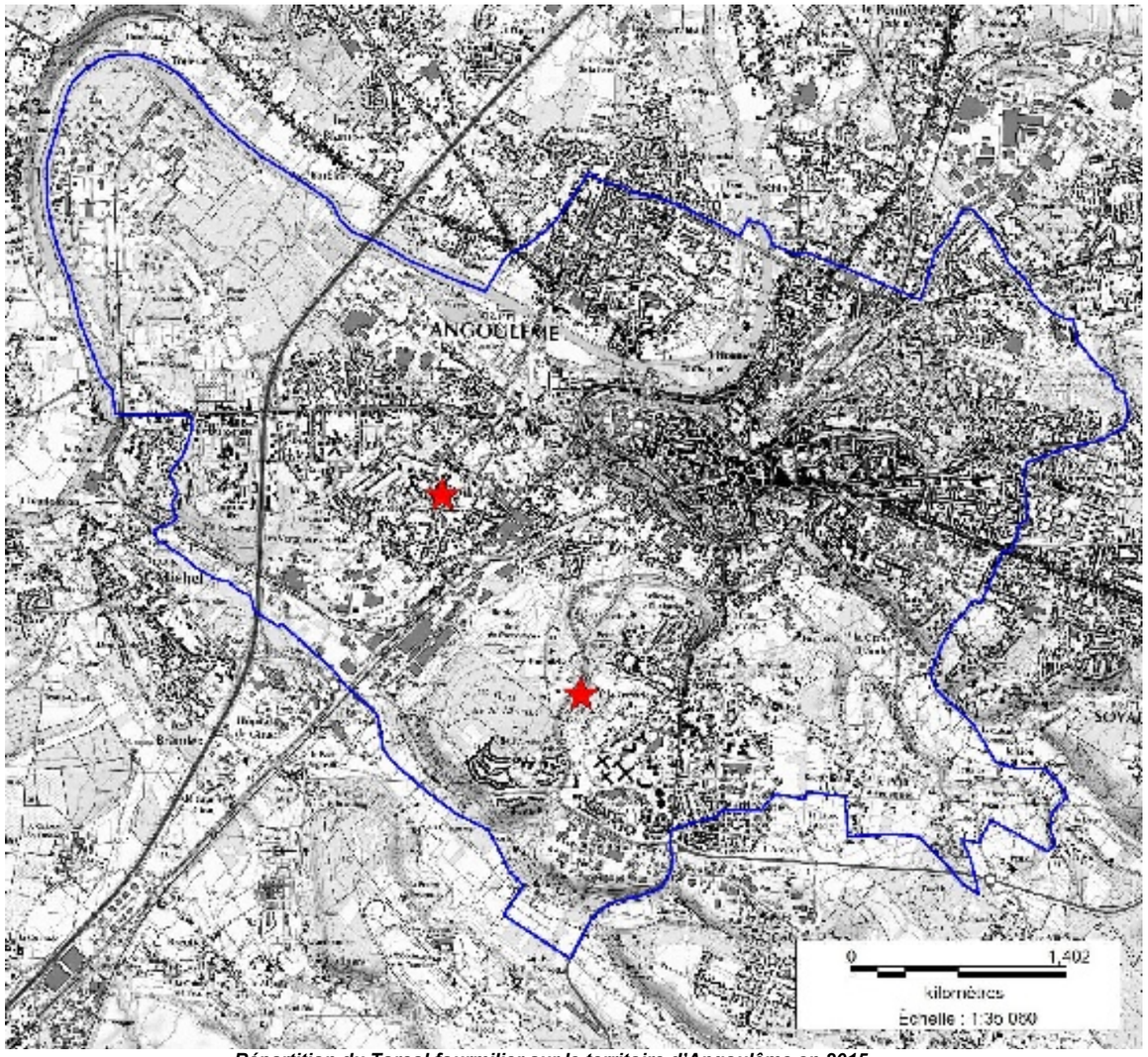

Répartition du Torcol fourmilier sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Torcol fourmilier était autrefois présent dans le Bois de Saint-Martin et à Sillac, mais il n'a pas été revu récemment.

4.2.3. Les reptiles

La présence du Lézard des murailles, très abondant à Angoulême, n'a pas été cartographiée.

- **Lézard vert - *Lacerta bilineata***

Le Lézard vert est un lézard de grande taille, présent en France sur l'ensemble du territoire à l'exception du nord du Pays et de la Corse. Il affectionne particulièrement les lieux broussailleux ensoleillés telles les lisières de bois, les haies, les landes où il s'expose régulièrement durant la journée. Lors des fortes chaleurs et en fin de journée, il se réfugie généralement dans un terrier. Son hivernage débute en novembre et s'achève à la fin de l'hiver. A l'issue de la période de reproduction, les œufs pondus vers le mois de mai éclosent en septembre. Principalement insectivore, il se nourrit également de fruits et occasionnellement de jeunes micro-mammifères. L'espèce est à surveiller au niveau national, mais n'est pas déterminante aux niveaux régional ou départemental.

Jeune Lézard vert

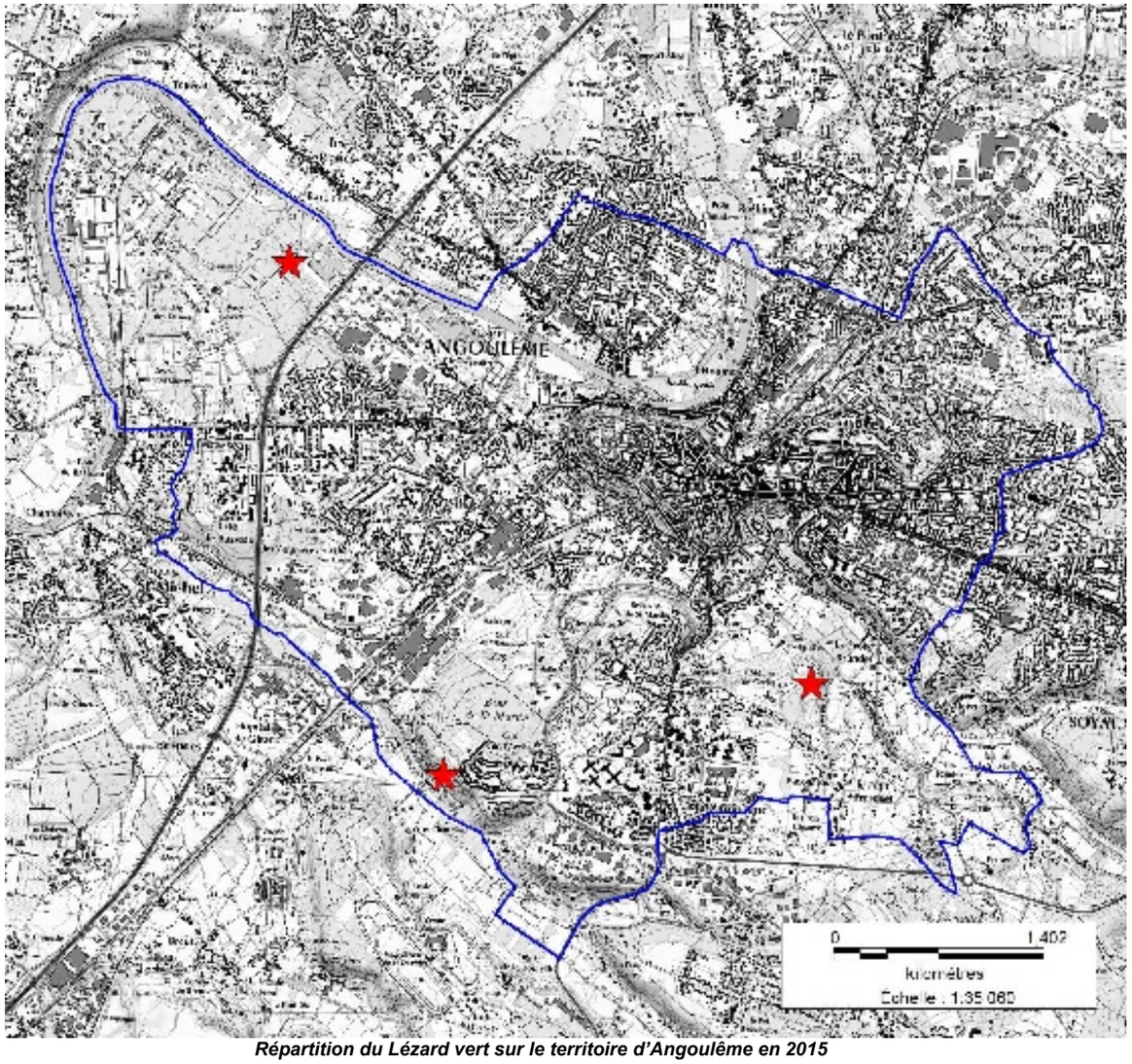

Répartition du Lézard vert sur le territoire d'Angoulême en 2015

Bien moins abondante que le Lézard des murailles sur la commune d'Angoulême, cette espèce a été observée dans les Bois de Saint-Martin et de la Poudrerie, ainsi que sur les pelouses du Petit Fresquet, en effectif réduit.

- **Couleuvre d'Esculape – *Zamenis longissima***

La Couleuvre d'Esculape est un serpent non venimeux qui fréquente les milieux clairs et ensoleillés mais fuit l'extrême chaleur. Elle vit au sol, mais c'est un bon grimpeur que l'on peut rencontrer posté dans les arbres et arbustes de 15 à 30 m. Elle se nourrit principalement de petits mammifères (campagnols), mais aussi d'oisillons ou de lézards. La couleuvre d'Esculape n'est pas farouche et peut s'approcher des habitations.
Ce serpent se rencontre en Europe dans une bande qui va du centre de la France à la Tchécoslovaquie et au sud de la Pologne, de l'Espagne à la Grèce et en Turquie jusqu'au nord de l'Iran. En France, elle est à surveiller mais n'est pas déterminante aux niveaux régional ou départemental.

Couleuvre d'Esculape

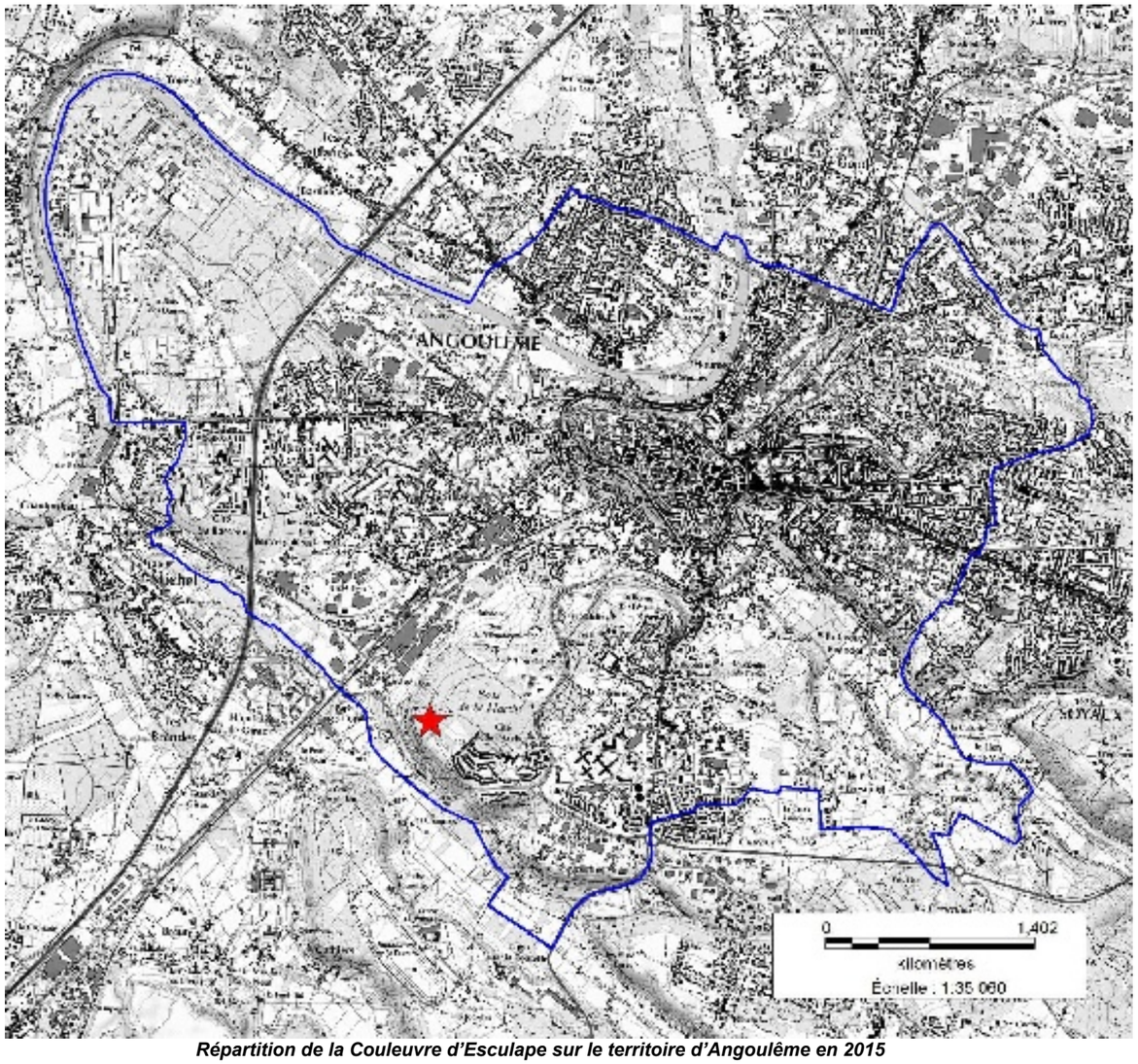

Répartition de la Couleuvre d'Esculape sur le territoire d'Angoulême en 2015

La Couleuvre d'Esculape, qui semble rare à Angoulême, n'a été observée que dans le Bois de Saint-Martin.

- **Couleuvre verte et jaune - *Hierophis viridiflavus***

La Couleuvre verte et jaune est un serpent de grande taille pouvant atteindre et même dépasser 1,5 m de longueur. Elle fréquente généralement des habitats secs et broussailleux offrant de nombreuses possibilités de cachettes, mais peut aussi être présente dans des zones humides. On la trouve principalement au sol, mais c'est une bonne grimpeuse qui, à l'occasion, peut chasser dans des buissons ou arbustes. Les œufs et oisillons font donc partie de son régime alimentaire et parfois les amphibiens, bien que lézards, serpents et petits mammifères constituent ses proies favorites. La période d'activité se situe généralement de mars à octobre. Les pontes sont déposées au mois de juillet, dans des trous parmi des pierres et les couleuvreaux éclosent aux mois de septembre et octobre, peu avant l'hibernation. La Couleuvre verte et jaune est une espèce dont la répartition mondiale, à tendance méridionale, est relativement réduite et limitée à la France, la Suisse, l'Italie ainsi qu'à quelques îles méditerranéennes. En France, elle est à surveiller mais elle n'est pas déterminante aux niveaux régional et départemental.

Couleuvre verte et jaune

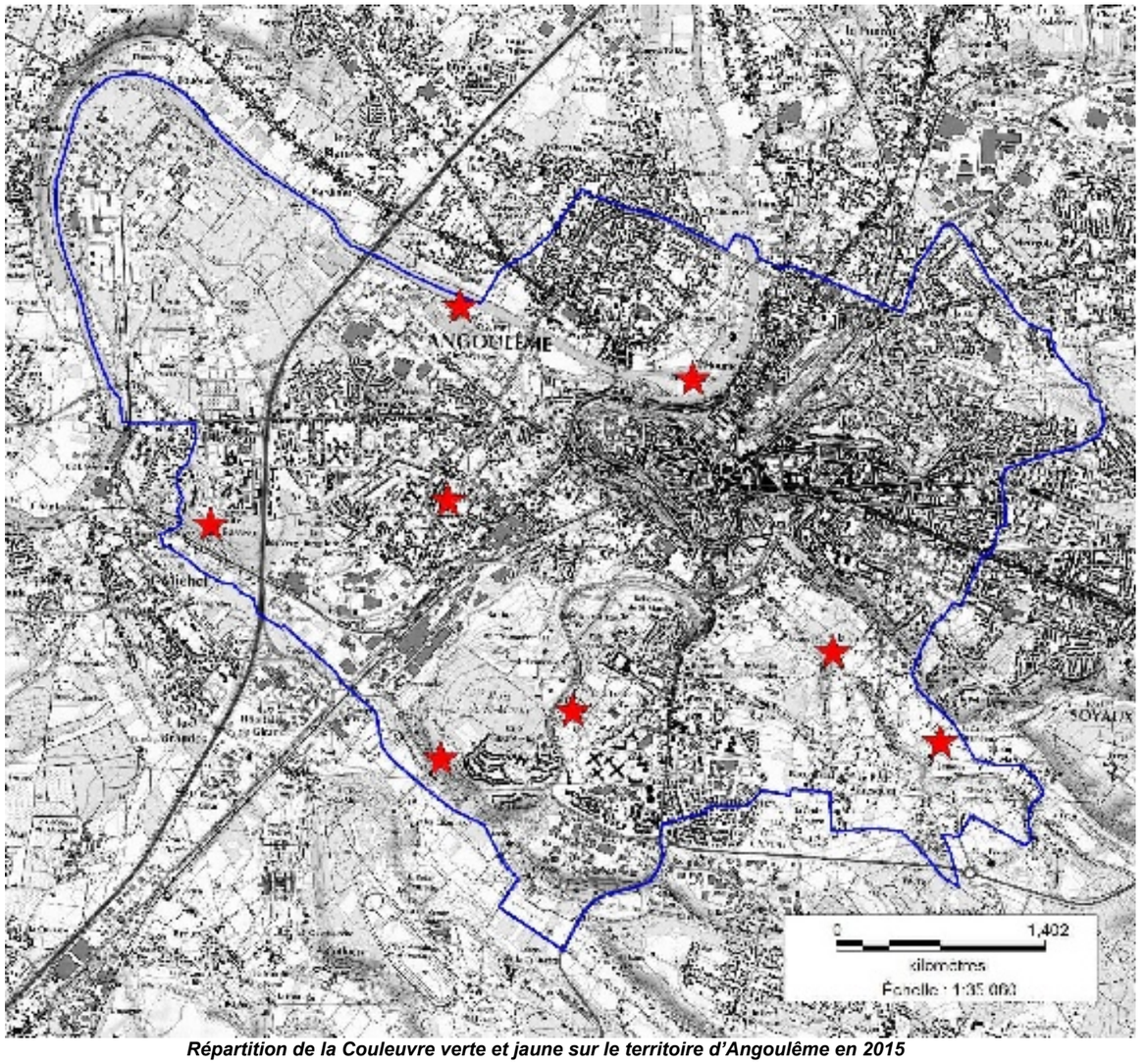

Répartition de la Couleuvre verte et jaune sur le territoire d'Angoulême en 2015

La Couleuvre verte et jaune est bien présente sur la commune d'Angoulême, où elle a été observée en de nombreux points (Bois de Saint-Martin, de Basseau, Ile Marquais, Parc de Frégeneuil, vallée de l'Anguienne…).

4.2.4 Les amphibiens

- **Alyte accoucheur - *Alytes obstetricans***

L'Alyte accoucheur est un petit crapaud de couleur grisâtre de la famille des discoglossidés. Ses habitats préférentiels sont assez variés, mais il semble avoir une préférence pour les carrières abandonnées, les zones rocheuses, les vieux murs et/ou les talus herbeux, parfois très proches des habitations. Sa stratégie de reproduction, unique en Europe, fait en sorte qu'il ne s'éloigne que très rarement du milieu aquatique. La période de reproduction débute dès les premières nuits douces du printemps (avril-mai). Chez l'Alyte, la fécondation a lieu hors de l'eau, le mâle prenant en charge les œufs sur ses pattes postérieures pendant toute la période de développement embryonnaire. Au moment de l'éclosion, le mâle gagne un milieu aquatique (mare, étang, rivière) où les têtards seront libérés. Il arrive qu'il y ait une deuxième période de reproduction en juillet, dans ce cas, les têtards passent l'hiver à l'état larvaire.
Cette espèce est bien répartie dans une grande partie de la France, bien qu'elle subisse une diminution d'effectifs sur la bordure nord-est de son aire de distribution.

Alyte accoucheur mâle avec une ponte

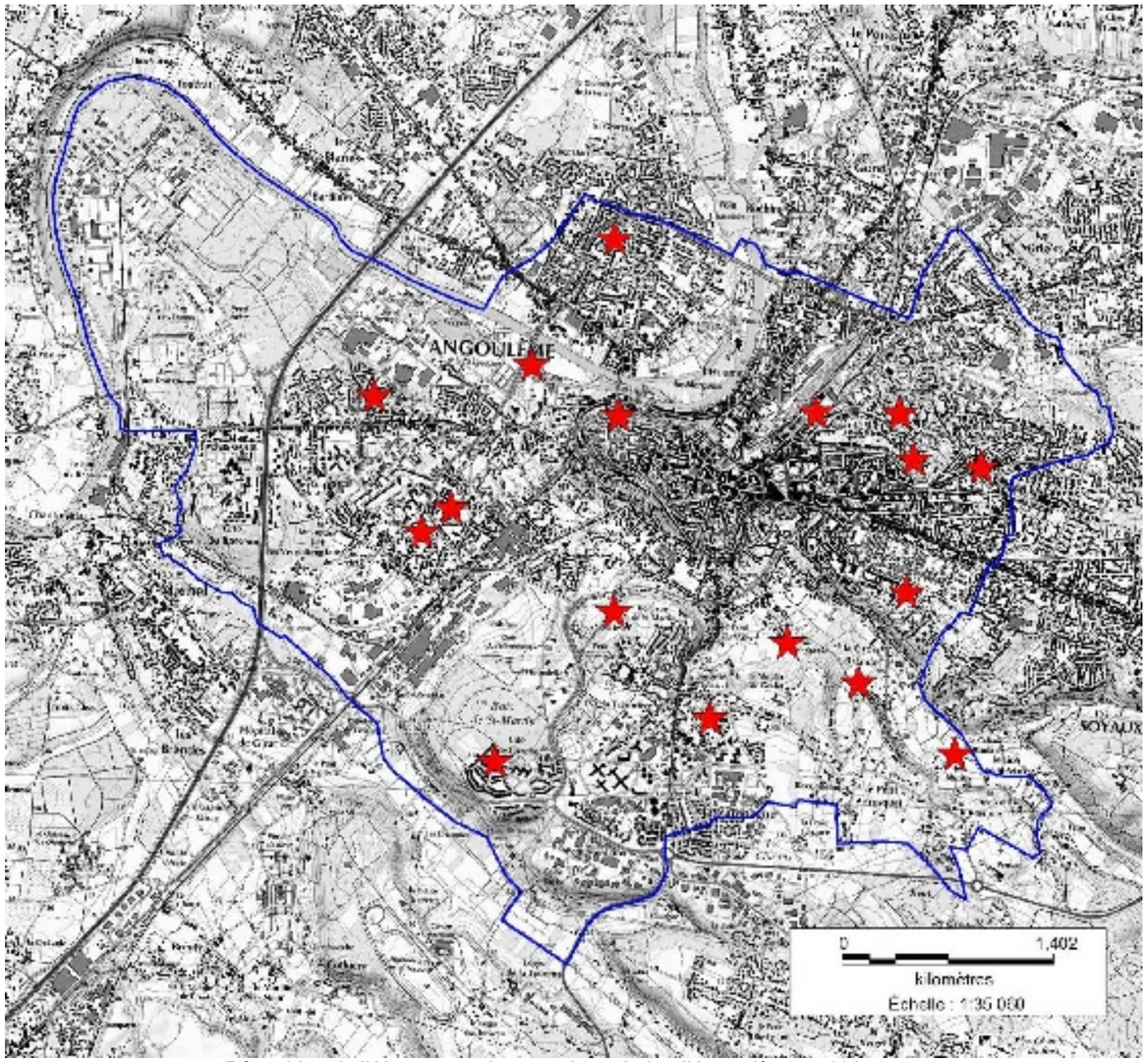

Répartition de l'Alyte accoucheur sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, l'Alyte accoucheur est présent quasiment partout, en effectifs parfois importants.

- **Grenouille agile - *Rana dalmatina***

L'habitat de la Grenouille agile est caractérisé par un petit territoire, guère plus de 40 m², exploré en une nuit et à peine 200 m entre la mare, ou le fossé nuptial et le terrain de chasse estival. Contrairement à d'autres anoures, la Grenouille agile hiberne bien souvent près de l'eau, quitte à effectuer une courte migration prénuptiale dès l'automne, pour être à pied d'œuvre au printemps suivant. Les femelles, les premières, quittent mares et fossés après la reproduction, pour gagner le couvert des grandes herbes. Elles s'y régaleront, jusqu'à l'automne, de diptères, lépidoptères, orthoptères, capturés chaque nuit au cours de longs postes d'affût. Cette espèce médio-européenne est largement répartie en France, en dehors du bassin méditerranéen. En Poitou-Charentes, elle est encore commune partout et n'est pas considérée comme déterminante.

Grenouille agile

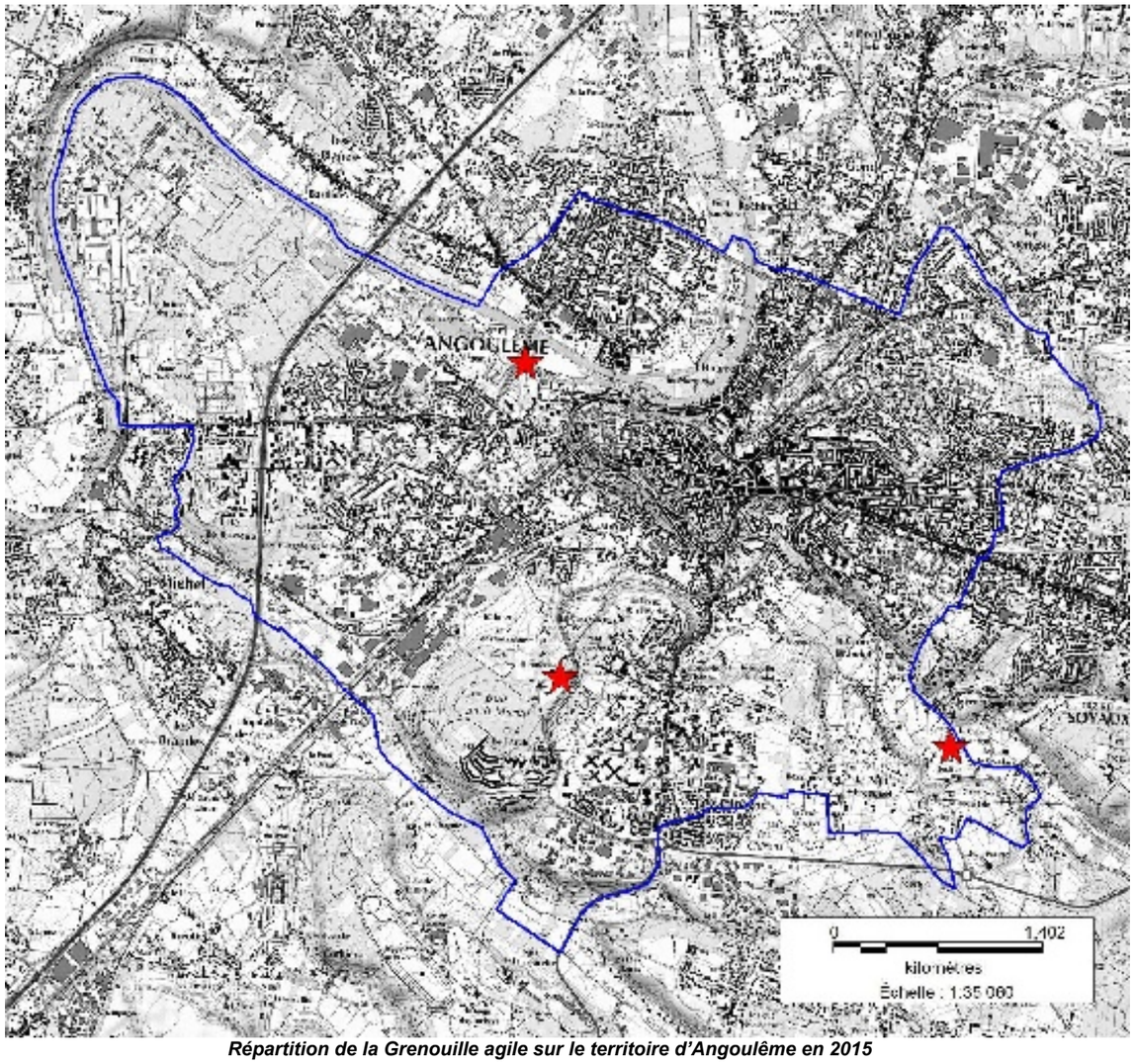

Répartition de la Grenouille agile sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, la Grenouille agile a été observée dans les mares de l'Ile aux Vaches, la vallée de l'Anguienne et le Bois de Saint-Martin, avec des effectifs assez faibles.

- **Rainette arboricole - *Hyla arborea***

La Rainette arboricole (ou rainette verte) est une petite espèce qui affectionne les milieux aquatiques stagnants pourvus d'une riche végétation arbustive rivulaire. Comme son nom l'indique, elle grimpe avec agilité sur les arbres et buissons grâce à de petites pelotes adhésives situées au bout des doigts. Son activité est principalement nocturne et elle reste cachée dans la végétation durant la journée. La période de reproduction s'étend d'avril à juin, les mâles sont alors facilement repérables grâce à leur chant puissant. C'est une espèce nordique qui atteint, en Charente, sa limite sud de répartition. Elle est remplacée au sud par sa cousine la Rainette méridionale.

Rainette arboricole mâle en train de chanter

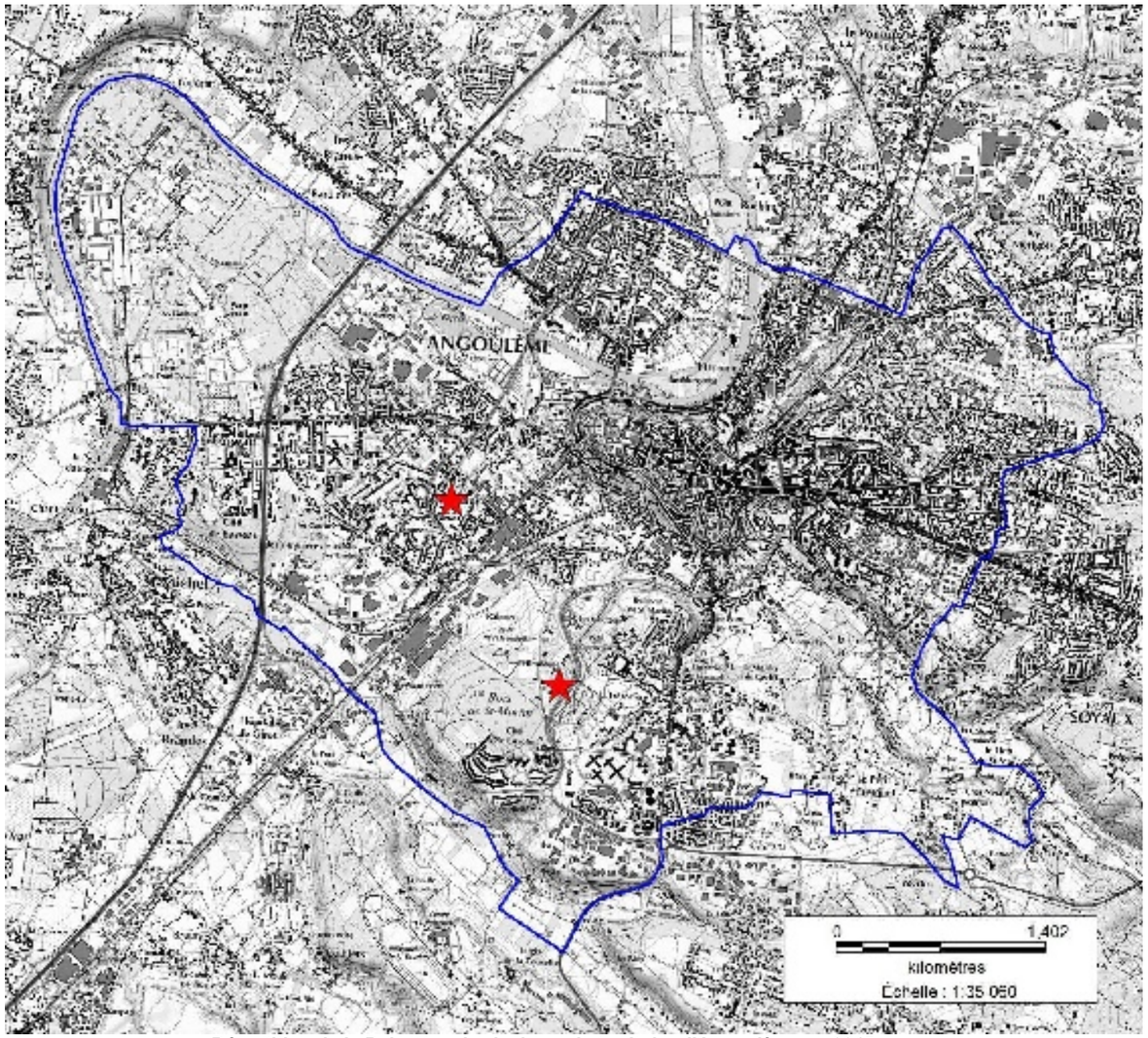

Répartition de la Rainette arboricole sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur le territoire d'Angoulême, la Rainette arboricole a été observée dans le Bois de Saint-Martin et entendue en pleine ville, dans le quartier de Sillac.

4.2.5. Les insectes

4.2.5.1. Les odonates

- **Agrion de Mercure – *Coenagrion mercuriale***

L'Agrion de Mercure est une espèce qui occupe l'essentiel du territoire français, même si elle semble plus rare au nord et sur les reliefs. En Poitou-Charentes, cet agrion est encore abondant grâce à un réseau hydrographique important.
Cette espèce fréquente les eaux courantes de faibles dimensions et à débit modéré, bien oxygénées et riches en végétation aquatique. En Poitou-Charentes, c'est une espèce typique des têtes de bassin, où elle est fréquemment observée dans les ruisseaux ensoleillés au sein des prairies. Cette libellule, assez précoce, peut être observée de mi-avril à mi-septembre et les accouplements, ainsi que la ponte, ont lieu de mai à août. Les larves se développent dans la végétation aquatique pendant 1 à 2 ans.

Agrion de Mercure mâle

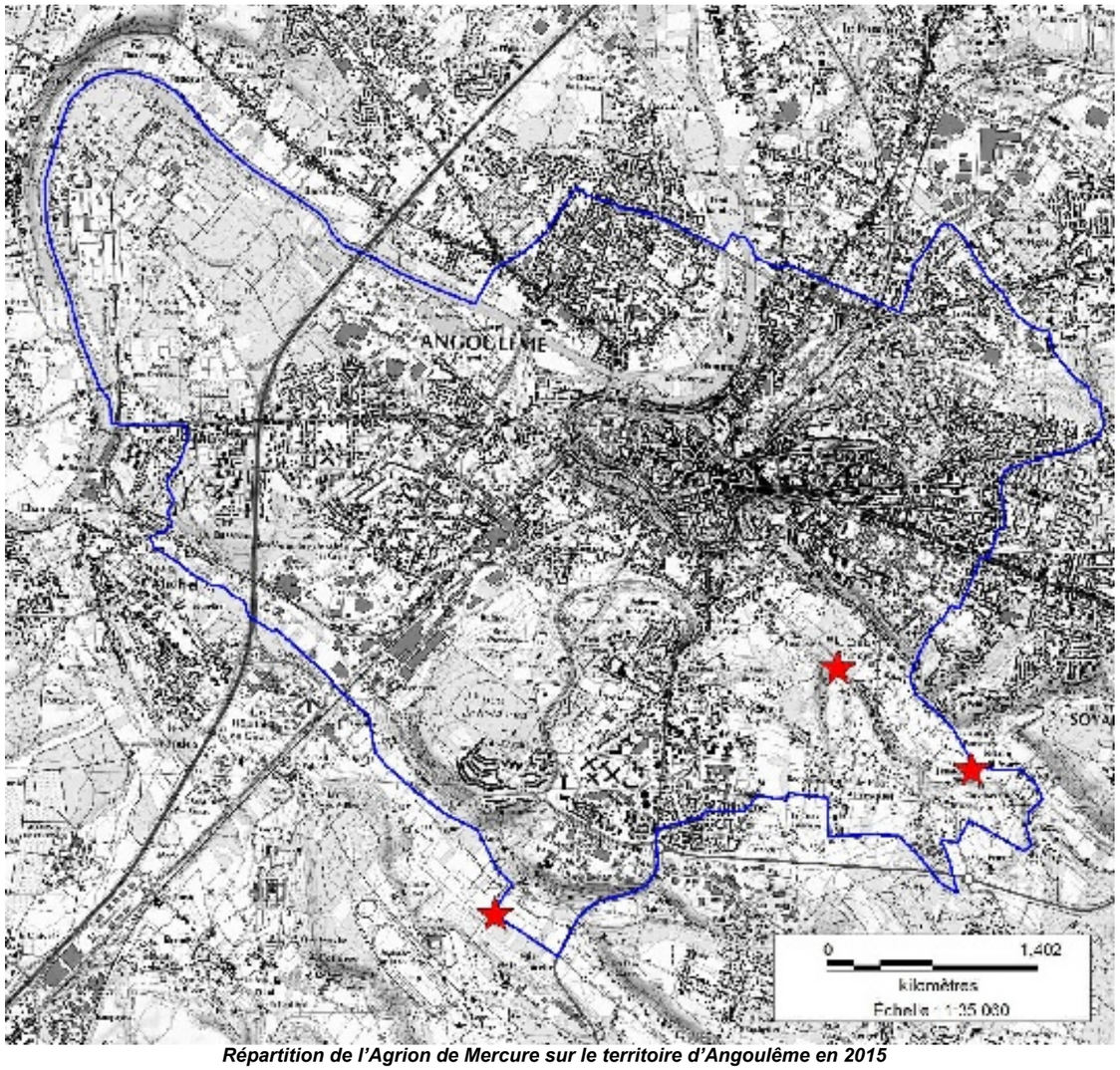

Répartition de l'Agrion de Mercure sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, cet agrion fréquente les vallées de l'Anguienne et des Eaux-Claires où il semble assez abondant et bien réparti.

- **Caloptéryx hémorrhoïdal – *Calopteryx haemorrhoidalis***

Le Caloptéryx hémorrhoïdal est une belle espèce qui occupe la moitié sud du territoire français, et atteint en Poitou-Charentes sa limite nord de répartition. Cette espèce fréquente les eaux courantes à débit modéré, bien oxygénées et riches en végétation aquatique. En Poitou-Charentes, c'est une espèce typique des ruisseaux et rivières, où elle est fréquemment observée dans les secteurs les plus ensoleillés. Cette libellule peut être observée de juin à septembre. Les larves se développent dans la végétation aquatique pendant 1 à 2 ans, en fonction de la température de l'eau.

Caloptéryx hémorrhoïdal mâle

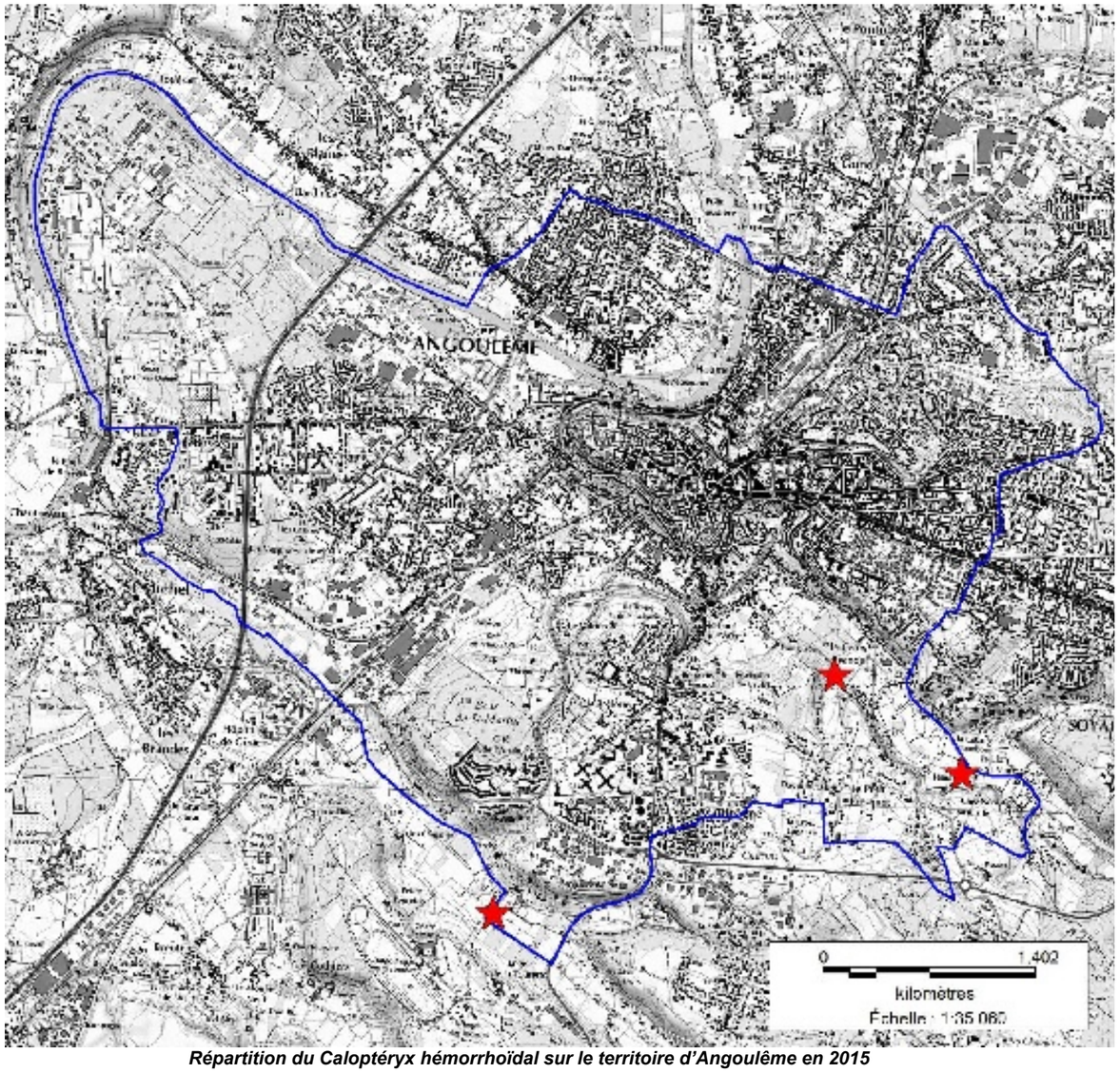

Répartition du Caloptéryx hémorrhoïdal sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, ce caloptéryx fréquente les mêmes milieux que l'Agrion de Mercure : vallées de l'Anguienne et des Eaux-Claires où il semble assez abondant et bien réparti.

- **Cordulie à corps fin – *Oxygastra curtisi***

La Cordulie à corps fin est une espèce bien répartie dans le sud-ouest de la France, plus dispersée au nord-est. En Poitou-Charentes, cette cordulie est encore bien présente le long des grands cours d'eau et de leurs affluents.
Cette espèce fréquente les cours d'eau à courant lent et plus rarement les étangs, bordés par une ripisylve arborée dense. Les adultes sont visibles de mai à août et les accouplements ainsi que la ponte ont lieu en mai et juin. Les larves se développent dans le système racinaire immergé des arbres riverains, ainsi que dans les sédiments, pendant 2 à 3 ans. Les immatures quittent ensuite le milieu aquatique pour suivre leur maturation sexuelle et peuvent alors s'éloigner fortement de leur lieu d'émergence et l'on peut les observer en chasse dans des clairières forestières éloignées de tout milieu aquatique.

Cordulie à corps fin mâle

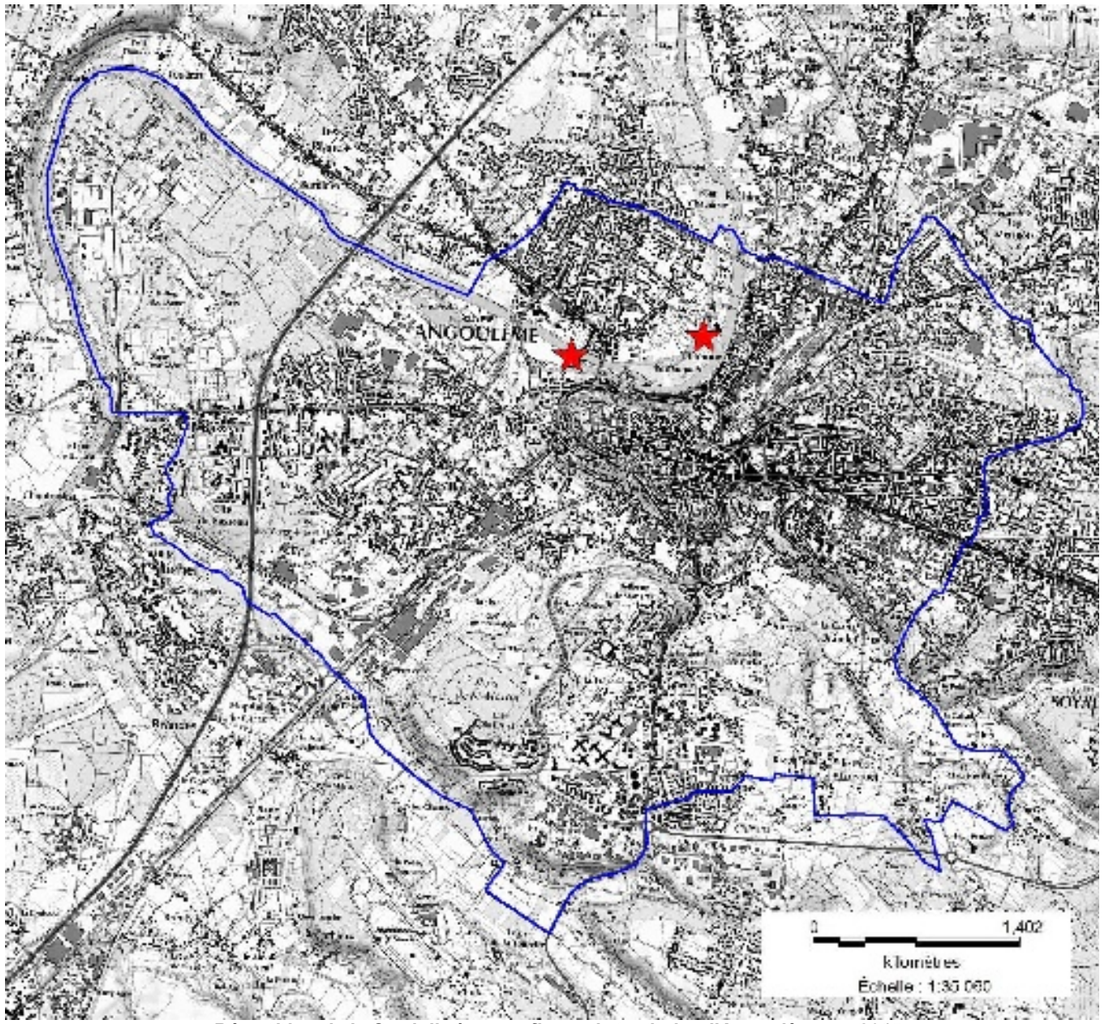

Répartition de la Cordulie à corps fin sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, cette cordulie n'a été contactée que dans la vallée de la Charente, au niveau de l'Ile Marquais et de Frégeneuil.

4.2.5.2. Les lépidoptères rhopalocères

- **Argus bleu-nacré – *Lysandra coridon***

L'Argus bleu-nacré fréquente les pelouses et friches calcaires, où se développent la plante-hôte des chenilles : le Fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*). Les adultes sont visibles de juillet à septembre en une seule génération. **Cette espèce est en régression généralisée dans le nord et l'ouest de la France.** L'Argus bleu-nacré souffre surtout de la disparition de ses biotopes de prédilection, menacés par l'abandon des pratiques pastorales, les cultures intensives et l'urbanisation.

Argus bleu-nacré mâle

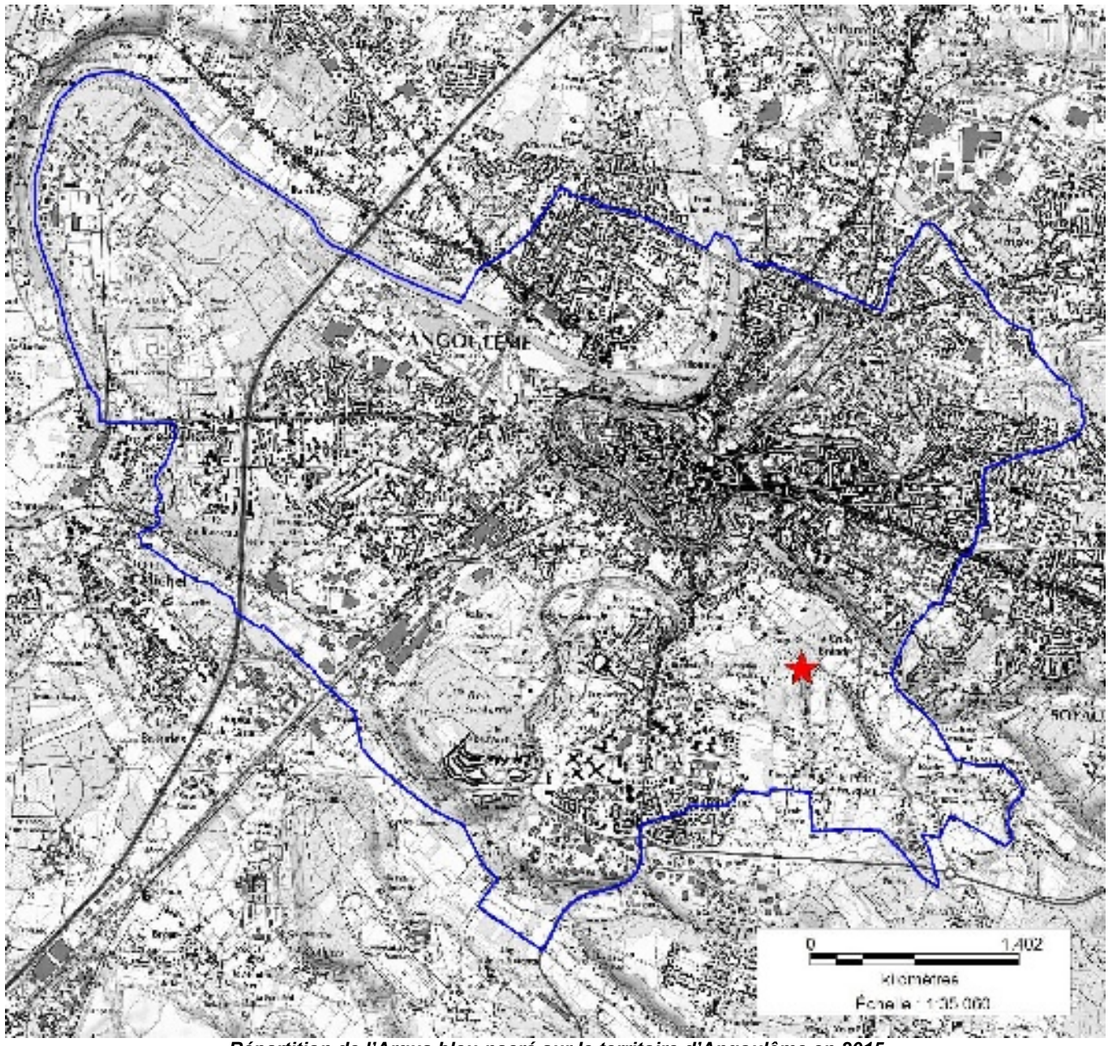

Répartition de l'Argus bleu-nacré sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, l'Argus bleu-nacré est très rare, puisqu'il n'a été observé que sur le plateau calcaire du Petit Fresquet.

- **Azuré du serpolet – *Maculinea arion***

L'Azuré du serpolet fréquente les pelouses et friches calcaires, prairies sèches et ourlets où se développent les plantes-hôtes des chenilles : l'Origan vulgaire (*Origanum vulgare*) et le serpolet (*Thymus ssp*). Les adultes sont visibles de juin à août en une seule génération. On notera que, comme les autres espèces du genre *Maculinea*, le développement larvaire s'effectue en partie dans une fourmilière du genre *Myrmica*.

Cette espèce est en régression généralisée, même si le Poitou-Charentes accueille encore de belles populations. L'Azuré du serpolet souffre surtout de la disparition de ses biotopes de prédilection, menacés par l'abandon des pratiques pastorales et les cultures intensives.

Azuré du serpolet

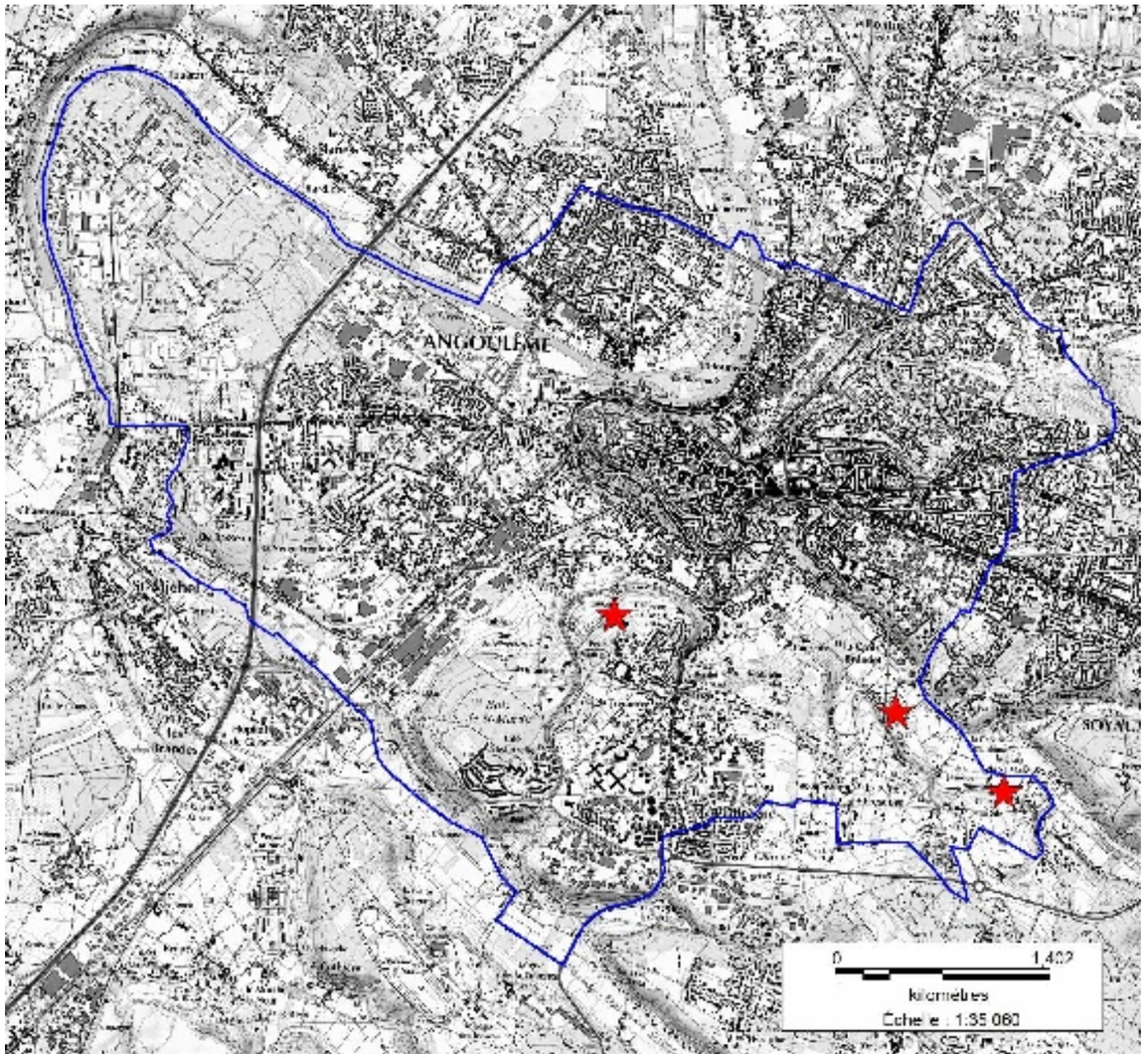

Répartition de l'Azuré du serpolet sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, l'Azuré du serpolet a été observé dans la vallée de l'Anguienne, à l'est de la ville, et dans le nord du Bois de Saint-Martin.

- **Citron de Provence – *Gonepteryx cleopatra***

Le Citron de Provence est un magnifique papillon qui fréquente les pelouses et friches calcaires avec une strate arbustive assez dense, dont fait partie le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), plante-hôte des chenilles. Les adultes sont visibles de février à octobre, en une seule génération. **C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord française aux alentours d'Angoulême.**

Citron de Provence mâle

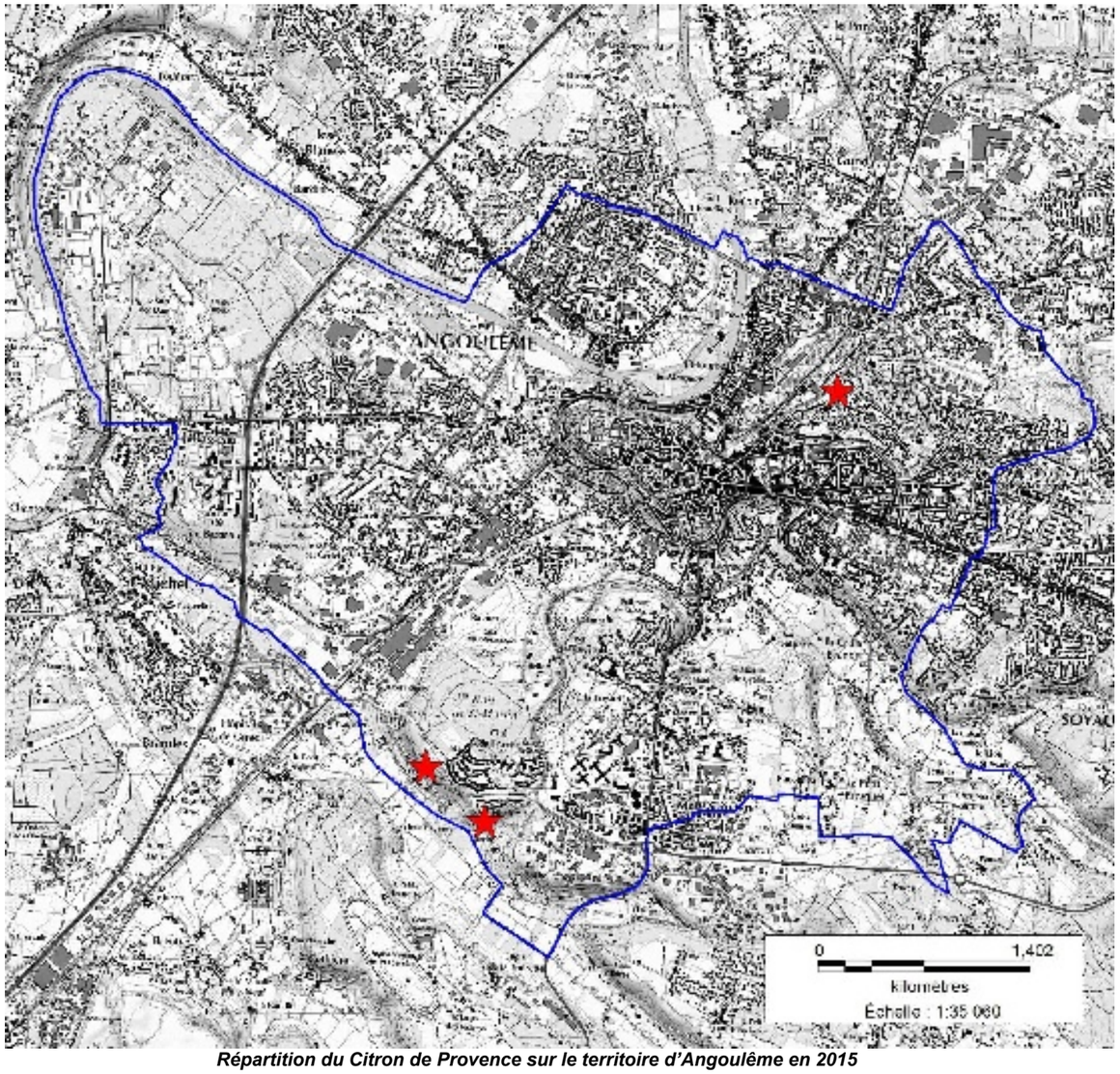

Répartition du Citron de Provence sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Citron de Provence a été observé de façon régulière sur les pelouses du sud du Bois de Saint-Martin et de l'Arche, et de façon plus anecdotique au niveau de la gare.

- **Damier de la succise - *Euphydryas aurinia***

Ce beau papillon apprécie les prairies et landes humides, les tourbières, mais aussi les allées forestières où se développe la principale plante consommée par les chenilles : la Succise des prés (*Succisa pratensis*). On notera qu'il existe en Poitou-Charentes une sous-espèce inféodée aux pelouses sèches, qui est absente ici. Les adultes sont visibles en mai et début juin et ne s'éloignent guère de leur milieu de naissance.
Comme beaucoup d'espèces liées aux zones humides, **le Damier de la succise est en régression dans de nombreuses régions.** En Poitou-Charentes, il existe encore de belles populations, notamment dans le sud des Charentes.

Damier de la succise

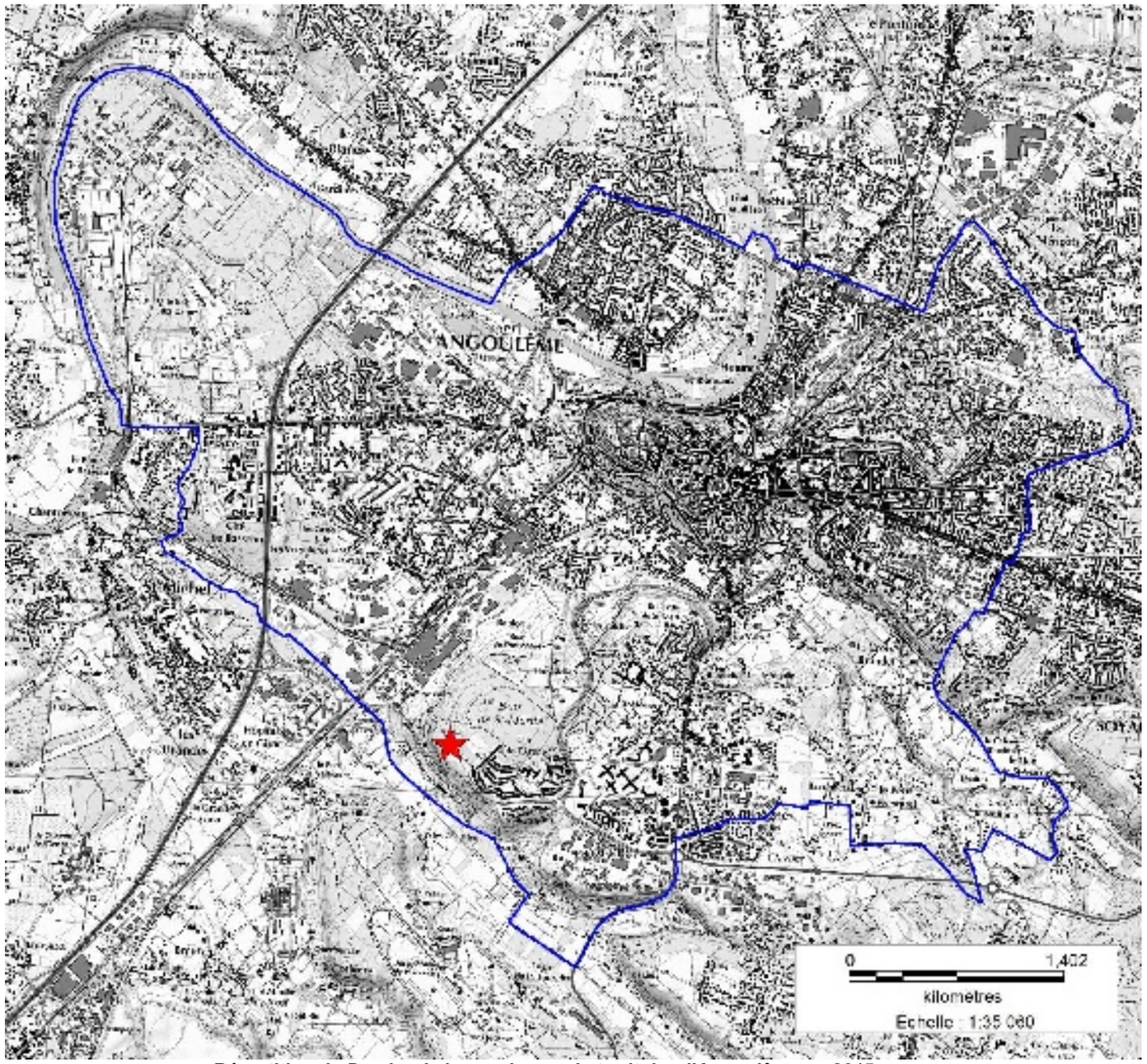

Répartition du Damier de la succise sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Damier de la succise n'a été observé que dans le sud du Bois de Saint-Martin, où il semble rare.

4.2.5.3. Les orthoptères

- **Phanéroptère liliacé - *Tylopsis lilifolia***

Le Phanéroptère liliacé est une jolie sauterelle gracile de teinte générale verte ou brune. **C'est une espèce méditerranéenne qui atteint sa limite nord de répartition dans le département des Deux-Sèvres.** D'activité plutôt diurne et peu farouche, ce phanéroptère est relativement facile à repérer dans les herbes des pelouses sèches et prairies bien exposées, qui constituent ses biotopes de prédilection. Les adultes sont visibles de juillet à octobre.

Phanéroptère liliacé

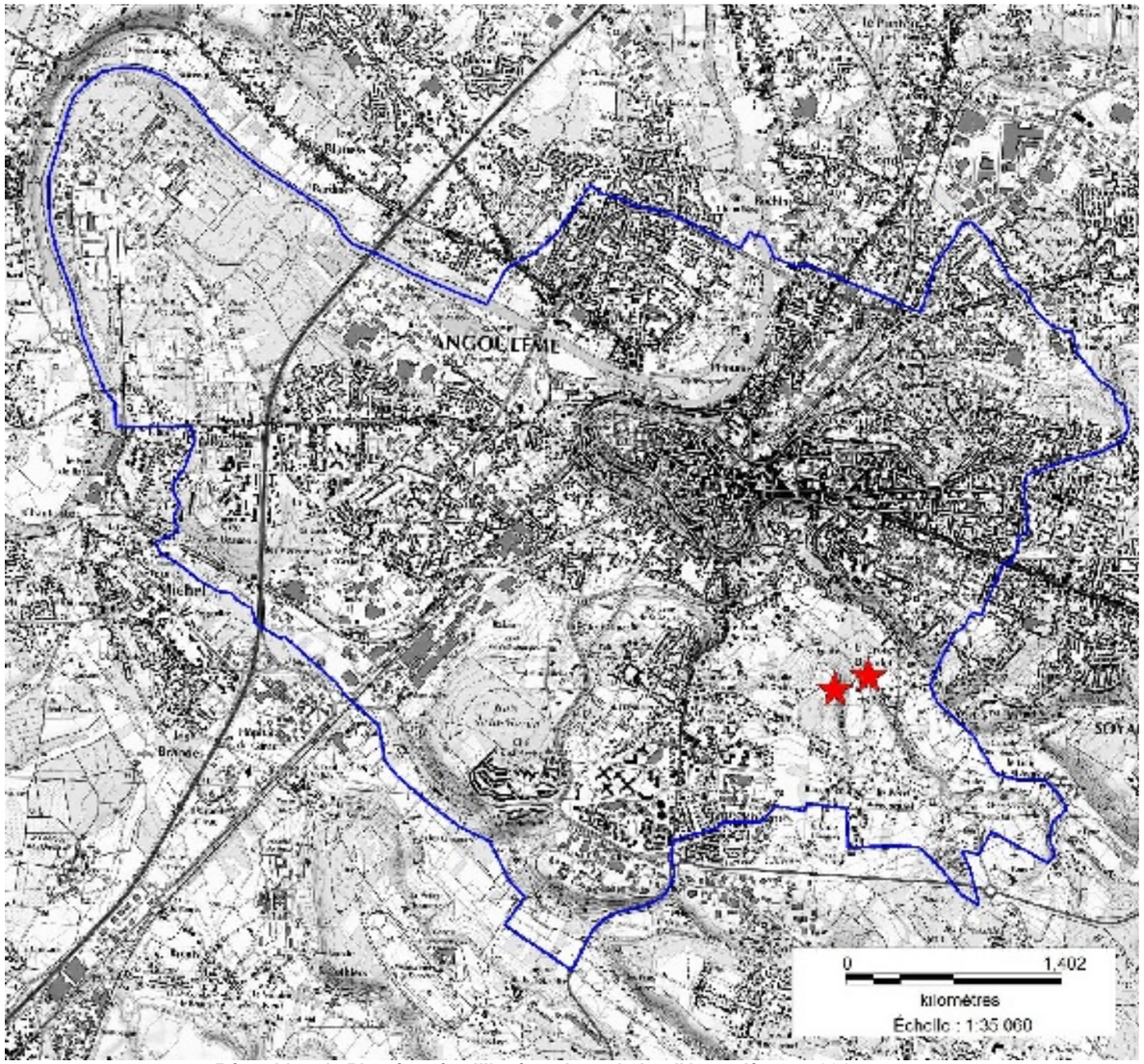

Répartition du Phanéroptère liliacé sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Phanéroptère liliacé n'a été observé qu'au niveau du Petit Fresquet, où il est relativement abondant.

- **Sténobothre de la palène - *Stenobothrus lineatus***

Le Sténobothre de la palène est un criquet de taille moyenne et qui présente généralement une jolie teinte verte, soulignée de touches de noir et de blanc. C'est une espèce inféodée aux pelouses sèches et landes plus ou moins denses, qui se raréfie en France du fait de la disparition de ses biotopes de prédilection. Les adultes, dont l'activité est diurne, sont visibles de juillet à septembre. A la période de reproduction, le mâle émet une stridulation très douce, audible seulement à quelques mètres de l'individu.

Sténobothre de la palène

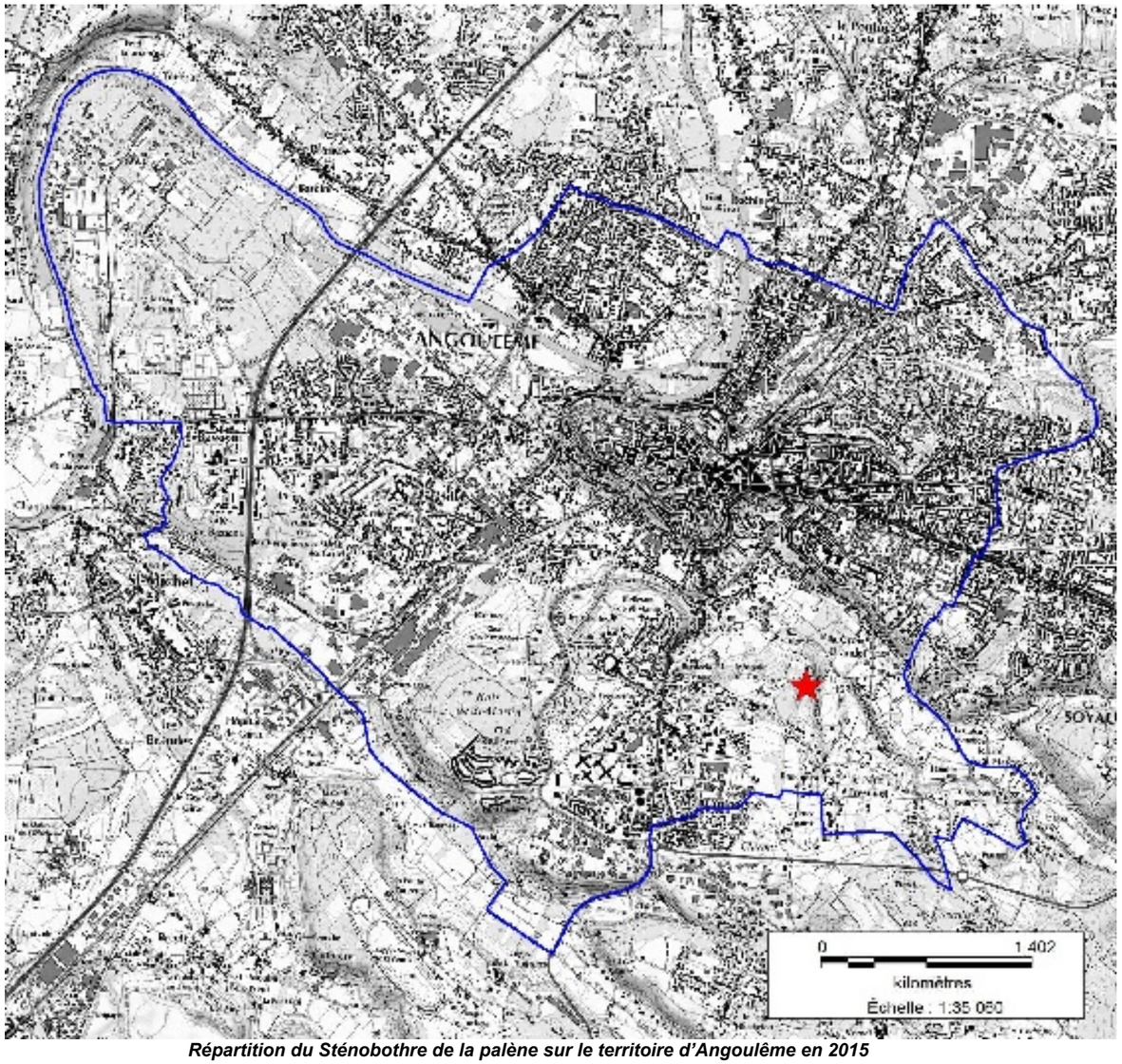

Répartition du Sténobothre de la palène sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Sténobothre de la palène n'a été observé que sur le plateau calcaire du Petit Fresquet, où il semble rare.

4.2.5.4. Les coléoptères

- **Lucane cerf-volant - *Lucanus cervus***

C'est le plus grand coléoptère d'Europe, la taille variant de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles ; Chez le mâle, les mandibules brun rougeâtre peuvent atteindre le tiers de la longueur du corps et rappellent les bois d'un Cerf.
La durée du cycle de développement est de cinq à six ans, voire plus. L'habitat larvaire est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissants, essentiellement Chênes mais aussi nombreux autres feuillus tels aulnes, saules, châtaigniers... les larves étant saproxylophages (elles consomment le bois mort). La période de vol des adultes est d'environ un mois et les observations s'échelonnent de mai à juillet - août dans le sud.
L'espèce se rencontre dans toute l'Europe et toute la France. Elle n'est pas menacée en France, mais semble en déclin au nord de son aire de répartition (Pays-Bas, Danemark, Suède). Du fait de sa répartition et de son abondance, cette espèce, bien qu'inscrite à la directive Européenne, n'est pas considérée comme déterminante en Poitou-Charentes.

Lucane cerf-volant mâle

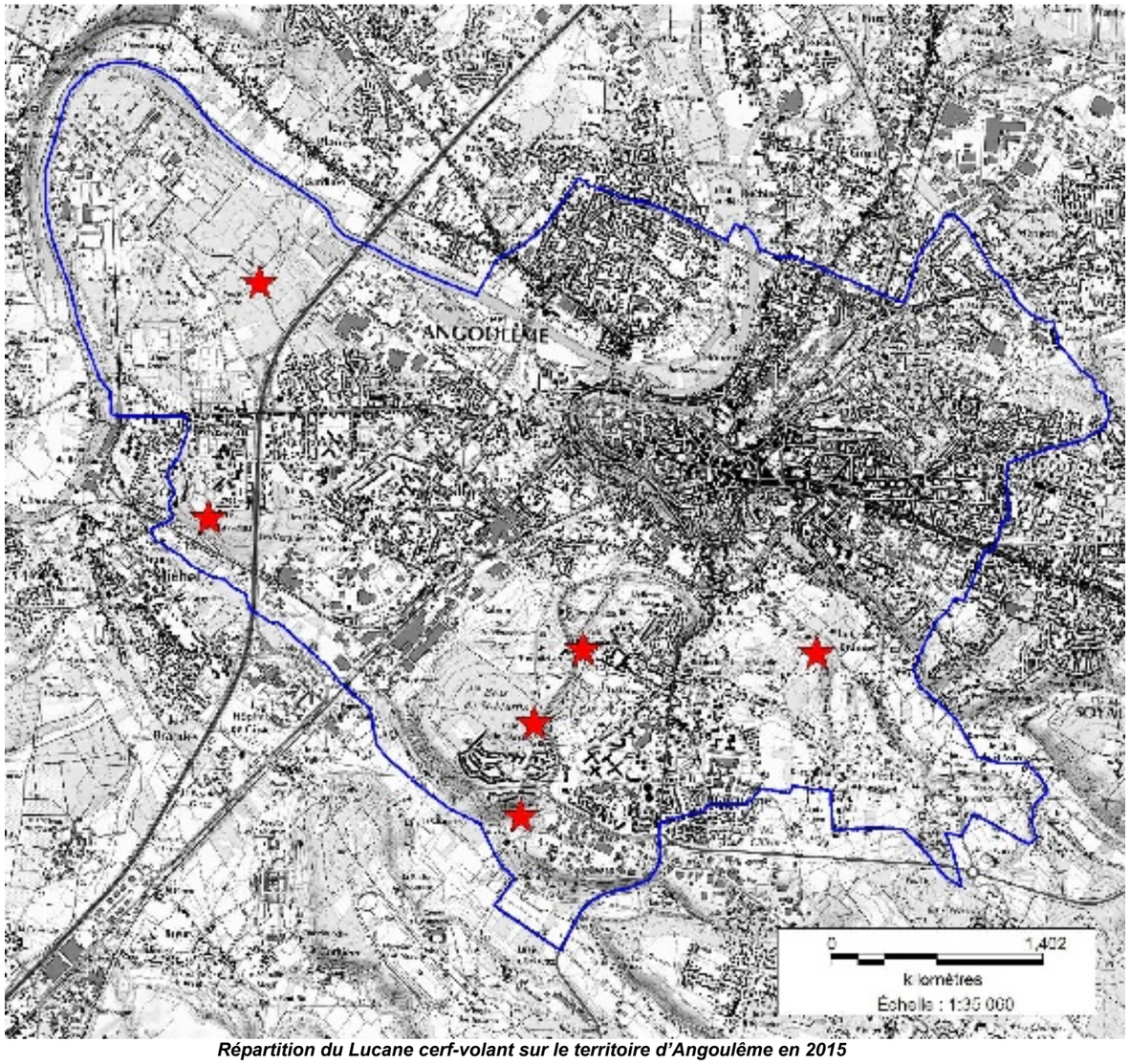

Répartition du Lucane cerf-volant sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, le Lucane cerf-volant est encore bien présent, notamment dans les parties boisées (Bois de la Poudrerie, de Basseau, de Saint-Martin, Petit Fresquet…).

- **Rosalie des Alpes – *Rosalia alpina***

La Rosalie est un capricorne de 20 à 40 mm dont le corps et couvert d'un duvet bleuté. En France, elle est surtout présente dans les massifs montagneux, où elle occupe les hêtraies-sapinières. Les populations de plaine sont principalement observées dans l'ouest, au sein des forêts alluviales, comme c'est le cas ici. Les larves xylophages se nourrissent de bois mort de frênes, de saules et d'aulnes, et leur durée de développement est d'environ 2 ans. Les adultes sont visibles en juillet et août, où ils volent en journée à la recherche de sève s'écoulant d'arbres blessés. **Cette espèce, protégée aux niveaux européen et national, est peu commune en Poitou-Charentes.**

Rosalie des Alpes

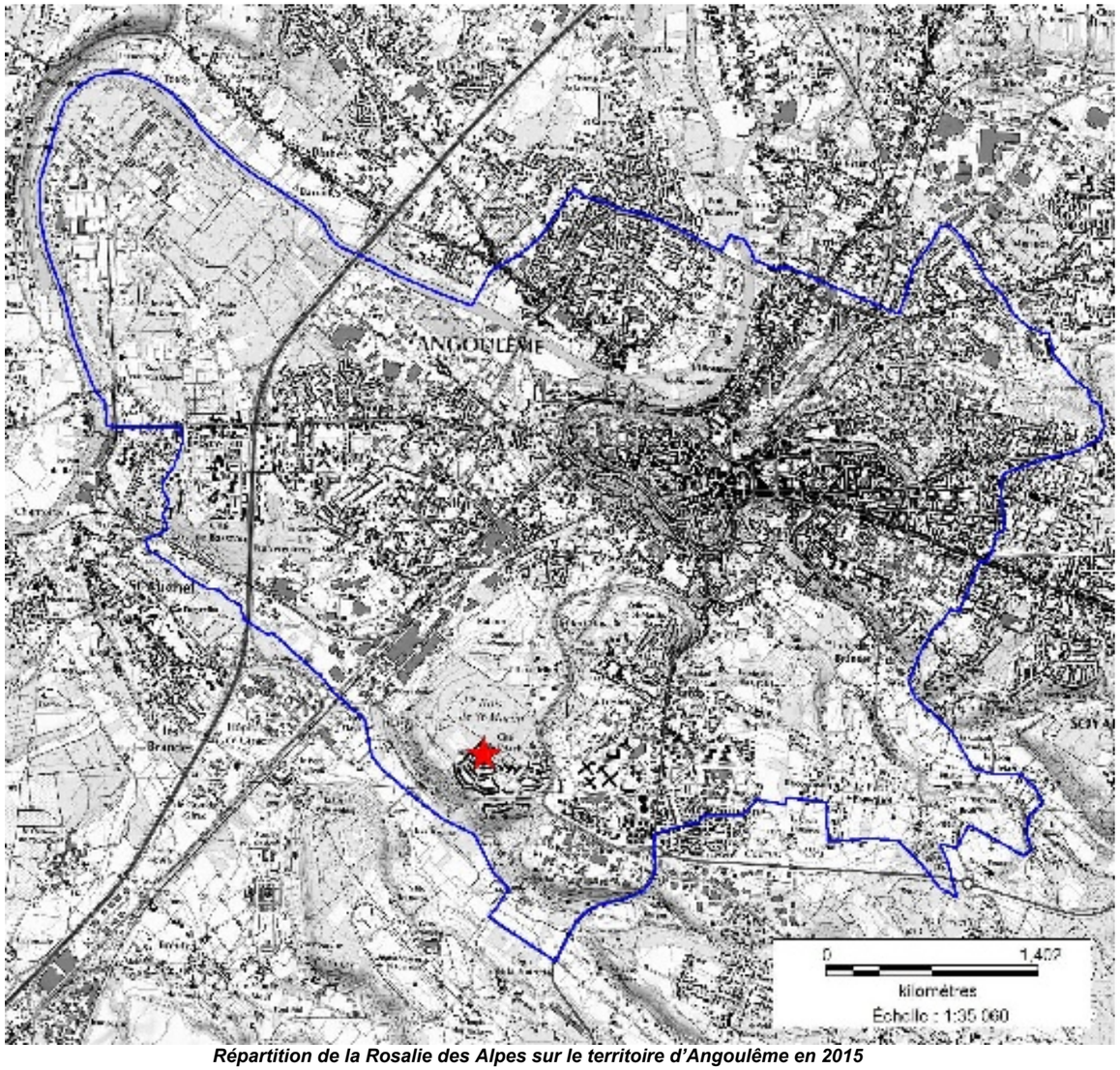

Répartition de la Rosalie des Alpes sur le territoire d'Angoulême en 2015

Sur la commune d'Angoulême, la Rosalie a été observée dans le Bois de Saint-Martin, qui, curieusement, ne correspond pas vraiment à son biotope de prédilection. Autrefois connue de l'Ile Marquais, elle n'y a pas été revue récemment.

4.2.6. Espèces animales patrimoniales potentielles

Malgré les nombreuses prospections naturalistes menées par l'association lors des 10 dernières années, beaucoup d'espèces ont pu nous échapper car discrètes ou difficiles à identifier et il est probable que de nouvelles découvertes importantes pourront être faites sur le territoire d'Angoulême. De plus, certaines espèces sont connues à proximité immédiate et fréquentent certainement le territoire communal, même de façon sporadique.

Nous avons mentionné dans le tableau suivant les plus rares et emblématiques susceptibles d'être observées à Angoulême.

Tableau n° 13 : les espèces animales patrimoniales potentielles

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)
DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4) ; DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (I = Annexe 1)
LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)
LRR = Liste rouge régionale (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel)
I = Indéterminé V = Vulnérable D = en Danger S = à Surveiller Déc = en Déclin R = Rare
DPC = espèce déterminante pour la région Poitou-Charentes

MAMMIFERES					
Nom français	**Nom latin**	**PN**	**DH**	**LRN**	**DPC**
Genette	*Genetta genetta*	X			X
Grand Murin	*Myotis myotis*	X	II, IV		X
Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	X	II, IV		X
Loutre d'Europe	*Lutra lutra*	X	II, IV		X
REPTILES					
Nom français	**Nom latin**	**PN**	**DH**	**LRN**	**DPC**
Cistude d'Europe	*Emys orbicularis*	X	II, IV	V	X
INSECTES – Odonates					
Gomphe de Graslin	*Gomphus graslinii*	X	II, IV	V	X

Concernant les mammifères, les 4 espèces sont probablement présentes sur le territoire d'Angoulême, puisqu'elles sont présentes dans les communes alentours.

Concernant les reptiles, la Cistude d'Europe, tortue aquatique indigène en régression généralisée, a été observée de façon très ponctuelle près d'Angoulême et pourrait trouver un biotope favorable sur le fleuve Charente ou dans quelques étangs de la commune.

Enfin chez les insectes, le Gomphe de Graslin, libellule menacée à l'échelle européenne, est présent un peu partout sur le fleuve Charente et pourrait donc être présent au niveau d'Angoulême.

Conclusion

Avec 14 habitats d'intérêt communautaire, dont 3 considérés comme prioritaires ; 37 espèces végétales patrimoniales, dont 13 protégées et 66 espèces animales rares ou menacées, sans compter les potentielles, on peut considérer que la commune d'Angoulême présente un important patrimoine naturel.

C'est pourquoi il est indispensable de préserver les plus belles richesses de cette biodiversité. Mais pour pouvoir préserver, encore faut-il en avoir conscience et connaissance. Nous espérons que le travail réalisé dans le cadre de cet ABC pourra contribuer à cette connaissance.

Mammifère discret, aux mœurs nocturnes, la Genette est très certainement présente dans les sites arborés et rocheux, sur le territoire d'Angoulême

Bibliographie

BARON Y. – 2010 - Les plantes sauvages & leurs milieux en Poitou-Charentes. 351 p.

BIOTOPE – 2009 – Site Natura 2000 FR5402009 « Vallée de la Charente entre Angoulème et Cognac et ses principaux affluents (SOLOIRE, BOEME, ECHELLE) » Document d'Objectifs Vol II : Diagnostic socio-économique et écologique.

BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J-C. – 1997 – Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français. 217 p.

BOULLET V. – 1986 – Les pelouses calcicoles du domaine atlantique français et ses abords. Essai de synthèse phytosociologique. Thèse Doct. 3ème cycle Lille. 333p.

CHARENTE NATURE – 1999 – Atlas des oiseaux hivernants de Charente. N° spécial PICA, revue d'écologie charentaise n°20-21. 169 p.

CHARENTE NATURE – 1999 – District du Grand Angoulême – Le Patrimoine Naturel – Etat Initial. 106 p.

FIERS V., GAUVRIT B., GAVAZZI E., HAFFNER P., MAURIN H. – 1997 – Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques. Col. Patrimoines naturels, volume 24 – Paris, Service de Patrimoine Naturel/IEGB/MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement : 225 p.

JOURDE P. & TERRISSE J. – 2001 – Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes. Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 154 p.

OUEST AMENAGEMENT – 2001 – Site Natura 2000 n°11 – FR5400413 « Vallées calcaires péri angoumoisines » Document d'Objectifs vol 2 : Diagnostic et analyse de l'état initial du site. 105 p.

POITOU-CHARENTES NATURE (2000) – *Chauves-souris du Poitou-Charentes – Atlas préliminaire.* Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 96 p.

POITOU-CHARENTES NATURE (2002) – *Amphibiens & reptiles du Poitou-Charentes - Atlas préliminaire.* Cahiers techniques Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 112 p.

POITOU-CHARENTES NATURE ; TERRISSE J. (coord. Ed) (2006) – *Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes.* Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 68 p.

POITOU-CHARENTES NATURE ; TERRISSE J. (coord. Ed) (2012) – *Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes.* Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-comte. 476 p.

POITOU-CHARENTES NATURE (Ed), 2009. – *Libellules du Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte. 256 p.

PREVOST O. et GAILLEDRAT M. (Coords), 2011. *Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-comte. 304 p.

RIGAUD T. & GRANGER M. – 1999 – Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. LPO Vienne – Poitou-charentes Nature, Poitiers, France. 236 p.

SARDIN J-P. – 1995 – Les oiseaux de Charente. Charente Nature. 189 p.

TERRISSE J. – 2000 – Habitats déterminants en Poitou-Charentes. LPO – DIREN Poitou-Charentes. 25 p.

Une partie de l'équipe « Biodiversité » encadrée par les botanistes de Charente Nature, lors d'une expertise de terrain dans le bois de Saint-martin

Annexe 1 : L'enquête participative

Dans le cadre de cet inventaire, une enquête participative, "Oiseaux en hiver", a été menée auprès de la population angoumoisine, de décembre 2014 à février 2015. L'objectif de cette enquête était de faire participer les angoumoisins à cet inventaire, en les invitant à recenser les oiseaux hivernants présents dans leur jardin, à leur mangeoire, près de leur domicile.

Solène Palenciano, étudiante en licence professionnelle « Coordination de projet en EEDD », en stage à Charente Nature, ainsi qu'Angélique David, Manon Harocarene et Roxane Robin, étudiantes en techniques de commercialisation à l'IUT d'Angoulême ont participé à la mise en place et à l'animation de cette enquête.

34 personnes ont transmis 64 fiches d'enquête. 30 espèces d'oiseaux hivernants ont ainsi été inventoriées ; ces données ont été prises en compte dans l'atlas. Si la plupart des données concernent des espèces communes, il est à noter les observations d'espèces peu fréquentes habituellement dans les jardins et aux mangeoires tels les :

- Bergeronnette grise ;
- Bouvreuil pivoine ;
- Fauvette à tête noire ;
- Grimpereau des jardins ;
- Gros-bec casse noyaux ;
- Pic vert ;
- Pic épeiche ;
- Pouillot véloce ;
- Roitelet triple bandeaux ;
- Rouge-queue noir ;
- Serin cini ;
- Sitelle torchepot.

Si Mésanges bleue et charbonnière… Chardonneret élégant…

Verdier d'Europe et Pinson des arbres… sont des hôtes familiers des mangeoires en hiver…

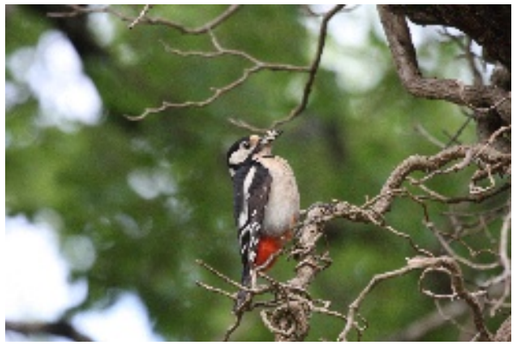

Gros-bec casse noyaux et Pic épeiche… se font beaucoup plus rares.

Annexe 2 : Les animations scolaires

Des programmes de sensibilisation, composés d'une animation en classe et d'une sortie de terrain, ont également été menés auprès de 11 classes élémentaires par les éducateurs à l'environnement de l'association Charente Nature.

Ces interventions ont porté sur les thématiques suivantes :
- sensibilisation à la biodiversité autour de l'école (1 classe) ;
- les oiseaux à la mangeoire (10 classes).

251 élèves ont participé activement à ces programmes.

Ecoles participantes	Classes	Nbre d'élèves	Thématique
Cézanne Renoir - Grande Garenne	CP	16	Oiseaux en hiver
Alain Fournier (maternelle) - Grande Garenne	MS/GS	27	Oiseaux en hiver
Paul Bert - L'Houmeau	CE1	25	Oiseaux en hiver
Marie Curie - Sillac	CE1	22	Oiseaux en hiver
Marie Curie - Sillac	CP	17	Oiseaux en hiver
Saint-Exupéry (maternelle) - Sillac	GS	19	Oiseaux en hiver
Charles Perrault (maternelle) - Saint-Cybard	GS	27	Oiseaux en hiver
Mario Roustan - Saint-Cybard	CE2/CM1	26	Oiseaux en hiver
Ronsard - Ma Campagne	CP	26	Oiseaux en hiver
Jules Ferry - Centre Ville	CE1/CE2	26	Oiseaux en hiver
George Sand - La Grand Font	CM1/CM2	20	Biodiversité

Avec le soutien des éducateurs de Charente Nature et de leur professeur,
les élèves des classes participantes ont construit et posé des mangeoires dans leur école,
et ainsi ont pu observer les différentes espèces d'oiseaux venant s'alimenter…
Ces observations notées et classées ont été prises en compte dans ce rapport.

Annexe 3 : Les actions auprès de la population

Des animations en direction de la population ont permis d'informer et de sensibiliser la population sur les richesses naturelles présentes sur le territoire de la commune.

7 sorties nature, 2 ateliers de découverte, 1 forum, 2 conférences thématiques ont attiré 526 personnes.

Ces animations ont été réalisées par les chargés d'étude et les éducateurs de Charente Nature, avec le soutien et l'investissement du service Développement Durable de la Ville et en partenariat avec le Comité de quartier du Petit Fresquet – Croix Brandet, les Centres socio-culurels et sportifs de Ma Campagne, de la Grande Garenne et de Saint-Cybard, ainsi que le Musée du Papier.

Date	Lieu	Thème	Nbre de participants
4 juin 2014	Jardin Vert	Sortie nature *(A la découverte des herbes folles)*	2
14 juin 2014	Bois de la Poudrerie	Sortie nature *(Patrimoine naturel du bois)*	8
21 juin 2004	Frégeneuil	Ateliers nature *(Portes ouvertes Espaces Verts)*	100
28 juin 2014	Bois de Saint-Martin	Sortie nature *(Patrimoine naturel du bois)*	4
9 juillet 2014	L'Houmeau	Ateliers nature *(Marché de pays)*	50
20 septembre 2014	Saint-Cybard	Sortie nocturne *(A la découverte des chauves-souris)*	108
22 novembre 2014	Ma Campagne	Forum nature *(Enquête Oiseaux à la mangeoire)*	100
5 décembre 2014	Petit Fresquet	Conférence *(Oiseaux à la mangeoire)*	45
21 mars 2015	Bois de la Poudrerie	Sortie nature *(A la découverte des oiseaux)*	11
26 juin 2015	Petit Fresquet	Sortie crépusculaire *(A la découverte des animaux nocturnes)*	22
1er juillet 2015	Ile Marquais	Sortie nature *(Patrimoine naturel et culturel de l'île)*	9
10 octobre 2015	Saint-Cybard	Conférence & sortie nocturne *(A la découverte des chauves-souris)*	67

Un concours photo intitulé « La Nature à ma porte » a été organisé, dans le cadre de l'ABC, en septembre-novembre 2015. Au total une centaine de personnes ont concouru, seuls ou en groupe. Deux partenaires financiers ont soutenu cette démarche : Fonds de Dotation de la Biodiversité et la Fondation Crédit Agricole Charente Périgord. La Ville a également disposé d'un partenariat avec Charente Nature.

Plus de 230 clichés récoltés... le choix a été difficile pour les membres du jury. Les prix ont été remis aux gagnants le 17 décembre 2015 à l'occasion d'une soirée conviviale. Les clichés gagnants mais aussi d'autres clichés seront présentés dans le cadre d'une exposition à l'occasion des soirées de présentation de l'Atlas de la Biodiversité communale.

Parmi les participants : 4 Centres Socio-culturels et Sportifs (CAJ de la Grand Font, CSCS Grande Garenne, MJC Louis Aragon et CSCS Rives de Charente) ont mobilisé un groupe d'enfants dans le cadre de leur accueil de loisirs du mercredi. La Ville d'Angoulême a contribué à cette action en leur offrant l'accompagnement d'une photographe professionnelle (4 ateliers pour chaque centre).

La Maison d'arrêt a également participé mobilisant trois groupes du quartier hommes, du quartier femmes et du quartier des mineurs. Leurs clichés montrent une biodiversité différente mais présente malgré tout.

Les conférences thématiques ont attiré un nombreux public ; à gauche la présentation par les stagiaires de l'IUT d'Angoulême de la soirée sur l'enquête participative au Petit fresquet… à droite la conférence sur les chauves-souris à Rives de Charente – Saint-Cybard.

Les participants aux sorties nature ont apprécié d'appréhender sous un éclairage nouveau des sites déjà fréquentés, comme l'Ile Marquais… et de découvrir de nouveaux sites tels le Bois de la Poudrerie.

Sous le pont de Saint-Cybard, en famille, les angoumoisins sont venus observer une vie nocturne méconnue…
A Ma Campagne, ils sont repartis avec des mangeoires, après les avoir construites.

Annexe 4 : A travers la presse…

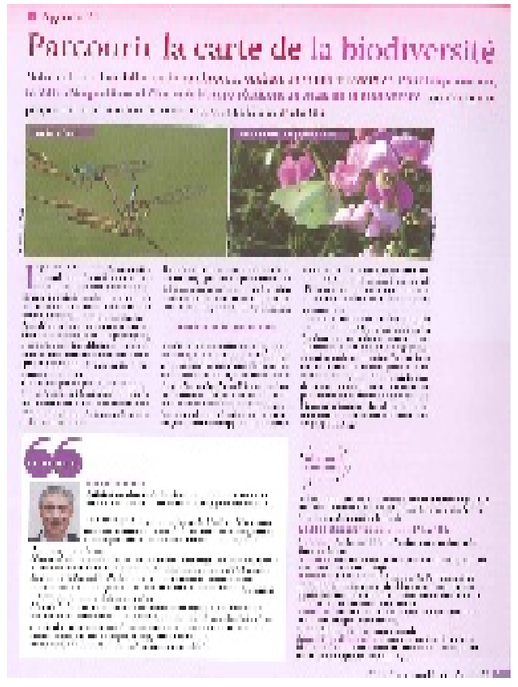

Parcourir la carte de la biodiversité

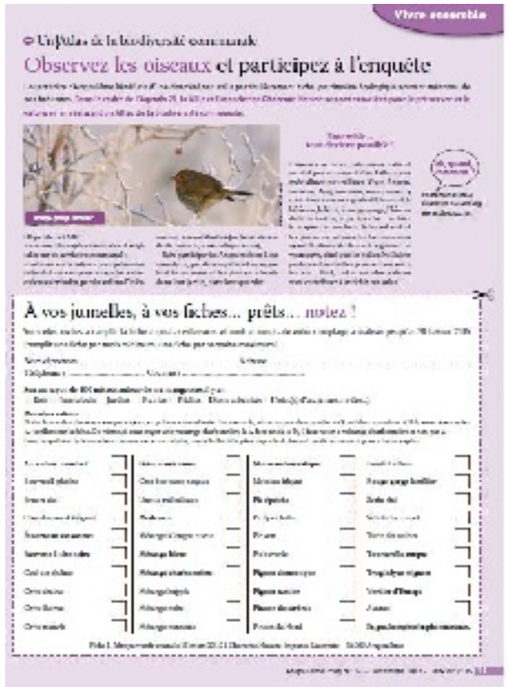

Vivre ensemble

Observez les oiseaux et participez à l'enquête

À vos jumelles, à vos fiches… prêts… notez !

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ À ANGOULÊME

Le grand inventaire

Après Cherves et La Couronne, la Ville d'Angoulême expertise sa biodiversité avec Charente Nature

Distribution de mangeoires pour les oiseaux

Les élèves de Jules-Ferry vont scruter les oiseaux